



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

Direction Générale du Budget
et des finances



DOCUMENT BUDGETAIRE SENSIBLE AU GENRE 2022



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

Direction Générale du Budget
et des finances



DOCUMENT BUDGETAIRE SENSIBLE AU GENRE 2022

Table des matières

▪	LISTE DES TABLEAUX-----	4
▪	LISTE DES GRAPHIQUES-----	5
▪	LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES-----	6
▪	INTRODUCTION-----	9
▪	I-ACQUIS ET REALISATION EN MATIERE DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE-----	10
I.1.	INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET REGIONAUX-----	10
I.2.	CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE NATIONAL-----	11
I.3.	CADRE INSTITUTIONNEL D'INTERVENTION ET DE BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE-----	12
I.4.	POLITIQUES ET STRATEGIES DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE AU TOGO-----	13
▪	II-LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE AU NIVEAU NATIONAL, LE BUDGET 2022 ET LES EFFECTIFS-----	17
II.1.	METHODOLOGIE ET CADRE INSTITUTIONNEL DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE AU TOGO-----	17
II.2.	SOMMAIRE DU BUDGET 2022 DES MINISTERES PILOTES SOUS L'ANGLE DE L'EGALITE ET DE L'EQUITE DE GENRE-----	20
II.3.	SOMMAIRES DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES PILOTES SOUS L'ANGLE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DE GENRE-----	21
▪	III- LA BSG AU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES (MDBJEJ)-----	27
1-	BILAN DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE (BSG)-----	27
2-	STRATÉGIES ET PERSPECTIVES-----	31
3-	PLANIFICATION ET BUDGÉTISATION DES ACTIVITÉS ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE-----	31
4-	ANALYSE SEXO-DÉSAGRÉGÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE-----	33
▪	IV- LA BSG AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT (MEPSTA)-----	36
1-	BILAN DE LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE : ACQUIS ET CONTRAINTES-----	36
2-	STRATÉGIES ET PERSPECTIVES-----	40
3-	PLANIFICATION ET BUDGÉTISATION DES ACTIVITÉS ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE-----	41
4-	ANALYSE SEXO-DÉSAGRÉGÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE-----	42
▪	V- LA BSG AU MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS (MSHPAUS)-----	45
1-	BILAN DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : ACQUIS ET CONTRAINTES-----	45
2-	STRATEGIES ET PERSPECTIVES-----	51
3-	PLANIFICATION ET BUDGETISATION DES ACTIVITES ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE-----	52
4-	ANALYSE SEXO-DESAGREGEE DES EFFECTIFS DU MINISTERE-----	54

▪	VI-LA BSG AU MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION (MASPFA) -----	56
1-	BILAN DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE (BSG) : ACQUIS ET CONTRAINTES-----	56
2-	STRATEGIES ET PERSPECTIVES-----	60
3-	PLANIFICATION ET BUDGETISATION DES ACTIVITES ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE -----	61
4-	ANALYSE SEXO-DESAGREGEE DES EFFECTIFS DU MINISTERE-----	63
▪	VII-LA BSG AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR)-----	66
1-	BILAN DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : ACQUIS ET CONTRAINTES -----	67
2-	STRATÉGIES ET PERSPECTIVES-----	70
3-	PLANIFICATION ET BUDGETISATION DES ACTIVITÉS ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE -----	71
4-	ANALYSE SEXO-DESAGREGEE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE-----	73
▪	VIII- LA BSG AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MTP)----	76
1-	BILAN DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : ACQUIS ET CONTRAINTES -----	76
2-	STRATÉGIES ET PERSPECTIVES-----	78
3-	PLANIFICATION ET BUDGETISATION DES ACTIVITÉS ET PROJETS SENSIBLES AU GENRE -----	78
4-	ANALYSE SEXO-DESAGREGEE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE-----	80
▪	CONCLUSION -----	82
	ANNEXE 1 : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES -----	84
	ANNEXE 2 : EFFECTIFS SEXO DESAGREGES DES PERSONNELS DE 6 MINISTERES PILOTES -----	108
▪	EQUIPE DE REDACTION-----	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Budget 2022 sensible à l'égalité et l'équité de genre des	20
Tableau 2 : Effectifs des ministères pilotes sous l'angle de l'égalité et de l'équité de genre 2020-2022.....	23
Tableau 3 : Effectifs des volontaires par sexe entre 2019 et 2020	28
Tableau 4 : Dépenses avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (score 2) (MDBJEJ)	32
Tableau 5 : Dépenses avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre	32
Tableau 6 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principal ou significatif (score 0) (MDBJEJ).....	32
Tableau 7 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MEPSTA)	41
Tableau 8 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MEPSTA).....	42
Tableau 9 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 ») (MEPSTA)	42
Tableau 10 : Effectifs des RHS par sexe en 2019 et 2020.....	48
Tableau 11 : Effectif des diplômés paramédicaux des écoles professionnelles de 2019-2020 ..	49
Tableau 12 : Effectif des marchés publics attribués à la cible de 25% 2020 du MSHPAUS... 	50

Tableau 13 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») MSHPAUS	52
Tableau 14 : Récapitulatif des activités genre du ministère de 2018-2020.....	57
Tableau 15 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MASPFA).....	61
Tableau 16 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MASPFA).....	62
Tableau 17 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 »).....	62
Tableau 18 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MAEDR)	72
Tableau 19: Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MAEDR)	72
Tableau 20: Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 ») (MAEDR)	72
Tableau 21 : Effectif du ministère des TP	77
Tableau 22: Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MTP).....	79

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Responsabilisation des personnels féminins en 2021.....	24
Graphique 2: Evolution des volontaires nationaux par sexe entre 2019-2020.....	28
Graphique 3: Effectifs des bénéficiaires de cantine par sexe en 2019 et 2020	29
Graphique 4: Évolution des bénéficiaires des transferts monétaires par sexe	29
Graphique 5 : Evolution du nombre de bénéficiaires des THIMO par sexe sur le projet Emploi des Jeunes Vulnérables (EJV) entre 2019 – 2020.....	30
Graphique 6: Probabilité d'accéder et d'achever les différents niveaux	39
Graphique 7 : Probabilité d'accéder et d'achever les différents niveaux	40
Graphique 8: Evolution des professionnels de la santé diplômés des écoles de formation en santé entre 2019 et 2020	50
Graphique 9: Activités genre du ministère de 2018,2019 et 2020	58
Graphique 10: Répartition par sexe de l'effectif du MAEDR.....	73
Graphique 11: Effectif du personnel du MTP	77

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

AN	: Assemblée nationale
ANADEB	: Agence nationale d'appui au développement à la base
ANVT	: Agence nationale de volontariats au Togo
BP	: Budget programme
BSG	: Budgétisation sensible au genre
CARMMA	: Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique
CEDEAO	: Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest
CNDH	: Commission nationale des droits de l'homme
CNEEG	: Conseil national de l'équité et de l'égalité de genre
CNEJ	: Coalition nationale pour l'emploi des jeunes
CONPIL-BSG	: Comité national de pilotage de la budgétisation sensible au genre
CPEEG	: Comités préfectoraux de l'équité et de l'égalité de genre
DBSG	: Document budgétaire sensible au genre
DGBF	: Direction générale du budget et des finances
DGGPF	: Direction générale du genre et de la promotion de la femme
DPPD	: Document de programmation pluriannuelle des dépenses
FAIEJ	: Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FMI	: Fonds monétaire international
FSSB	: Filets sociaux et services de base
MAEDR	: Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement Rural
MASPF	: Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation
MDBJEJ	: Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
MEF	: Ministère de l'économie et des finances
MEPSTA	: Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat
MGF	: Mutilations génitales féminines
MIFA	: Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le Partage de risque
MSHPAUS	: Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins
MTP	: Ministère des travaux publics
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économique

ODD	: Objectif de développement durable
PADAT	: Projet d'appui au développement agricole du Togo
PBSG	: Planification et budgétisation sensible au genre
PAEIJ-SP	: Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes Dans les secteurs porteurs
PAFPE	: Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'emploi
PAIAJ	: Projet d'appui aux investissements agricole des jeunes
PAREC	: Projet d'appui à la réforme des collèges
PASA	: Projet d'appui au secteur agricole
PNIASA	: Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire
PND	: Plan national de développement
PNEEG	: Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre
PNG	: Politique nationale genre
PNPER	: Projet national de promotion de l'entreprenariat rural
POEJV	: Projet d'opportunité d'emplois pour les jeunes vulnérables
PSE	: Plan sectoriel de l'éducation
RESEN	: Rapport sur l'état du système éducatif national
SNEEG	: Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



“ Le capital humain est le bien le plus cher de notre pays. Qu’il vous plaise chères mères, sœurs et épouses, de trouver en ces mots, la magnificence de votre bravoure, de votre abnégation et de vos sacrifices de tout temps.

Vous êtes le ciment de la nation togolaise. ”

*Extrait du discours de SEM, Faure GNASSINGBE
Président de la République*

INTRODUCTION

L'élaboration du document budgétaire sensible au genre 2022, premier du genre dans la loi de Finances du Togo est un pas de plus vers la concrétisation de la volonté politique affirmée de son Excellence, Monsieur le Président de la République, de prendre en compte la dimension genre dans le budget de l'Etat. Elle intervient dans un contexte de crise liée à la pandémie de la Covid 19 qui met davantage en relief la disparité entre hommes et femmes dans le processus de développement du Togo. Le but de ce document, est de promouvoir les changements opportuns dans la définition des priorités nationales, l'élaboration des politiques publiques et dans la programmation budgétaire des dépenses publiques pour plus de résultats de développement au profit des citoyens de manière inclusive.

Après l'étape de prise en compte du genre dans la planification, le Gouvernement togolais, à travers le ministère de l'économie et des finances veut désormais l'étendre systématiquement aux phases « Programmation-Budgétisation » du développement et en faire une priorité. Cette démarche permettra d'impulser progressivement les politiques sensibles au genre à travers l'intégration du genre dans le processus budgétaire.

C'est dans ce sens que la lettre de cadrage budgétaire, exercice 2021, du Premier ministre qui répartit les enveloppes plafonds aux ministères et institutions a donné des instructions relatives à la prise en compte de la budgétisation sensible au genre et à l'équité. Cette démarche permettra de concrétiser la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre (PNEEG) qui constitue un pilier important pour la réduction des inégalités prônée par gouvernement dans le PND (2018-2022) et la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Ces instructions ont été renforcées pour le budget 2022 : « La budgétisation sensible au genre et à l'équité devra se poursuivre dans le processus budgétaire 2022. A cet effet, le processus de BSG démarré en 2020 est appelé à se renforcer avec l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG). Cette activité va s'étendre progressivement à tous les ministères et institutions. Pour l'exercice 2022, l'élaboration du DBSG concernera six ministères pilotes »¹.

Au regard de ce qui précède, la démarche de la planification et de la budgétisation sensible au genre (PBSG) va se poursuivre en cette année 2022.

¹ Lettre de cadrage budgétaire 2022 du Premier Ministre, pages 9 & 10

A cet effet, six (06) ministères pilotes sont ciblés. Le choix de ces ministères est guidé par le fait qu'ils sont considérés comme des secteurs prioritaires qui représentent des vecteurs de changements majeurs dans la construction de l'identité sociale des femmes et des hommes, la lutte contre les stéréotypes sexistes, la protection de l'intégrité et la dignité des femmes.

Le présent document est structuré en huit points à savoir : (i) Acquis et réalisation en matière de l'équité et de l'égalité de genre ; (ii) la Budgétisation sensible au genre au niveau national, le budget 2022 et les effectifs ; (iii) Budgétisation sensible au genre au ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ; (iv) Budgétisation sensible au genre au ministère des enseignements primaire, secondaire, formation technique et de l'artisanat (MEPSTA) ; (v) Budgétisation sensible au genre au ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins (MSHPAUS) ; (vi) Budgétisation sensible au genre au Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA) ; Budgétisation sensible au genre au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement (MAEDR) ; (viii) Budgétisation sensible au genre au Ministère des travaux publics (MTP).

I- ACQUIS ET REALISATION EN MATIERE DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE

I.1. Instruments internationaux et régionaux

Les résultats obtenus en faveur de la promotion du genre sont observés à l'échelle internationale, régionale et nationale.

Sur le plan international et régional, l'essentiel des instruments et mécanismes de promotion des droits humains et plus spécifiquement ceux des femmes et des filles ont été ratifiés par le Togo. Il s'agit, entre autres, de :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) qui a jeté les bases du principe d'égalité entre les êtres humains et la protection des femmes contre les pratiques néfastes ;
- la Convention des nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF), adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des nations unies. Ce texte, ratifié en 1983, constitue l'instrument juridique le plus complet sur la protection des droits des femmes ;
- la déclaration et le programme d'action de Beijing (1995) pour l'autonomisation des femmes ;
- le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme adopté à Maputo en juillet 2003 ;

- la déclaration solennelle des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de juillet 2004 ;
- L'acte additionnel de 2015 pour l'égalité de droits entre les hommes et les femmes pour un développement durable dans l'espace CEDEAO.
- le protocole additionnel N°2 relatif aux politiques sectorielles de l'UEMOA du 08 décembre 2015 ;
- la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) : Convention 100 sur l'égalité des rémunérations, et la convention 183 sur la protection de la maternité sur le lieu de travail.

I.2. Cadre législatif et réglementaire national

Pour assurer des droits égaux entre les hommes et les femmes et matérialiser les engagements supra nationaux, des réformes législatives et réglementaires ont été initiées :

- La constitution de 1992 pose le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes en ses articles 2 et 11 ;
- Le statut général de la fonction publique, la loi n° 2021-012 portant code du travail et le code de l'enfant 2007 prônent l'égalité homme-femme et fille et garçon aussi bien dans l'accès à l'emploi, le traitement que dans les conditions de travail ;
 - Le code des personnes et de la famille consacre la capacité juridique de la femme sur le plan professionnel, l'égalité des époux dans la gestion du foyer conjugal et dans la contribution aux charges du ménage à proportion de leurs revenus ;
 - Le code pénal modifié par la loi n°2015-010 du 24 novembre 2015 qui punit le viol, le harcèlement sexuel, les discriminations à l'égard des femmes, les violences faites aux femmes, les mutilations génitales féminines, l'inceste, la pédophilie ;
- Le décret primo-ministériel (décret N 2008-094 /PMRT portant création des cellules focales genre au sein des départements ministériels) institutionnalise le genre dans les départements ministériels ;
- Le Plan national de développement (PND) qui en son axe stratégique 3 entend consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion
- La feuille de route 2020-2025 du gouvernement contient trois (03) axes parmi lesquels le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociale.



I.3. Cadre institutionnel d'intervention et de budgétisation sensible au genre

I.3.1 Cadre institutionnel d'intervention

Le Togo a mis en place des mécanismes de coordination d'équité et d'égalité de genre, des structures de justice de proximité et des structures de prise en charge des VBG pour la mise en œuvre de la politique national genre :

- la création de la Direction générale du genre et de la promotion de la femme au sein du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a pour mission la coordination des actions menées en faveur du genre et de la promotion de la femme ;
- la mise en place de cadres de concertation et de collaboration des acteurs du secteur du genre et de la promotion de la femme
- la création des Maisons de justice, structures de relais entre les juridictions proprement dites et les populations dans lesquelles le mode de règlement des différends est basé sur la médiation et la conciliation. L'objectif est de lutter contre l'éloignement géographique, la pression psychologique des juridictions, les barrières financières, juridiques et judiciaires qui pèsent beaucoup plus sur les femmes ;
- la création des Maisons de la femme et centres d'écoute, de conseils et de prise en charge des victimes des violences basées sur le genre dans toutes les régions ;
- le lancement d'un programme panafricain d'excellence en Afrique (PEFA) en faveur des jeunes filles.

I.3.2. Cadres institutionnel de la budgétisation sensible au genre

La mise en œuvre de la BSG repose sur trois piliers principaux à savoir :

- un cadre légal et une gouvernance adaptée pour assurer une légitimité ;
- une capacité statistique, technique et organisationnelle;
- une formation, une sensibilisation et une diffusion/dissémination de la BSG et de ses outils aux acteurs de manière inclusive.

Aussi, dans la dynamique de la prise en compte du genre dans les politiques publiques et conformément aux orientations et engagements internationaux et nationales, certains défis restent à relever dans le court ou moyen terme, en apportant des réponses à certaines questions comme :

- comment ancrer juridiquement la BSG de la meilleure façon possible ?
- comment la BSG peut-elle être ancrée sur le plan organisationnel ?
- quel rôle doivent jouer, désormais dans le cadre des reformes des finances publiques avec la prise en compte du genre, les cellules genre ?
- quels sont les changements nécessaires pour permettre aux cellules genre de jouer pleinement leur rôle ?

Les réponses à ces interrogations résideront dans la prise de textes portant cadre juridique, législatif, règlementaire, institutionnel et organisationnel requis.

I.4. Politiques et stratégies de l'équité et de l'égalité de genre au Togo

Au Togo, les femmes représentent 51,4% de la population, d'après le 4^{ème} recensement général, les inégalités et disparités entre les hommes et les femmes, surtout en défaveur des femmes demeurent encore persistantes.

Elles sont flagrantes dans tous les domaines de la vie (politique, économique, social et culturel). Malgré les efforts déployés en vue de réduire cette disparité et en dépit des progrès enregistrés ces dernières années, plusieurs défis restent à relever en la matière.

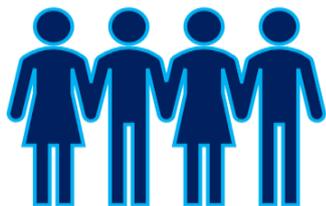
L'histoire pas trop lointaine des questions de genre au Togo, remonte aux années 1940-1950 avec l'avènement des « Nana Benz ». Cette terminologie est utilisée pour désigner des femmes d'affaires togolaises, actives dans les années 1960 à 1980 dans le commerce de pagnes en wax hollandais.

Malgré leur faible niveau d'alphabétisation, elles ont su faire preuve d'une expertise avérée en négoce international. Elles sont, en leur temps, comptées parmi les premières femmes d'affaires millionnaires et mêmes milliardaires de l'Afrique de l'Ouest. Certaines d'entre elles ont investi dans l'immobilier au Togo et même dans des quartiers des capitales européennes. D'autres ont plutôt investi dans la culture, dans les structures de soins de santé ou dans le domaine de la protection et le développement des enfants.

Cette prospérité dans les affaires a hissé, pour un temps, les femmes togolaises dans la sphère des leaders du pays aux cotés des hommes.

Fort de cette expérience de démonstration de capacité des femmes et conscient que la lutte contre la pauvreté et le développement intégral passent par la jouissance effective par tous les citoyens sans distinction aucune de leurs droits civil, économique, social et civique ou politique, le gouvernement a élaboré en 2011 la politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre (PNEEG). Cette politique constitue un cadre de référence et d'orientation pour tous les acteurs de développement. Son but est de promouvoir à moyen et long termes, l'équité et l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et des filles et leur participation effective à la prise de décision à tous les niveaux du processus de développement du Togo.

Dans le souci, de mieux positionner la contribution des femmes dans la marche du pays vers l'émergence, il est apparu nécessaire d'actualiser la PNEEG 2011, en la mettant en cohérence avec les besoins émergents de la femme togolaise ainsi qu'avec les autres outils que sont le Plan National de Développement (PND 2018-2022), la feuille de route gouvernementale 2020-2025, l'Agenda 2030 des Nations Unies, agenda 2063 de l'Union Africaine, Agenda 2020 de la CEDEAO, la Stratégie Genre de l'UA 2018-2028, la Stratégie Genre de la CEDEAO et la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027, .



La mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Équité et de l'Égalité de Genre (PNEEG) ne sera pas l'affaire du seul ministère chargé du genre, mais de tous les départements ministériels, des différents acteurs publics et privés, des Organisations de la société civile (OSC), de toutes les communautés à la base et des partenaires au développement.

Seule une forte mobilisation sociale et une synergie d'actions de tous les acteurs intervenant dans le domaine du genre permettront d'augmenter l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la cohérence des actions de lutte pour l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle du Togo.

C'est dans ce sens que lors de son discours prononcé devant le corps diplomatique en décembre 2012, **le Président de la République a déclaré l'instauration de la parité homme-femme dans la présentation des candidatures à des postes électifs**. Pour concrétiser cette déclaration, le gouvernement a déposé, l'année suivante l'assemblée nationale qui l'a adopté le projet de loi consacrant cette parité dans le code électoral (article 220 al 5) et la réduction de moitié du montant de cautionnement pour les candidats de sexe féminin (article 225 al 2). D'autres actions dans le même sens ont suivi et continuent de suivre.

Au niveau du parlement, pour la première fois dans l'histoire du pays une femme a été élue en janvier 2019 à la tête de la Représentation nationale, faisant du Togo le premier et seul pays à avoir une femme à la tête du parlement en Afrique de l'Ouest. Pour la présente législature, on dénombre 17 députés femmes sur 91 contre 9 en 2007.

Toujours au niveau des institutions de la République, sur neuf, quatre ont aujourd'hui à leur tête des femmes. Il s'agit de la CNDH, du Médiateur de la République, du HCRRUN et de l'Assemblée nationale.

Sur l'échiquier gouvernemental, la nomination des femmes à des postes de responsabilité s'est considérablement améliorée. **Le gouvernement actuel compte 12 femmes sur 35 au total, soit 34,30% de femmes** contre 6 femmes sur 26 au total dans le gouvernement précédent, soit 23,10%. En 2021, le Premier ministre, le Ministère des armées, le Secrétariat général de la Présidence de la République sont dirigés par des femmes.

Par ailleurs, **la cheffe du Gouvernement togolais, classée en 2021 parmi « les 100 femmes africaines les plus influentes »** par l'agence de notation « Media Africa » entreprend avec bien d'autres femmes leaders, des actions sur le terrain en encourageant les jeunes filles à poursuivre les études et le personnel féminin des ministères à progresser dans leur carrière. Elles constituent pour la jeune fille togolaise et pour les femmes en général des modèles à qui elles pourraient s'identifier au quotidien.

C'est dans ce cadre que la cheffe du Gouvernement, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a procédé le 8 mars 2020 au **lancement du programme d'excellence en faveur des jeunes filles en Afrique (PEFA), programme panafricain créé par le chef de l'Etat**. Plus que jamais, "**Le Togo est devenu une référence sur la question de la promotion des femmes**", avait-elle déclaré à cette occasion.

Au niveau des outils de gestion il faut noter une montée progressive.

En effet, une action genre sans coût est inscrite en 2018 dans le BP. En 2021, une action genre avec coût est inscrite dans BP. Enfin, le basculement en BP est consacré en 2021 et constitue une opportunité à saisir et à renforcer.

L'opérationnalisation de la PNEEG passe par le niveau technique et elle se renforce au fil du temps. Parmi les nombreux exemples en la matière, quelques-uns peuvent être mentionnés.

- En janvier 2018, le Président de la République, instituait une mesure d'octroi de **20% des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs**. **En 2019, le taux a été élevé à 25%**, faisant le bonheur de la jeunesse entrepreneuriale des jeunes et particulièrement de la femme et de la jeune fille. Cette décision, qui est bien appliquée et suivie, a permis aux jeunes entrepreneurs, filles comme garçons, et aux femmes de tout âge, d'entreprendre sur toute l'étendue du territoire national. Cette mesure vient renforcer d'autres sur le chemin de l'autonomisation des femmes et de leur participation effective au développement du pays avec en ligne de mire, un taux de 28% de femmes propriétaires d'entreprises et 60% de femmes ayant accès au crédit en 2022.
- Soucieux de l'amélioration de la **santé maternelle et infantile**, le gouvernement mène des actions opérationnelles entre autres : la construction de six (06) centres de santé mère-enfant sur toute l'étendue du territoire, couplés avec le doublement du nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat, la gratuité des fistules obstétricales et du vaccin contre le cancer du col de l'utérus, la césarienne (déjà subventionnée à 98% par l'Etat) est désormais totalement gratuite ainsi que la prise en charge des femmes enceintes et du nouveau-né dans le pays, grâce au Programme national « WEZOU » adopté en novembre 2020 par le gouvernement (cf. partie V du présent DBSG 2022 pour plus de détails) .
- **Sur le plan agricole**, un des poumons économiques, le Togo est engagé dans des solutions innovantes pour soutenir les femmes particulièrement dans la création des entreprises agricoles. Il s'agit de l'appui à leur organisation dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles. Il est question aussi de leur réserver un quota de 30% de la superficie de chaque Zone d'aménagement agricole planifiée (Zaap) aux femmes.

- Ces mesures permettront d'accroître la proportion de femmes propriétaires de terres agricoles de 19% en 2015, à 26% en 2022 et de porter la proportion des femmes salariées agricoles de 58,11% à 80% en 2022 (cf. partie VII du présent DBSG 2022 pour plus de détails).
- **Dans le domaine de l'éducation**, et partant d'un des principes du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) qui est la réduction des disparités et l'amélioration de l'équité dans l'éducation et soucieux de redresser l'équilibre, le gouvernement togolais ne cesse de mettre en œuvre des stratégies pour endiguer le phénomène de la sous-scolarisation de la jeune fille dans tous les ordres d'enseignement.

Plusieurs textes de lois ont été pris, les frais scolaires ont été abandonnés, l'éducation primaire pour tous est une réalité, dans les établissements publics d'enseignement général et au collège, les filles payent 70% les frais scolaires tandis que les garçons payent la totalité etc.

Toutes ces mesures sont reconduites ou renforcées en 2022 avec un triple objectifs i) augmenter les capacités d'accueil dans le primaire, des établissements secondaires et les équiper en matériel didactique, ii) promouvoir la mobilisation sociale pour la scolarisation des filles et l'égalité des sexes et sensibiliser sur l'importance et les avantages de l'éducation des filles iii) répondre au défi du faible accès, faible rétention et faible promotion des filles dans l'enseignement secondaire particulièrement.

Tous les efforts doivent s'inscrire dans la durée comme le défend Mme Agouké Kékéli, Présidente du forum des éducatrices africaines « *que les filles aillent à l'école, le message est passé. Mais le plus important est qu'elles y restent aussi longtemps que possible. Nous encourageons l'Etat à revoir le budget sensible consacré au genre* » (Cf. partie IV du présent DBSG 2022 pour plus de détails).

- **Dans le cadre de la riposte à la Covid 19**, l'Etat togolais a mis en place en avril 2020 un programme de revenu universel de solidarité « Novissi » en même temps que la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et l'instauration des mesures restrictives aux déplacements.



Novissi est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

Les bénéficiaires du programme sont principalement les travailleurs du secteur informel tels les Zémidjan ou taxi moto, Taximan, Vendeurs ambulante(s), Revendeuses, Couturiers(ères), Coiffeurs, Artisans (menuisiers), Cordonniers, employés de bars, restaurants, maquis, etc...

Ces bénéficiaires reçoivent un soutien financier de 12 250 F CFA (soit 35% du SMIG) par mois pour les femmes et de 10 500 F CFA (soit 30% du SMIG) par mois pour les hommes, versé directement sur le porte-monnaie électronique des bénéficiaires jusqu'à la levée des mesures restrictives. Premières concernées parce qu'elles sont plus nombreuses à travailler dans le secteur informel, les femmes ont pu donc toucher une allocation supérieure à celle des hommes.

D'avril 2020 à mars 2021, sur un nombre total de 1.632.942 personnes enregistrées, 819.972 ont bénéficié réellement de l'appui de Novissi dont 516.573 femmes soit 63% de femmes bénéficiaires. Le montant total distribué sur la période est de 13.308.224.040 FCFA, financé par le par fonds de concours « Fonds de riposte et de solidarité au COVID-19 », abondé par l'Etat togolais, par des partenaires au développement du pays et par des dons privés (nationaux et étrangers).

Le succès de cette opération qui a connu un retentissement au niveau international a été mis en œuvre par un département piloté par une femme, Madame le Ministre Cina Lawson. Et le gouvernement togolais, compte bien faire plus afin de s'assurer que chaque citoyen « dispose de trois choses essentielles : une identité biométrique numérique, un téléphone portable et un compte bancaire mobile », selon Mme la Ministre Cina Lawson.

Somme toute, la Covid 19 a démontré qu'en temps normal comme en temps de crise, la dimension genre est une constante dans les interventions de l'Etat.

Une meilleure mise en œuvre de la PNEEG passe par l'élaboration ou la révision des politiques publiques afin de les rendre plus sensibles au genre assorties de stratégies de mise en œuvre du genre dans les ministères.

II- LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE AU NIVEAU NATIONAL, LE BUDGET 2022 ET LES EFFECTIFS

La BSG utilise le processus budgétaire ainsi que les instruments de gestion des finances publiques et travaille tout au long du cycle budgétaire, de la planification, la programmation et la budgétisation à l'exécution et au contrôle ex post. Un certain nombre d'outils analytiques sont utilisés. L'un de ces outils de base est le marquage des dépenses en fonction de leur sensibilité au genre.

II.1. Méthodologie et cadre institutionnel de la budgétisation sensible au genre au Togo

La budgétisation sensible au genre intègre la dimension du genre dans le processus budgétaire. Cela signifie une évaluation des budgets basée sur la dimension du genre, en incorporant une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire et en restructurant les recettes et les dépenses dans le but de promouvoir l'égalité de genre (*Conseil de l'Europe, 2005*).

La stratégie poursuivie pour l'introduction de la BSG se base, dans un premier temps, sur l'identification des liens à l'équité et l'égalité de genre déjà existants dans le budget afin de les analyser de manière plus approfondie. L'objectif n'est pas seulement d'augmenter la part des dépenses sensibles au genre dans les dépenses totales, mais ces dépenses doivent aussi réellement accroître l'équité et l'égalité de genre. Il ne s'agit pas simplement d'introduire des indicateurs de genre, mais de fixer des objectifs, des indicateurs cibles et des mesures sur la base d'analyses de genre qui contribuent de manière significative à cet objectif.

Les critères pour cela sont la capacité de transformation, l'impact sur les bénéficiaires mesurés par leur nombre, et la conformité avec la politique et la stratégie nationales en matière de genre (SNEEG).

D'autre part, il s'agit également de déterminer le potentiel des futures mesures de justice de genre. Il s'agit d'identifier les programmes dont l'analyse promet le plus grand potentiel. Ici aussi, le nombre de personnes directement touchées par un programme et la conformité avec la stratégie nationale en matière de genre peuvent constituer des aides à la décision. A cela s'ajoute, bien sûr, le volume budgétaire qui est mobilisé dans un programme.

➤ **La méthodologie de marquage**

Le marquage est un outil d'analyse de l'existant. Il s'agit d'une approche analytique.

La base est la plus ancienne méthode de marquage, à savoir celle du CAD-OCDE.

L'outil est destiné au recensement des activités d'aide visant l'égalité entre les femmes et les hommes. Les projets/programmes marqués « Objectif significatif » ou « Objectif principal » (valeurs ou scores 1 ou 2) sont comptabilisés par le CAD au titre de l'aide orientée vers l'égalité homme-femme.

Ainsi, les dépenses du budget 2022 (programme/Actions/projet/activités) ont fait l'objet de marquage selon la méthodologie OCDE assortie d'une note ou un score (0, 1 ou 2) suivant la nature de l'objectif poursuivi par ces programme/Actions/projet/activités :

- **L'égalité des sexes est l'objectif principal du programme/Action/projet/activité** et est fondamentale pour sa conception et les résultats attendus. Il n'aurait pas été entrepris sans cet objectif de genre. **Le score est 2.**
- **L'égalité des sexes est un objectif important ou significatif, mais ce n'est pas la raison principale** pour laquelle le programme/Action/projet/activité et l'égalité des sexes sont intégrés. **Le score est 1.**
- Le programme/Action/projet/activité a été examiné par rapport au marqueur de genre mais n'a pas été jugé cibler l'égalité des sexes. **Le score est zéro (0).**

Au début de l'introduction de la BSG comme c'est le cas en 2022, de nombreuses activités sont mises en place qui visent exclusivement l'équité et l'égalité de genre. À plus long terme, les dépenses rendues sensibles au genre dans les programmes clés des ministères sectoriels prendront la prépondérance en termes quantitatifs.

Une définition a été choisie pour ces critères, avec des exigences plus élevées pour les projets et les programmes et moins élevées pour les activités. Cela permet de montrer les petites activités, qui sont majoritaires au début, mais aussi de s'attaquer à moyen et long terme aux réformes structurelles nécessaires dans les grands projets et programmes, ce qui ouvre la voie à de réels progrès en matière d'équité et d'égalité de genre.

Les critères suivants ont été appliqués pour l'exercice de marquage :

❖ **Au niveau du programme :**

À ce niveau, les critères de l'OCDE ont été strictement respectés. Cela signifie que le marquage avec les scores 1 ou 2 doit être précédé d'analyses de genre, et il doit y avoir au moins un objectif explicite visant l'égalité de genre avec des indicateurs cibles, des indicateurs sexo-désagrégés et des mesures qui visent de manière différenciée l'équité et l'égalité de genre et/ou l'autonomisation des femmes. En tout état de cause, il ne suffit pas que les femmes ou les filles soient des bénéficiaires. Il est également nécessaire, pour le score 1, que les domaines essentiels du programme soient couverts par des mesures liées au genre.

❖ **Au niveau de l'action et du projet :**

À ces niveaux, les mêmes critères s'appliquent avec un peu plus de souplesse en ce qui concerne le fait qu'une analyse de genre soit disponible ou non.

❖ **Au niveau de l'activité :**

À ce niveau, les exigences ont été assouplies dans la mesure où les mesures visant directement l'égalité des sexes reçoivent un score de 2, même si les exigences en matière d'objectifs et d'indicateurs ne soient pas respectées à la lettre. Cela se justifie dans la mesure où, dans la plupart des cas, il s'agit de volumes très gérables, mais d'un autre côté, il est important de montrer également ces mesures, qui constituent un début important dans la BSG.

❖ **Lien explicite à l'égalité et l'équité de genre :**

Les programmes, actions, projets et activités qui ne répondent pas aux critères des scores 1 et 2 mais qui comportent néanmoins des références explicites à l'égalité et l'équité de genre sont également présentés. Ces références explicites peuvent être des objectifs de genre, des indicateurs d'objectifs ou des indicateurs ventilés par sexe. Il est toutefois important de souligner que cette catégorie n'est pas très homogène. Par exemple, elle peut contenir des projets qui atteignent presque le score de 1 et d'autres qui ne contiennent que quelques indicateurs sexo-désagrégés.

II.2. Sommaire du budget 2022 des ministères pilotes sous l'angle de l'égalité et de l'équité de genre

Le budget 2022 est le premier qui a examiné systématiquement la sensibilité du budget en matière d'égalité et d'équité de genre dans tous les programmes des ministères pilotes. Mais le périmètre du présent document sera progressivement étendu.

Au total, les 6 ministères pilotes totalisent 21 programmes comportant des dépenses genre sur un total de 24 programmes aussi bien de pilotage que de programmes opérationnels. En rappel, dans le budget 2021, outre le programme « Genre et promotion de la femme » du MASPFA, seul le programme pilotage et soutien de chacun de ces 6 ministères affichait visiblement une action « genre et équité ».

En termes de poids budgétaire, les dépenses sensibles au genre dans le budget 2022 pour les 6 ministères pilotes couvrent à peu près un tiers (1/3) du budget. Les dépenses ne sont pas encore très sensibles au genre (voir Tableau 1) : (i) seuls 2,2% visent principalement l'égalité de genre ; (ii) les dépenses qui poursuivent des objectifs significatifs en matière d'égalité de genre sont du même ordre de grandeur ; et (iii) un peu moins de 20 % des dépenses ont un lien explicite avec l'égalité de genre, c'est-à-dire, par exemple, que les budgets des programmes ou projets correspondants comportent des indicateurs de genre. Ces résultats constituent un début de prise en compte du genre, mais pas encore suffisant pour significativement impacter l'égalité de genre.

Le tableau 1 montre les résultats détaillés des six (6) Ministères pilotes.

Tableau 1 : Budget 2022 sensible à l'égalité et l'équité de genre des Ministères pilotes

Ministères	Budget 2022	Dépenses avec un lien explicite à l'égalité et l'équité de genre					
		Objectif principale (Score 2)		Objectif significatif (Score 1)		Sans Objectif principale ou significatif (Score 0)	
		en millier de francs CFA	en % du Budget	en millier de francs CFA	en % du Budget	en millier de francs CFA	en % du Budget
MDBJEJ	18 492 066	1 300	0,01%	557 905	3,0%	11 193 236	60,5%
MEPSTA	154 914 199	35 552	0,0%	10 309 047	6,7%	44 843 976	28,9%
MSHPAUS	93 285 154	7 732 485	8,3%	-	0,0%	-	0,0%
MASPFA	3 323 516	721 795	21,7%	66 000	2,0%	338 367	10,2%
MAEDR	34 198 011	632 720	1,9%	-	0,0%	21 094 656	61,7%
MTP	116 670 273	13 060	0,0%	-		-	0,0%
SOMME	420 883 219	9 136 912	2,2%	10 932 952	2,6%	77 470 235	18,4%

Sources : DGBF, MDBJEJ, MEPSTA, MASPFA, MSHPAUS, MAEDR, MTP

Une première interprétation des résultats montre que le budget des ministères pilotes n'est pas encore très sensible au genre mais qu'il y a tout de même des références de genre prometteuses.

- ✓ Au niveau de ces six ministères, quelques interventions **avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (score de 2)** présentent des volumes budgétaires importants. Il s'agit essentiellement du programme « Genre et promotion de la femme » ; de l'action genre « Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et des adolescents », ainsi que du projet « Sécurité alimentaire et renforcement de la résilience (ProSecAl)» du Ministère de l'Agriculture. Le MASPFA présente la plus forte proportion de dépenses avec un score de 2. En général, il y a beaucoup d'activités visant principalement l'égalité et l'équité de genre.
- ✓ Il y a encore très peu d'activités ou de projets **avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (score de 1)**. Il y a deux projets dans cette catégorie. Le premier est dans l'éducation de base, le « Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEEB) » qui dispose d'un volume budgétaire très élevé. Le deuxième est le « Projet d'appui aux investissements agricole des jeunes (PAIAJ) » du MDBJEJ.
- ✓ Concernant la troisième catégorie (**score de 0, mais lien explicite à l'égalité et l'équité de genre**), une certaine image différenciée se montre. En particulier dans le MDBJEJ, le MEPSTA et le MAEDR, on trouve de nombreuses références au genre. Ce dernier compte un nombre important de projets qui font très directement référence au genre, mais qui ne répondent pas encore aux critères permettant d'obtenir un score de 1.

À moyen terme, l'objectif pour tous les projets et actions des ministères, c'est de rendre les dépenses clés surtout les projets des ministères plus sensibles au genre afin qu'ils répondent aux critères pour un score de 1, puis de 2, tout en maintenant les acquis pour les projets ayant déjà le score 2.

II.3. Sommaires des effectifs des ministères pilotes sous l'angle de l'égalité et de l'équité de genre

Une analyse sexo-désagrégée des effectifs des ministères, à partir d'un canevas issu d'une proposition de canevas du FMI en décembre 2020², mais qui a été adaptée à l'organisation administrative du Togo, a été effectuée par les ministères pilotes. Elle présente les effectifs par fonction en les classifiant de sorte qu'il soit distingué le personnel responsabilisé du personnel non responsabilisé.

² République Togolaise : Renforcer la budgétisation sensible au genre au Togo, Virginia Alonso Albarran, Laura Gores, Amina Bambara Billa, Clemens Mungenast et Hajar Ben Ameer, Rapport d'assistance technique, FMI, Mars 2021

Cette analyse sexo-désagrégée donne en 2022 les résultats suivants : i) l'effectif total des agents des 6 ministères est de 48 643 dont 42 % de femmes et 58 % d'hommes, ii) le personnel de ces 6 ministères représente environ 70 % des effectifs de la fonction publique en 2022, projection faite sur base des prévisions de personnel par le ministère en charge la fonction publique (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Effectifs des ministères pilotes sous l'angle de l'égalité et de l'équité de genre 2020-2022

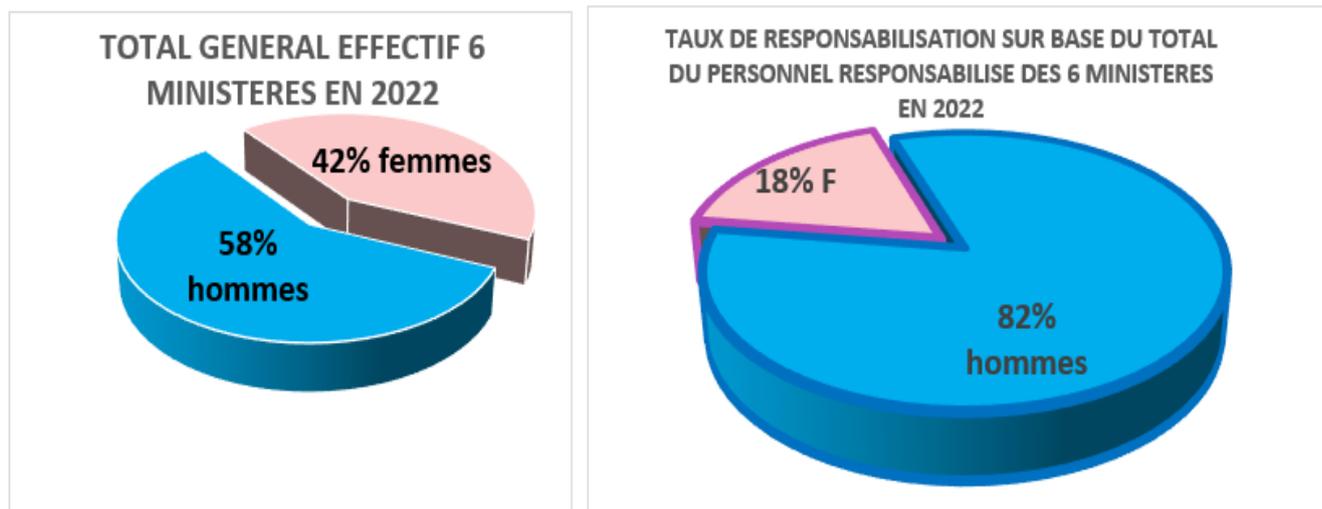
Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	H	F	% F	Total	H	F	% F	Total	H	F	% F
(240) Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBJEJ)												
Total effectif responsabilisé	44	32	12	27%	45	32	13	29%	44	31	13	30%
Total général	74	59	15	20%	80	61	19	24%	79	60	19	24%
(510) Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA)												
Total effectif responsabilisé	5089	4449	640	13%	5146	4353	793	15%	5 187	4 379	808	16%
Total général	29412	17785	11627	40%	31124	18405	12719	41%	33 358	19 273	14 085	42%
(610) Ministère de la santé, de l'hygiène et de l'accès universel aux soins (MSHPAUS)												
Total effectif responsabilisé	354	294	60	17%	358	297	61	17%	358	297	61	17%
Total général	11555	6540	5015	43%	12378	6876	5502	44%	12 376	6 881	5 495	44%
(740) Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA)												
Total effectif responsabilisé	325	202	123	38%	324	202	122	38%	324	185	139	43%
Total général	585	350	235	40%	559	334	225	40%	570	325	245	43%
(810) Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR)												
Total effectif responsabilisé	673	576	97	14%	1573	1298	275	17%	1 543	1 252	291	19%
Total général	962	835	127	13%	2062	1616	446	22%	2 023	1 570	453	22%
(830) Ministère des Travaux Publics (MTP)												
Total effectif responsabilisé	78	68	10	13%	78	68	10	13%	78	68	10	13%
Total général	237	195	42	18%	237	195	42	18%	237	195	42	18%
TOTAL GENERAL RESPONSABILISE	6563	5621	942	14%	7524	6250	1274	17%	7 534	6 212	1 322	18%
TOTAL GENERAL EFFECTIF	42825	25764	17061	40%	46440	27487	18953	41%	48 643	28 304	20 339	42%

Sources : DGBF, MDBJEJ, MEPSTA, MASPFA, MSHPAUS, MAEDR, MTP

Il ressort de l'analyse sexo désagrégée des effectifs que sur le total des agents de ces ministères, 42% du personnel est constitué de femmes, une moyenne de 18% de femmes sont responsabilisées (cf. graphique 1).

Graphique 1 : Responsabilisation des personnels féminins en 2021

La responsabilisation des femmes en 2022 est projetée à minima au niveau de responsabilisation de 2021.



En termes de concentration de personnel féminin, la parité est observée au niveau pilotage en ce sens que 3 des 6 ministères sont dirigés par des femmes : Ministre des Travaux Publics (MTP), Ministre de l'action sociale (MASPFA) et le Ministre du développement à la base (MDBJEJ).

Le MSHPAUS avec 44%, le MASPFA avec 43%, le (MEPSTA) avec 42% et le MDBJEJ avec 30% ont les plus fortes concentrations de personnel féminin.

En termes de responsabilisation des femmes, le MASPFA avec 43% et le MDBJEJ avec 30%, ont les plus forts taux de responsabilisation des femmes. Les 4 autres ministères (MSHPAUS, MAEDR, MTP, MEPSTA) ont un taux de responsabilisation des femmes oscillant entre 13% et 19%.

Ces réalités pourraient difficilement s'inverser significativement dans le court terme au regard de la pyramide des personnels qui montre une base large constituée de personnel féminin (personnel d'appui et d'exécution généralement sans qualification). L'une des raisons est le manque de niveau scolaire adéquat pour occuper ces postes. Une solution de moyen terme est de renforcer les efforts de motivation et d'accompagnement des jeunes filles au niveau de l'enseignement supérieur et dans les centres de formations professionnelles par une meilleure orientation vers certaines filières scientifiques ou des métiers jadis exclusivement réservés aux hommes (Exemples bâtiments et travaux publics). De même, des actions de renforcement de capacité (leadership, projet de vie, confiance et estime de soi) pourraient être menées à l'endroit des jeunes filles mais aussi du personnel féminin de ces ministères afin de détecter des talents à tirer vers le haut.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Le Premier Ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, nominée parmi les 100 femmes les plus influentes d’Afrique en 2021, en séance de renforcement des capacités des jeunes filles en leadership, projet de vie, confiance et estime de soi car elles ont désormais un modèle à suivre.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BUDGET SENSIBLE AU GENRE
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES (MDBJEJ)



Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé et Mme Myriam DOSSOU-d'ALMEIDA, Ministre en charge du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, en action sur le terrain.



III- LA BSG AU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES (MDBJEJ)



1- Bilan de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG)

Le ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ) met en œuvre la politique de l'Etat en matière de promotion du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

A ce titre, il est chargé d'impulser la dynamique nécessaire pour promouvoir et soutenir le développement harmonieux des communautés à la base et de s'assurer de la prise en compte des préoccupations desdites communautés dans les divers documents stratégiques : politiques, stratégies et plan de croissance pour la réduction de la pauvreté. Il élabore avec les ministères concernés, le plan de formation des jeunes. Il traite de toutes les questions relatives à l'encadrement citoyen, civique et à l'emploi des jeunes, à leur insertion socio-économique, à leur participation à la prise des décisions, à leur intégration dans le processus de consolidation de paix, de sécurité, de développement et de construction nationale.

❖ Acquis

Les textes sur lesquels se fondent les interventions du ministère s'inscrivent dans les axes et effets de la Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre du Togo (SNEEG) car :

- la politique nationale de développement à la base (PNDB) met l'accent sur l'amélioration durable des conditions de vie des populations à la base, notamment de celles plus vulnérables que constituent les femmes et les jeunes ;
- l'arrêté interministériel n° 001/2013/MDBAJEJ/MATDCL portant application du décret n° 2012-005/PR du 29 février 2012 relatif aux comités de développement à la base (CDB) en son article 5 stipule que le bureau exécutif d'un comité de développement à la base est composé de sept (7) membres dont au moins trois (3) femmes, élus pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une seule fois ;
- le début de la budgétisation sensible au genre dans le budget programme expérimental du ministère en 2018, ensuite une budgétisation effective à partir de 2021 avec une allocation de ressources pour les activités de genre dans le programme « pilotage et soutien aux services du MDBJEJ ».

Nous pouvons également noter un niveau appréciable de responsabilisation des femmes aux postes de décision qu'il convient de maintenir et renforcer tout de même. Car depuis sa création en 2008 à ce jour, le MDBJEJ a vu se succéder trois (3) femmes à sa tête. Et 2/3 des directeurs généraux des structures autonomes rattachées au ministère sont des femmes.

Par ailleurs, la prise en comptes des conclusions du rapport d'analyse de sensibilité genre du document de programmation pluriannuelle des dépenses du ministère produit en septembre 2018 a permis de disposer des données (résultats) suivantes, différenciées par sexe, permettant une analyse de la situation des hommes et des femmes résultant des initiatives d'inclusion sociale et économiques entreprises par le ministère entre 2019 et 2020.

Tableau 3 : Effectifs des volontaires par sexe entre 2019 et 2020

Indicateurs	2019			2020		
	Total	F	M	Total	F	M
Nombre de Volontaires nationaux mobilisés	8 500	1 783	6 717	8 861	4 760	4 101
Nombre de Jeunes formés en entrepreneuriat	14 509	3 097	11412	12 745	1299	11446
Nombre de micro entreprises créées par les jeunes formés	9 011	331	8680	7 389	901	6488
Nombre bénéficiaires des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre EJV	7 627	4 497	3 130	6 497	3 819	2 678
Nombre d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	91 666	44 152	47 514	97 518	47 146	50 372
Bénéficiaires des transferts monétaires	45 702	43 455	2 247	60 419	57 825	2 594

Source : MDBJEJ

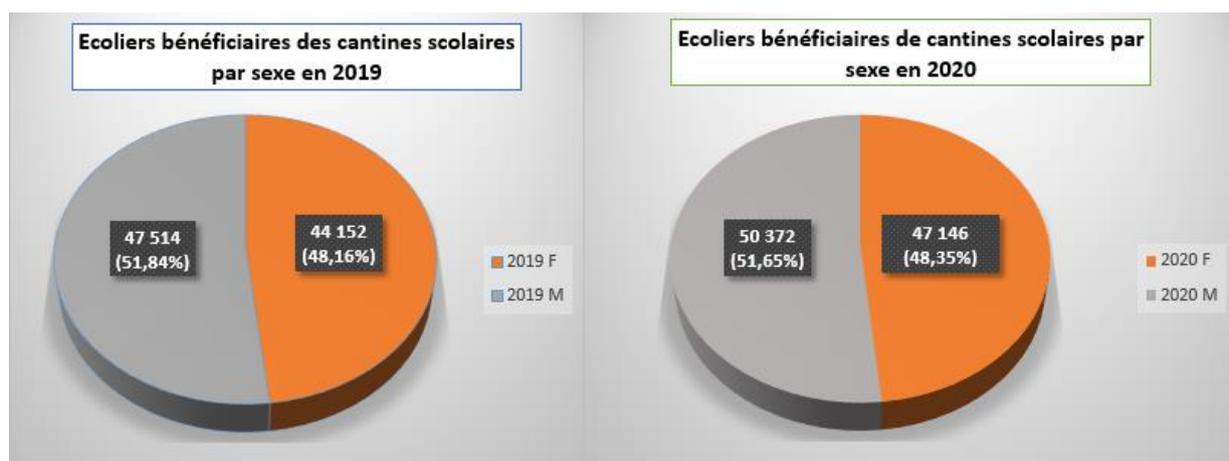
Graphique 2: Evolution des volontaires nationaux par sexe entre 2019-2020



Source : MDBJEJ

Le graphique montre une disparité considérable entre les femmes et hommes volontaires nationaux (VN) mobilisés en 2019. Cette situation défavorable aux femmes a été résorbée en 2020 car le nombre de femmes VN est passé de 1 783 en 2019 à 4 760 en 2020 dépassant le nombre de VN hommes de plus de 600.

Graphique 3: Effectifs des bénéficiaires de cantine par sexe en 2019 et 2020



Source : MDBJEJ

Entre 2019 et 2020, l'effectif des élèves filles bénéficiaires des cantines scolaires est passé de 44 152 à 47 146. Ce qui représente une hausse de près de 3000 soit 6,78%.

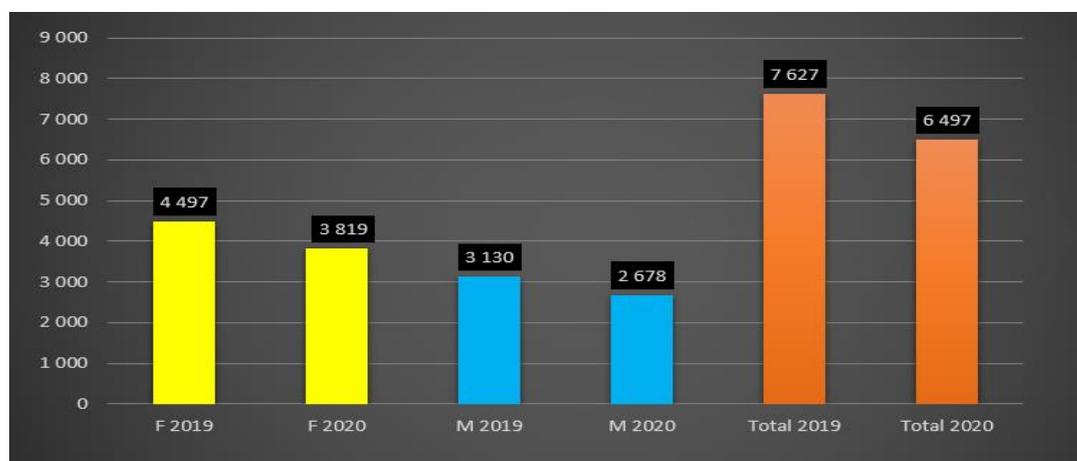
Graphique 4: Évolution des bénéficiaires des transferts monétaires par sexe entre 2019-2020



Source : MDBJEJ

Depuis la phase pilote (2013-2017) du programme des transferts monétaires au Togo, les bénéficiaires étaient au départ les mères et tutrices des enfants de 0 à 59 mois et les femmes enceintes d'au moins trois (03) mois. Dans sa phase d'extension depuis 2019, le Gouvernement a étendu les transferts monétaires aux ménages et ce sont les femmes qui sont désignées pour percevoir ces transferts monétaires au sein des ménages. Ce qui justifie un nombre assez important de femmes par rapport aux hommes sur la période. Ceci constitue un exemple de discrimination positive en faveur de la femme.

Graphique 5 : Evolution du nombre de bénéficiaires des THIMO par sexe sur le projet Emploi des Jeunes Vulnérables (EJV) entre 2019 – 2020



Source : MDBJEJ

Le projet EJV a pour objectif de fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo. Le document de projet validé avec le bailleur dispose que le nombre de femmes bénéficiaires soit d’au moins 50%. Fort de cet atout, on constate que le nombre de bénéficiaires femmes dépasse celui des hommes sur la période.

❖ **Contraintes**

Malgré ces acquis notables, le secteur reste confronté à certaines difficultés. Les principales contraintes et défis du ministère sont :

- un déficit d’appropriation et de mise en œuvre du « gender mainstreaming » dans le contexte de budget programme ;
- un déficit de financement concernant les activités liées à la prise en charge du genre ;
- le retour en force de certains obstacles au maintien des filles à l’école tels que les coûts d’opportunité » ;
- la définition des priorités qui n’intègre pas la transversalité de la question genre ;
- la difficulté à collecter l’information liée au genre au niveau des structures autonomes rattachées au département ;
- l’absence d’un audit genre pour faire l’état des lieux sur le niveau d’intégration du genre dans les politiques du département ;
- l’insuffisance de formation des acteurs sur la budgétisation et le suivi-évaluation sensibles au genre ;
- l’insuffisance des ressources humaines et financières ;
- l’insuffisance de formation des agents de la Cellule Genre.

Pour réussir cette politique d’intégration du genre dans le département, les défis ci-après méritent une attention particulière : (i) l’appropriation parfaite de la dimension genre par le

top management du ministère ; (ii) la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité et (iii) l'implication et la participation de la cellule genre dans les travaux de conception des projets et programmes du ministère.

2- Stratégies et perspectives

La stratégie déclinée à court et moyen terme par le département en matière de genre sera axée sur la mise en œuvre à travers les perspectives suivantes :

La stratégie de mise en œuvre de la BSG au sein du ministère se fera à travers un état des lieux sensibles au genre selon un processus participatif. Cet état des lieux permettra d'identifier les problèmes du secteur, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur et d'analyser les besoins différenciés selon le sexe. Ainsi, toutes les parties prenantes identifiées à savoir le ministère, les bénéficiaires (femmes/hommes), les partenaires et autres acteurs travailleront à la prise en compte des questions du genre dans les projets/actions du ministère tout en définissant des indicateurs sensibles au genre sur des objectifs.

En termes de mesures adoptées, il faut mentionner la mise en place d'une cellule genre avec des points focaux genre désignés au sein du ministère. Cette cellule est dotée d'une allocation pour mener des activités à cet effet. En perspectives, le ministère devra : (i) faire l'audit institutionnel et organisationnel «genre» du ministère ; (ii) élaborer un plan d'actions « genre » du ministère ; (iii) désigner en plus du niveau central, des « points focaux genre » dans les antennes régionales et dans les structures rattachées du département ; (iv) renforcer la cellule genre en ressources humaines, matérielles et financières ; (v) sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère et (vi) élaborer le document budgétaire sensible au genre du ministère.

Par ailleurs, un exercice de marquage des dépenses du budget 2022 du ministère a été effectué. Il a notamment porté sur les programmes, actions, projets et activités qui promeuvent l'égalité et l'équité de genre. Cet exercice a permis de détecter l'existence d'initiatives visant directement l'égalité de genre, mais les dépenses liées à l'égalité de genre sont encore peu nombreuses dans les domaines essentiels du ministère. Au terme de cet exercice de marquage et de priorisation des dépenses, le programme jeunesse a été jugé prioritaire, car ayant plus d'actions/projets en lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif significatif.

L'un des défis à relever à l'avenir reste la prise en compte du genre dans les objectifs aussi global et spécifiques dans la formulation des nouveaux projets et programmes à implémenter par le département.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions et activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 08 prog/actions/projets/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG alors que 05 prog/actions/projets/activités du ministère n'ont aucun lien avec la PNEEG.

Les activités de promotion du genre ont été identifiées dans les trois (03) programmes du DPPD du ministère à savoir : (i) Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ ; (ii) Développement à la base et (iii) Jeunesse.

En suivant la méthodologie de marquage décrite au point II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Les résultats sont présentés dans les deux tableaux 4, 5 et 6 suivants.

Tableau 4 : Dépenses avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (score 2) (MDBJEJ)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P1 Pilotage et coordination des actions	
A6 Genre et équité	1 300
Somme	1 300

Tableau 5 : Dépenses avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (score 1) (MDBJEJ)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
Programme 3: Jeunesse	
A4 Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	
Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ)	557 905
Somme	557 905

Tableau 6 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principal ou significatif (score 0) (MDBJEJ)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
Programme 2: Développement à la base	
A4 Promotion des filets sociaux	
Projet de filets sociaux et services de base (FSSB)	8 451 148
Programme 3: Jeunesse	
A4 Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	
Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)	2 742 088
Somme	11 193 236

Source : MDBJEJ

En ce qui concerne le programme « Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ », les activités/projets sensibles au genre identifiés sont en étroit lien avec l'action « Equité et Genre » contenue dans ce programme. Il s'agit entre autres :

- 1) Elaborer un plan d'actions "genre" du ministère ;
- 2) Faire l'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère ;
- 3) Sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère ;
- 4) Elaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG) ;

- 5) Assurer la relecture de l'arrêté portant organisation des DAF pour prendre en compte les réformes des finances publiques et une section sur le genre.

Pour réaliser toutes les activités genre de ce programme, le ministère a prévu un **montant d'un million trois cent mille (1 300 000) FCFA** au titre de l'année 2022.

S'agissant du **programme « Développement à la base »**, les activités ci-après sont identifiées :

- 1) Favoriser la promotion des filets sociaux à travers le projet de filets sociaux et services de base (FSSB) ;
- 2) Assurer un revenu minimum aux ménages vulnérables plus particulièrement à la cible femme.

Pour la réalisation de ces activités au titre de l'année 2022, le ministère prévoit allouer un montant de **huit milliards quatre cent cinquante et un millions cent quarante-huit mille (8.451.148.000) FCFA**.

Quant au **programme « Jeunesse »**, les activités en lien avec la budgétisation sensible au genre concernent essentiellement le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Pour la réalisation de ces activités, le ministère prévoit allouer un montant de **trois milliards deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille (3.299.993.000) FCFA** pour le compte de l'année 2022.

Au total, Pour réussir la mise en œuvre de ces activités, le département a prévu un montant de **onze milliards sept cent cinquante-deux millions quatre cent quarante et un mille (11.752.441.000) FCFA** pour l'année 2022.

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère

L'analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère est présentée dans l'annexe 2.

Le département dans les gouvernements successifs est dirigé par une femme depuis 2008. L'actuel Premier Ministre et première femme Cheffe du gouvernement a dirigé ce département de 2009 à octobre 2020. En dehors du Directeur de Cabinet qui est un homme, le ministère a une femme attachée de Cabinet.

Conformément à son organigramme, l'administration centrale du ministère est dirigée par le secrétariat général, appuyé par trois (3) directions transversales chargées respectivement des affaires administratives et financières (DAAF), des études et de la planification (DEP) et de mobilisation de ressources (DMR). Aux côtés de ces structures de coordination générale interviennent trois (3) directions sectorielles stratégiques à savoir la direction du développement communautaire (DDC), la direction de la jeunesse (DJ) et la direction de l'emploi des jeunes (DEJ). Le secrétariat général est assuré par un homme et deux (2) directeurs centraux sur huit (8) sont des femmes.

Outre ces directions, le ministère dispose également des structures opérationnelles rattachées telles que l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) et ses

antennes déconcentrées au niveau de chaque région, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) et la coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ).

En dehors de la coalition qui est dirigée par un secrétaire permanent qui est un homme, les autres structures rattachées (ANADEB, FAIEJ et AVNT) sont dirigées par des directeurs généraux dont deux (2) sont des femmes. Le détail de l'effectif désagrégé du ministère est présenté dans les annexes.

L'analyse du tableau des effectifs sexo-désagrégés du personnel du ministère en annexe montre une légère tendance à la hausse du pourcentage des femmes de l'effectif total responsabilisé et de l'effectif total général entre 2020, 2021 et prévision d'effectif de 2022. Pour ce qui concerne l'effectif responsabilisé, il passe de 44 personnes dont 12 femmes en 2020, à 45 personnes dont 13 femmes en 2021 pour s'établir à 44 personnes dont 13 femmes en 2022. Ainsi, le pourcentage de femmes responsabilisées par rapport au total responsabilisé progresse respectivement de 27% en 2020, 29% en 2021 et 30% en 2022.

S'agissant de l'effectif total général (total responsabilisé et personnel d'appui et d'exécution sans qualification), il varie de 74 personnes à 80 personnes pour s'établir à 79 personnes dont 15 femmes respectivement en 2020, 19 femmes en 2021 et 2022. Ainsi, l'analyse montre que le pourcentage de femmes par rapport à l'effectif total général du ministère s'est accru de 20% en 2020 à 24% en 2021 et 2022.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action « genre » et la sensibilisation du top management sur le genre permettraient d'atteindre l'égalité hommes et femmes au niveau des postes de responsabilité au sein du ministère à l'horizon 2032.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BUDGET SENSIBLE AU GENRE 2022
MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT (MEPSTA)



*Education, une des supra-priorités du gouvernement.
"Eduquer une fille, c'est éduquer une nation entière"*



IV- LA BSG AU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT (MEPSTA)



L'éducation est un droit humain fondamental. C'est un droit dont la jouissance permet à chacun de comprendre et d'utiliser de nombreux autres droits.

Pour garantir ce droit, les pays doivent assurer l'égalité d'accès pour tous à une éducation et un apprentissage de qualité, inclusifs et équitables, ne laissant personne pour compte.

L'égalité entre les sexes est indissociable du droit à l'éducation pour tous. Réaliser l'égalité entre les sexes exige une approche fondée sur les droits assurant aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, non seulement l'accès et l'achèvement de cycles complets d'éducation, mais une autonomisation à égalité dans l'éducation.

Il revient donc à l'Etat d'établir et d'exécuter son budget au bénéfice de tous les togolais.

1- Bilan de la budgétisation sensible au genre : acquis et contraintes

❖ Les acquis

Au MEPSTA ; le plan sectoriel de l'éducation (PSE) révisé en juillet 2020 est le document de référence de programmation ; de planification et de définition des différentes stratégies. L'objectif principal du PSE et des partenaires de l'éducation est d'offrir à tous les enfants et aux jeunes togolais une éducation et une formation inclusive et équitable qui prend en considération les disparités existantes. Il couvre tous les secteurs de l'éducation.

Des actions ont été engagées aussi bien par le gouvernement que par les partenaires techniques et financiers, les ONG, la société civile et des associations dans tous les secteurs de l'éducation pour la prise en compte du genre.

Parlant des acquis réalisés dans le domaine du genre ; il peut être mentionné :

- la réalisation de l'audit genre de tout le département assorti des recommandations depuis 2016 ;
- la formation des membres de la cellule genre élargi aux points focaux, sur les thématiques (violence basée sur le genre sante sexuelle et reproduction), en genre et éducation et en suivi évaluation des projets ;
- la réalisation du plan d'action de la cellule genre ;
- début de la budgétisation sensible au genre depuis 2018 et rendu obligatoire en 2021 dans la loi de finances ;
- la promotion par l'Etat et ses partenaires des mécanismes de signalement en occurrence le lancement de la ligne verte " allo 1011". Cette ligne permet de briser la loi de silence autour des abus faits aux enfants et à la fille en particulier.

Au niveau des élèves :

Pour réduire les disparités et améliorer l'accès des élèves et plus précisément des filles à l'éducation primaire, secondaire et technique le gouvernement a adopté des mesures fortes dont :

- l'Arrêté n°058/MENR/MEFP du 03 novembre 2000 portant fixation des frais scolaires dans les établissements publics d'enseignement général. Au collège ; les filles payent 70 pour cent des frais fixés tandis que les garçons payent la totalité ;
- distribution des serviettes hygiéniques aux élèves du primaire et du secondaire ;
- distribution de kits scolaire composés : (i) d'une bicyclette, (ii) de deux uniformes scolaires, (iii) des frais de scolarité et (iv) d'une bourse mensuelle de quinze mille (15.000) francs aux meilleures filles ; (activité réalisée par le projet BID en 2014) ;
- la dotation de chacun des deux (2) villages ayant obtenu les meilleurs taux de scolarisation des filles d'un moulin à grains et d'un kit agricole constitué d'une charrue, d'une houe triangle, d'un butteur simple, d'une herse, d'une charrette et de trois bœufs, activité réalisée par le projet BID en 2014) ;
- la construction des toilettes séparées pour les filles et les garçons ;
- l'élimination des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires ;
- la mobilisation des imams et maîtres coraniques en milieu musulman, des maitres d'églises catholiques ; des chefs traditionnels et coutumiers, des leaders d'opinion en faveur de la scolarisation des filles ;
- l'encadrement de la petite enfance en vue de libérer la fille scolarisable et la mère ;
- la mise en place des clubs de filles et des clubs de mères pour promouvoir les modèles valorisants dans certains établissements.

La jeune fille togolaise a désormais des modèles à qui elle va s'identifier. Ceci l'encourage à non seulement poursuivre les études mais encore à s'engager en politique.

Les différentes actions engagées par le gouvernement à travers les projets et majoritairement par les différents partenaires de l'éducation ont permis d'améliorer la scolarisation des filles et de réduire les disparités entre les sexes. Cependant, on remarque que la situation varie selon les régions. Des efforts restent toujours à faire surtout dans les régions à faible taux de scolarisation des filles telle que la région des Savanes qui compte moins de huit filles pour dix garçons dans le premier cycle du secondaire et moins de cinq filles pour 10 garçons dans le deuxième cycle du secondaire.

❖ Les Contraintes

En dehors des exploits réalisés pour la promotion du genre au ministère, nous avons des contraintes à tous les niveaux.

Au niveau central, il est constaté :

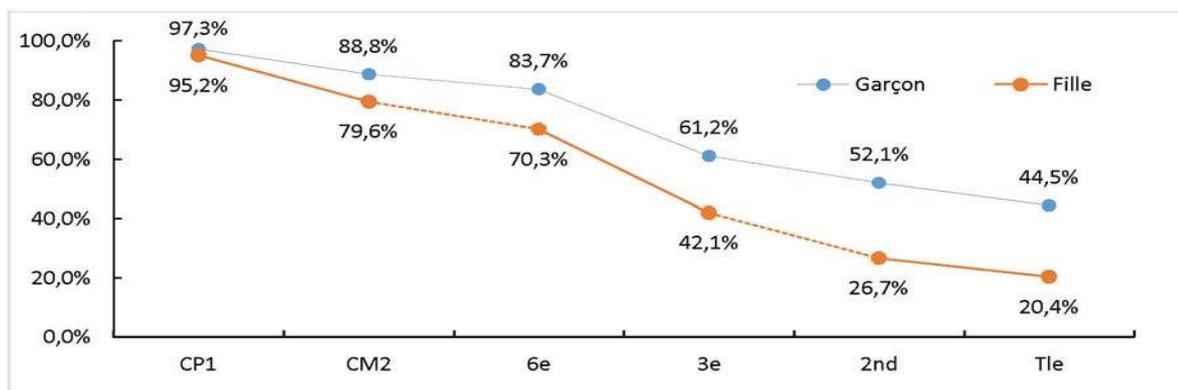
- le manque d'information et de formation des acteurs (personnel en général) sur le genre et la budgétisation sensible au genre ;
- la non association de la cellule genre dans l'identification et la définition des projets du MEPSTA empêche la réelle prise en compte de ses préoccupations ;
- le manque de représentants des points focaux genre dans les directions et inspections régionales.

Sur le terrain : au niveau des élèves, malgré de multiples efforts consentis pour promouvoir l'équité et l'égalité, la disparité entre les garçons et les filles reste liée à plusieurs autres facteurs à savoir :

a- Les disparités liées au sexe

Alors que les chances d'accès à l'enseignement primaire sont quasiment identiques pour les filles (95,2%) et pour les garçons (97,3%), les écarts se creusent au fil du parcours scolaire (cf. graphique 6). Les chances d'achever le primaire sont évaluées à 79,6% pour les filles contre 88,8% pour les garçons, une différence de 9,2 points de pourcentage. L'écart continue de se creuser à l'entrée au collège avec un écart de 13,4 points de pourcentage entre les filles et les garçons. Ces disparités continuent de se creuser encore un peu plus dans la mesure où les chances d'achèvement de ce même cycle sont estimées à 42,1% pour les filles, contre 61,2% pour les garçons, soit un écart de près de 20 points de pourcentage. Dans le 2nd cycle du secondaire, les chances d'accès au lycée sont deux fois moindres pour les filles (26,7%) que pour les garçons (52,1%) et celles de l'achever encore un peu plus élevées.

Graphique 6: Probabilité d'accéder et d'achever les différents niveaux d'enseignement selon le genre, année 2017



Source : calcul des auteurs à partir des données MICS6 2017

Dans « l'étude qualitative complémentaire sur les facteurs de non-scolarisation des filles dans les zones de sous-scolarisation » commanditée par l'UNICEF en 2019 et réalisée dans les régions des savanes, centrale et des plateaux, il est ressorti que la sous-scolarisation, la non scolarisation et la déscolarisation des filles sont des réalités dont les principales causes sont : le trafic d'enfants, la pauvreté, les grossesses en milieu scolaire, les pratiques culturelles et traditionnelles néfastes telles que le mariage précoce, l'échange, le rapt, les mutilations génitales féminines (MGF), etc.

b- Les disparités liées à la sous-représentation des femmes enseignantes dans les établissements secondaires un et deux et surtout à zones reculées

Elles s'expliquent par :

- le manque de mesures incitatives claires pour augmenter la proportion des femmes enseignantes et attirer celles-ci vers les zones rurales ;
- le manque de dispositions telles que la discrimination positive pour revoir le taux de femmes lors des recrutements des fonctionnaires enseignants.

c- Les disparités liées aux richesses des familles

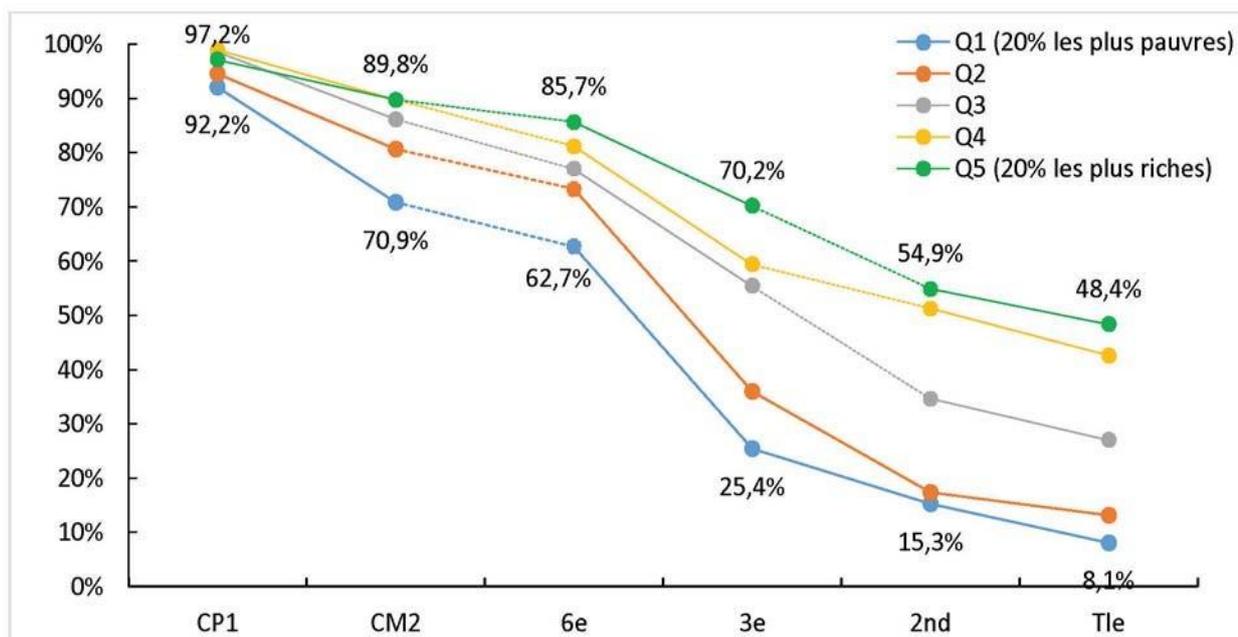
Les disparités dans la scolarisation sont également liées au niveau de vie des familles. Selon le RESEN (Rapport sur l'état du système éducatif national), la majorité des individus n'ayant pas eu accès à l'école sont issus des familles les plus défavorisées (cf. graphique 7). Les deux quintiles les plus pauvres regroupent à eux seuls 60% de la population des 3-24 ans n'ayant pas eu accès à l'école (34% étant issus du premier quintile et 25% du second quintile).

Les disparités liées au niveau de vie commencent dès l'accès à l'école mais elles s'accroissent énormément au fur et à mesure que l'on avance dans les différents cycles d'enseignement. Les chances d'avoir accès au CP1 s'élèvent à 92,2% pour ceux qui appartiennent à la frange la plus pauvres de la population, contre 97,2%

pour les plus riches.

L'écart se creuse ensuite davantage en ce qui concerne l'achèvement du primaire et ceci en raison d'une rétention moindre pour les élèves issus des milieux les plus pauvres. On note, en effet une différence de 18,9 points de pourcentage dans la probabilité d'achever les cycles d'enseignement primaire entre les individus les plus riches (Q5) et les plus pauvres (Q1) tandis que la différence n'était que de 5 points de pourcentage pour l'accès au CP1.

Graphique 7 : Probabilité d'accéder et d'achever les différents niveaux d'enseignement selon le niveau de vie, année 2017



Source : calcul des auteurs à partir des données MICS6 2017

Ces inégalités sont à mettre en perspective avec le poids financier que les familles doivent supporter pour scolariser leurs enfants.

2- Stratégies et perspectives

La mise en œuvre effective de la budgétisation sensible au genre selon l'agenda prévu au MEPSTA se focalisera sur l'amélioration des conditions de la scolarisation de la jeune fille ; son maintien et son achèvement au préscolaire ; au primaire ; au secondaire et à l'enseignement technique. On a :

- l'accroissement du nombre des éducatrices au préscolaire pour attirer les petites filles scolarisables;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication incluant des communications radiophoniques et télévisées, des séminaires, des fora communautaires visant à sensibiliser les acteurs à tous les niveaux sur l'importance de l'éducation parentale et en particulier de l'éducation préscolaire pour tous les enfants ; des jeunes filles y compris les enfants en situation de handicap et ceux à besoins spéciaux dans le développement de la petite enfance ;

- la mise en place des mesures incitatives pour encourager les enseignantes qui acceptent servir dans les zones reculées ;
- la poursuite de l'octroi des kits scolaires aux filles dans les zones à faible taux de scolarisation de la jeune fille (savane ; kara ; centrale et plateaux) ;
- la poursuite des fora de sensibilisation à l'endroit des élèves filles ; des parents et des leaders religieux et communautaires sur l'importance et les avantages de la scolarisation de la jeune fille ;
- les sensibilisations à l'endroit des élèves filles ayant obtenu le BEPC afin qu'elles optent pour les séries techniques et industrielles.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions et activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 1 prog/actions/projets/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG alors que 18 prog/actions/projets/activités du ministère n'ont aucun lien avec la PNEEG.

La planification des activités prenant en compte le genre se retrouve dans le programme 1 du ministère. Néanmoins, des activités relatives au genre se retrouvent dans le reste des programmes surtout dans les projets mis en œuvre.

En suivant la méthodologie décrite dans la partie II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Les résultats sont présentés dans les trois (3) tableaux (7, 8 et 9) suivants.

Tableau 7 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MEPSTA)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P1:Pilotage et soutien des services du ministère	16 786 136
Action1: Pilotage et coordination des actions	13 200
Actualiser le plan d'action de la cellule genre du ministère déjà élaboré au niveau central	2 000
Sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère	200
Organiser les activités marquantes la journée internationale de la femme	2000
Sensibiliser les élèves filles sur leur orientation vers les filières scientifique; industrielles et agricoles	1000
Former les points focaux genres désignés sur le concept genre et développement	5000
Sensibiliser les élèves des régions golfe /Lomé sur le genre; l'importance de l'éducation de la jeune fille et sur les conséquences des grossesses précoces	3000
Action 2: Gestion des ressources humaines	9 500
P2 : Enseignements Préscolaire et Primaire	85 202 474
A2: Amélioration de la qualité de l'enseignement au préscolaire et primaire	10 000
Organiser un concours d'éloquence de fin d'année dans le grand Lomé à l'endroit des écoliers sur le genre	0
P3:Enseignement secondaire général	44 436 157
A1: Coordination et suivi des actions du secondaire général	10 852
Organiser des séries de communication à l'endroit des enseignants et des élèves des régions des savanes et de Kara sur l'importance de l'éducation de la jeune fille et son maintien à l'école	0
Actualiser le module de formation sur la prévention des VGMS, la protection et l'abandon de la jeune fille (PAREC 2)	0
P4:Enseignement technique et Formation professionnelle	9 053 523

A3:Amélioration de la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	5 000
Assurer la sensibilisation communication à l'accès à la filière industrielle et technique des jeunes filles	0
Octroyer des bourses d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières	0
TOTAL	13 200

Source : MEPSTA

Tableau 8 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MEPSTA)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P2 : Enseignements Préscolaire et Primaire	85 202 474
A2 Amélioration de la Qualité de l'enseignement préscolaire et primaire	
Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEEB)	10 309 047
Somme	10 309 047

Source : MEPSTA

Tableau 9 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 ») (MEPSTA)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P3:Enseignement secondaire général	
A2: Amélioration de la qualité de l'enseignement au secondaire général	44 357 169
P4:Enseignement technique et Formation professionnelle	
A6:Amélioration de l'employabilité des jeunes/ adultes dans les métiers agro-sylvo pastoral et de l'artisanat	
Formation technique et professionnelle et emploi des jeunes (PAFPE-Phase 2)	486 807
Somme	44 843 976

Source : MEPSTA

Dans le souci d'avoir une budgétisation sensible au genre ; les activités les plus importantes retenues dans le programme 1 sont :

- actualiser le plan d'actions de la cellule genre du ministère déjà élaboré au niveau central
- sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère.

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère

L'analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère est présenté dans l'annexe 2.

L'analyse des effectifs sexo-désagrégés du personnel du MEPSTA montre une légère tendance à la hausse du pourcentage des femmes au poste de responsabilité entre 2021 et 2022 par rapport au pourcentage total du personnel au poste de responsabilité.

En 2020, sur 17 directeurs centraux et régionaux ; il n'y avait qu'une femme

En 2021, sur 18 directeurs centraux et régionaux, nous avons 3 femmes soit une hausse de 17%.

Concernant les chefs division et chefs section, en 2020 sur 76 chefs divisions au total, 21 sont des femmes soit un taux de 28%. En 2021, on note une régression : pour 73 chefs divisions ; 19 seulement sont des femmes soit un taux de 26%.

S'agissant des chefs sections, en 2020, il était dénombré 39 femmes sur un total de 110 chefs section soit un taux de 35%. En 2021, pour 105 chefs divisions, 37 étaient des femmes, soit un même taux de 35%.

En 2020, l'effectif total des chefs d'établissements était de 4812, dont 562 femmes soit un taux de 12%. Tandis qu'en 2021, on a au MEPSTA, 717 femmes chefs d'établissements pour un total de 4877 soit un taux de 15%.

En résumé, en 2020 pour un effectif total de 29 412 personnes, 11 627 sont des femmes soit 39,5%.

En 2021, l'effectif total du personnel est de 31 124, dont 12 719 femmes avec un taux de 42,2%, En 2022, l'effectif total des femmes programmé est de 12085 sur un total de 33358. Soit une augmentation de 2%.

La promotion des femmes aux postes de responsabilité au ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA) demeure un défi permanent à relever d'autant plus que les talents et les compétences féminines existent.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BUDGET SENSIBLE AU GENRE 2022
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS (MSHPAUS)



La CARMA pour la gratuité de la césarienne et le programme WEZOU de prise en charge gratuite de la femme enceinte et du nouveau-né.



V- LA BSG AU MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS (MSHPAUS)

La politique nationale de la santé vise à « assurer à toute la population le niveau de santé le plus élevé possible en mettant tout en œuvre pour développer un système de santé performant basé sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives, accessible et équitable, capable de satisfaire le droit à la santé de tous en particulier les plus vulnérables », les différentes cibles bénéficiant des actions des programmes non contributifs du MSHPAUS sont composées essentiellement des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Malgré ces dispositions prises en faveur du genre, il ressort que le secteur de la santé de notre pays, soit exposé à un certain nombre de risques de santé dus à l'insuffisante prise en compte de la dimension genre dans l'expression des besoins de santé. Ces risques sont entre autres :

- un faible accès aux services de santé ;
- une influence sur la santé sexuelle des individus et leur vulnérabilité au VIH liées aux rôles sociaux et les représentations aux genres ;
- une santé sexuelle et reproductive des femmes et des hommes affectés par les stéréotypes ;
- une inégale participation aux décisions en lien avec la santé (non seulement au niveau de la famille mais aussi des politiques de santé) ;
- une accessibilité réduite aux produits contraceptifs par les femmes ;
- un manque d'autonomisation de la femme en matière de santé.

1- Bilan de la budgétisation sensible au genre : acquis et contraintes

❖ Acquis

Le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, conformément au décret n°2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres, est chargé de la définition et de la mise en œuvre des programmes d'amélioration de la couverture sanitaire ainsi que des stratégies de prévention et de lutte contre les grandes endémies. De plus, il est chargé de définir les orientations et de coordonner les actions en matière de la sécurité santé au travail. Il met en place des mécanismes appropriés pour le renforcement de l'hygiène publique, le contrôle de l'exercice des professions de santé ainsi que des établissements de soins et de leurs démembrements afin d'apporter à chaque citoyen, des soins et services de qualité, en tenant compte du contexte socio-économique et administratif du pays.

Dans cette optique, le MSHPAUS assure la permanence, la continuité du fonctionnement des services de santé, l'accès facile et équitable aux soins de santé et la coordination de tous les programmes et actions visant à la protection de la jeune fille, de la mère et de l'enfant, la réduction de la morbidité et de la mortalité liée aux maladies visant l'accès universel aux soins. Il met en place des mesures pour protéger la population contre les risques sociaux et professionnels.

Dans la politique nationale de santé (2011-2022), la santé de la mère et de l'enfant est une priorité majeure en lien avec les engagements des Chefs d'Etats de l'Union africaine.

Dans ses réformes en 2013, le ministère en charge de la santé s'est doté d'une direction spécifiquement dédiée à la santé de la mère et de l'enfant.

Ainsi, l'axe stratégique 1 du Plan national de développement sanitaire (PNDS 2017-2022) est orienté sur l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile et renforcement de la planification familiale et de la santé des adolescents.

En 2020, selon les estimations, 416 000 femmes ont utilisé des méthodes modernes de contraception, soit une prévalence de 23,1% au sein des femmes mariées. L'utilisation de ces méthodes contraceptives a permis d'éviter :

- 152 000 grossesses indésirées ;
- 54 000 avortements ;
- 400 décès maternels.



Le PNDS a généré l'élaboration d'un plan de stratégie de la santé de reproduction qui a permis de mobiliser des moyens pour la mise en œuvre des activités en faveur du genre, notamment :

- Projet MUSKOKA (région des plateaux et maritime). La finalité de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population togolaise.

L'objectif général est d'intensifier la réduction de la mortalité maternelle et infantile et de renforcer les services de planification familiale dans les régions maritime et des plateaux.

- Projet KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) dans la région de la kara : en 2015, le Gouvernement de la République du Togo et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) se sont mis d'accord pour le financement d'un nouveau programme dans le secteur de la santé. Une mission d'analyse de la situation a été menée et le rapport a souligné diverses difficultés dans la qualité de l'offre de soins maternels et néonataux et de grands besoins en planning familial, en communication pour le changement de comportement en vue d'augmenter l'utilisation des services de santé pour la consultation prénatale, l'accouchement assisté. Les groupes cibles du programme sont les femmes enceintes, les maris, les femmes et hommes en âge de procréer. La première composante et la plus importante du programme concerne l'amélioration du plateau technique dans les formations sanitaires publiques à travers des réhabilitations et l'extension des équipements. Sont ciblés en priorité, les services de maternité.



Projet pro santé : il s'agit d'un projet pour le renforcement du système de santé, santé sexuelle et reproductive et droits sexuels. L'objectif de ce projet est d'améliorer la santé de la population du Togo, en premier lieu dans le domaine de la santé sexuelle reproductive et des droits (SRGR). Il vise à réduire le taux de mortalité maternelle, augmenter le pourcentage des femmes enceintes qui bénéficient chacune de quatre (04) rendez-vous de soins prénataux. La zone d'intervention est la région de la kara et de façon ponctuelle la région centrale.

Avec la CARMMA (Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique), le Togo subventionne la césarienne des femmes enceintes depuis 2011 (la femme enceinte contribue juste avec 10 000 FCFA pour se faire césariser). La subvention pour la césarienne dans le budget du ministère s'élève chaque année à 1 058 000 000 FCFA et se poursuivra en 2022.

Un comité de pilotage pour l'élimination des fistules obstétricales au Togo a été mis en place depuis 2013 et a organisé des campagnes de réparation, de réhabilitation et de réinsertion sociale des femmes souffrant de ces fistules obstétricales.

○ **« WEZOU » : Programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né :**



En novembre 2020, le Conseil des ministres a adopté la gratuité de la prise en charge de la femme enceinte (la planification familiale, la consultation prénatale, l'accouchement et la césarienne) à partir de l'année 2021 pour un montant de 2 000 000 000 FCFA. Toute femme enceinte dès confirmation de l'état de grossesse au centre de santé est enrôlée dans le programme au kit thérapeutique ; un numéro matricule lui est attribué et sera utilisé durant tout son parcours. C'est un programme d'accompagnement médical et financier du Gouvernement togolais, initié en faveur de la femme enceinte afin de réduire la mortalité maternelle et néonatale.

Autres interventions en faveur du genre :

- La prise en charge de la santé des enfants et des femmes fait appel à plusieurs interventions menées dans le domaine de la vaccination contre les maladies évitables, la nutrition et la supplémentation en micronutriments, la gratuité des fistules obstétricales ;
- le traitement Préventif Intermittent contre le paludisme et don systématique de moustiquaires à la femme enceinte ;
- la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) du VIH/IST ;
- le traitement de Masse anti bilharziose chez les femmes en milieu rural,

- la vaccination contre la diphtérie et tétanos (Td) lors de la CPN ;
- la file active des PVVIH sous ARV augmente d'année en année passant de 43603 en 2015 à 80163 en 2020 et le sexe féminin représente plus de 70% de l'ensemble des bénéficiaires ;

Aussi, existe-t-il dans le département de la santé, une cellule focale genre mise en place par arrêté n°225/2020/MSHP/CAB/SG du 20 août 2020. Cette cellule bénéficie d'une ligne budgétaire à partir de 2021, intégrée dans le programme 1 (Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé), action 6 (intégration de la dimension genre et équité dans les actions du ministère). En vue de mener à bien les activités genre au sein du ministère, la cellule dispose également d'un plan d'action opérationnel triennal pour la période de 2020-2022.

En outre, il est mis en place un cadre interne de concertation et d'échange sur l'approche équité genre composé des points focaux genre des services du niveau central, ainsi que les points focaux genre au niveau déconcentré (régions, districts, hôpitaux et autres spécificités).



Concernant les ressources humaines en santé (RHS), un effort est fait pour la prise en compte de l'approche genre dans les politiques des ressources humaines (RH) en termes de la formation de base et du recrutement du personnel. Ceci a permis d'obtenir au titre des années 2019 et 2020, les résultats présentés dans les tableaux 10 et 11 et le graphique 8 suivants.

Tableau 10 : Effectifs des RHS par sexe en 2019 et 2020

Catégories professionnelles	2019				2020			
	Total	M	F	% féminin	Total	M	F	% féminin
Accoucheuse auxiliaire	641	0	641	100%	708	0	708	100%
Auxiliaire en pharmacie	29	20	9	31%	34	24	10	29%
Chirurgien-dentiste	12	9	3	25%	7	5	2	29%
Infirmier auxiliaire	759	563	196	26%	699	527	172	25%
Infirmier d'Etat	954	803	151	16%	1 094	909	185	17%
Médecin généraliste	139	116	23	17%	139	115	24	17%
Médecin spécialiste	339	284	55	16%	347	288	59	17%
Personnel administratif Cadre	740	511	229	31%	1 020	571	449	44%
Personnel administratif d'appui	2 373	1 451	922	39%	418	385	33	8%
Personnel administratif technique	118	114	4	3%	2 324	1 373	951	41%
Personnel d'hygiène et d'assainissement	379	353	26	7%	550	452	98	18%

Personnel de laboratoire	510	430	80	16%	232	203	29	13%
Personnel de réadaptation fonctionnelle	235	199	36	15%	2 877	1 059	1 818	63%
Personnel hospitalier d'appui	2 070	914	1 156	56%	163	156	7	4%
Personnel médico-technique	16	16	0	0%	14	14	0	0%
Pharmacien	17	7	10	59%	22	8	14	64%
Psychologue de la santé	37	25	12	32%	48	33	15	31%
Sage-Femme	627	0	627	100%	696	0	696	100%
Techniciens Supérieurs de Soins	839	614	225	27%	925	697	228	25%
TOTAL	11 555	6 540	5 015	43%	12 378	6 876	5 502	44%

Source : Rapports annuels de la DRH/MSHPAUS (2019 et 2020)

Globalement le tableau 10 présente une disparité entre les effectifs du personnel féminin et masculin avec des taux de 43% contre 57% en 2019 et 44% contre 56% en 2020. Cette tendance est à l'actif des corps de métiers typiquement féminisés.

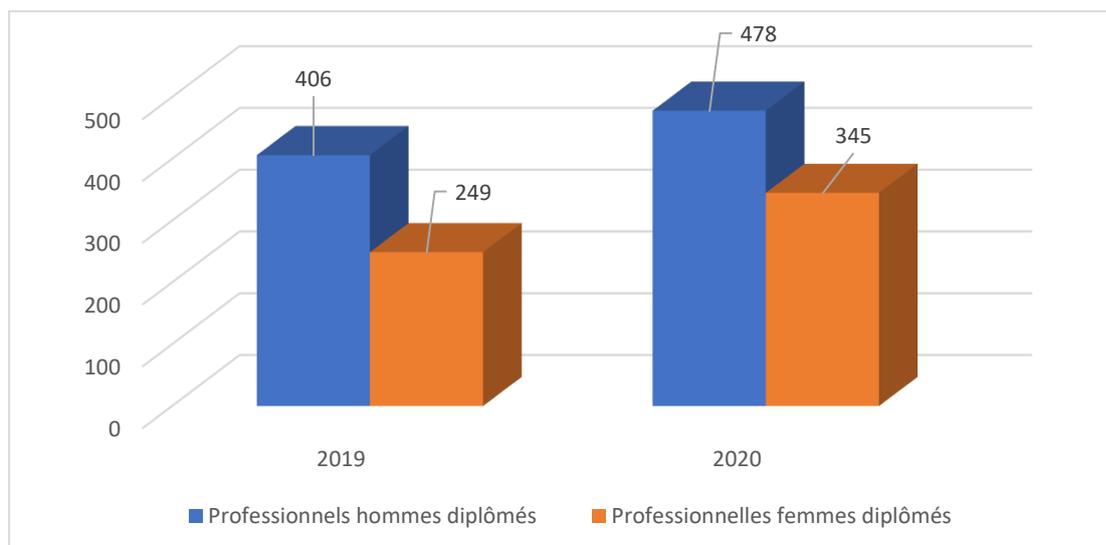
Cette disparité se confirme au sein des corps. Par exemple, pour les corps de métiers principaux notamment les médecins et infirmiers, le personnel féminin ne représente que 17% et 0% pour le personnel médico-technique.

Tableau 11 : Effectif des diplômés paramédicaux des écoles professionnelles de 2019-2020

Filières/spécialités	2019				2020			
	Total	M	F	% des femmes	Total	M	F	% des femmes
Médecins généralistes	157	126	31	20%	74	62	12	16%
Pharmaciens	11	10	1	9%	20	18	2	10%
Spécialistes paramédicaux	52	37	15	29%	50	37	13	26%
Spécialistes médicaux	90	62	28	31%	84	65	19	23%
Infirmiers (IDE, IAE)	248	170	78	31%	210	171	39	19%
Sages-femmes d'Etat et Accoucheuses Auxiliaires	171	0	171	100%	152	0	152	100%
Kinésithérapeutes	22	18	4	18%	15	13	2	13%
Auxiliaires d'Etat en Pharmacie	25	14	11	44%	20	15	5	25%
Orthoprothésie	20	19	1	5%	11	9	2	18%
Agents d'Hygiène et Assainissement	19	18	1	5%	19	16	3	16%
Techniciens en Imagerie et radiologie médicale	8	4	4	50%	0	0	0	0%
Ensemble	823	478	345	42%	655	406	249	38%

Source : Rapports annuels de la DRH/MSHPAUS (2019 ; 2020)

Graphique 8: Evolution des professionnels de la santé diplômés des écoles de formation en santé entre 2019 et 2020



Source : MSHPAUS

L'analyse du graphique ci-dessus, révèle une augmentation de 28% en 2020 de l'effectif des diplômés de sexe féminin. Par contre il apparaît une nette dominance des hommes parmi ces diplômés malgré le fait que les filières de sages-femmes et d'accoucheuses auxiliaires soient exclusivement des formations dédiées aux femmes. Il faut surtout noter que les femmes sont moins représentatives dans les filières de la médecine générale et de la pharmacie (cf. Tableau 11).

Tableau 12 : Effectif des marchés publics attribués à la cible de 25% 2020 du MSHPAUS

MARCHES ATTRIBUES		COUPLES	HOMMES	FEMMES	% FEMMES
TOTAL	128	2	69	57	44,53%
MONTANT	625 928 393	1 999 755	359 319 573	264 609 065	42,27

Source : MSHPAUS

Dans la politique de passation des marchés publics, 25 % des marchés publics sont réservés pour appuyer et accompagner les femmes et les jeunes dans la création d'emploi et d'entreprise. Dans ce cadre, le ministère en charge de la santé a réalisé des performances en la matière. Le montant total exécuté en 2020 était de 625 928 393 FCFA contre 730 246 488 FCFA prévus. En cela, le nombre attribué aux femmes est inférieur à celui des jeunes entrepreneurs. Soit 57 femmes bénéficiant d'un montant total de 264 609 065 FCFA contre 69 jeunes entrepreneurs avec un montant de 359 319 573 FCFA.

❖ Contraintes

Le ministère en charge de la santé est confronté à quelques contraintes dans la prise en compte de la dimension genre malgré les efforts consentis pour la capitalisation de ces acquis. Il s'agit notamment de :

- ✓ l'absence d'orientation sur les indicateurs sensible au genre ;
- ✓ l'absence d'un audit approfondi sur le genre pour faire l'état des lieux sur le niveau d'intégration du genre dans la politique, programmes, stratégies et projets au niveau décentralisé du département ;
- ✓ l'inexistence d'une analyse sectorielle du genre du ministère de la santé ;
- ✓ la non appropriation du concept genre par les autorités compétentes ;
- ✓ l'insuffisance des données sanitaires désagrégées par sexe;
- ✓ l'insuffisance de formation des acteurs sur la budgétisation et le suivi-évaluation sensibles au genre ;
- ✓ l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour réussir cette politique d'intégration du genre au sein du ministère en charge de la santé, les défis ci-après méritent une attention particulière : (i) l'appropriation parfaite de la dimension genre par le top management du ministère ; (ii) la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité et (iii) l'implication et la participation de la cellule genre dans la conception des programmes, stratégies et projets du ministère.

2- Stratégies et perspectives

Il est largement admis que l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes est essentielle à la réalisation de l'ensemble des objectifs pour le développement de nos populations. La stratégie de mise en œuvre de la BSG au sein du ministère en charge de la santé permettra de renforcer le système sanitaire en prenant en compte la budgétisation sensible au genre.

• Stratégies

Les stratégies de mise en œuvre résident dans la conduite d'une analyse sectorielle de genre approfondies à travers un état des lieux avec une approche participative afin d'identifier les problèmes du secteur en lien avec le genre. Ainsi, toutes les parties prenantes identifiées au sein du ministère (la cellule focale genre, les bénéficiaires (femmes/hommes), les partenaires et autres acteurs) travailleront à la prise en compte des questions du genre dans les projets/actions du ministère tout en définissant des indicateurs sensibles au genre.

• Perspectives

En perspectives, le ministère en charge de la santé devra : (i) faire l'audit institutionnel et organisationnel genre; (ii) élaborer un plan d'action genre; (iii) renforcer la cellule genre en ressources humaines, matérielles et financières ; (iv) sensibiliser le top management du ministère sur le concept genre ; (v) renforcer les capacités des points focaux à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sur le concept genre ; (vi) élaborer le budget sensible au genre ; (vii)

renforcer le système d'information sanitaire en prenant en compte la dimension genre ; (viii) élaborer le rapport annuel de performance en tenant compte de la dimension genre ; (ix) prendre en compte le genre et équité dans le plan de riposte et crise sanitaire.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions et activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 09 prog/actions/projets/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG alors que 04 prog/actions/projets/activités du ministère n'ont aucun lien avec la PNEEG.

Les activités de promotion du genre ont été identifiées dans trois (03) des quatre programmes du budget programme du ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins : (i) Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé ; (ii) Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie, (iii) Réponse aux urgences sanitaires.

En suivant la méthodologie décrite dans la partie II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Le résultat est présenté dans le tableau 13 ci-dessous. Actuellement, il n'y a pas de dépenses marquées du score 1 avec « objectif significatif ».

Tableau 13 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») MSHPAUS

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P1 Pilotage et soutien des services du ministère	
A6 : Genre et équité dans le pilotage et soutien des services du ministère	45 000
P2 : Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	
Action: Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents	
Programme santé de Reproduction: renforcer les formations sanitaires offrant les soins obstétricaux et néonataux d'urgence	30 000
Initiative FP 2020: Renforcement de l'intégration des services de la planification familiale dans les autres services sanitaires (VIH/Sida, Paludisme, vaccination, nutrition santé jeunes et adolescents) et à l'endroit des populations clés	100 000
Achat et gestion des kits de césarienne (subvention pour la césarienne)	1 058 000
Mise en œuvre du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né (PNAFE) - Programme WEZOU	2 000 000
Mise en œuvre du Programme de Renforcement du Système Sanitaire Santé Reproductive (KFW) et des Droits Sexuels (SRDS)	4 465 485
P4: Réponses aux urgences sanitaires	
Action: genre et équité dans la Réponse aux urgences sanitaires	

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
Activité genre 1 : Faire l'analyse de la prise en compte de la dimension genre et équité dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires	25 000
Activité genre 2 : Réviser le plan de riposte contre les urgences sanitaires en tenant compte de la dimension genre	9 000
Somme	7 732 485

Source : MSHPAUS

Par rapport au programme 1 « Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé », les activités/projets sensibles au genre identifiées sont en étroit lien avec l'action « Equité et Genre » contenue dans ce programme. Il s'agit des activités genre mentionnées **avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») ci-dessus :**

- 1) Organiser une journée de plaidoyer pour le positionnement des femmes aux postes de décision ;
- 2) Analyser la dimension genre et équité des interventions des programmes de santé ;
- 3) Elaborer un document de politique d'intégration du genre du MSHPAUS ;
- 4) Renforcer les capacités des points focaux genre à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sur le concept genre ;
- 5) Réaliser et suivre l'analyse sexo désagrégée du personnel ;
- 6) Elaborer les rapports annuels de performance sensibles au genre ;
- 7) Rendre opérationnel le cadre d'échange et de concertation sur le genre au MSHPAUS ;
- 8) Elaborer et vulgariser les supports de communication (dépliant, prospectus, ...) sur les différents groupes cibles portant sur le genre et la santé ;
- 9) Evaluer la mise en œuvre des actions genre retenues dans le DBSG.

Le montant total du programme 1 s'élève à **8,998 milliards de F CFA dont 45 millions prévus pour les activités genre, soit 0,50%**.

S'agissant du programme 2 « Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie », les activités sensibles au genre ci-après sont identifiées :

Programme santé de Reproduction: renforcer les FS offrant les soins obstétricaux et

- 1) néonataux d'urgence ;
Initiative FP 2020 : Renforcement de l'intégration des services de la planification familiale dans les autres services sanitaires (VIH/Sida, Paludisme, vaccination, nutrition
- 2) santé jeunes et adolescents) et à l'endroit des populations clés ;
- 3) Achat et gestion des kits de césarienne (subvention pour la césarienne)
Mise en œuvre du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du
- 4) nouveau-né (PNAFE) - Programme WEZOU ;
Mise en œuvre du Programme de Renforcement du Système Sanitaire Santé
- 5) Reproductive (KFW) et des Droits Sexuels (SRDS).

Pour ce programme au titre de l'année 2022, le ministère en charge de la santé, prévoit allouer un montant de **56, 026 milliards de FCFA. La réalisation des activités genre dans ce programme s'élève à 7,653 milliards de FCFA, soit 13,66%**.

Quant au programme 3 « Couverture Santé Universelle », le montant **est de 19,266 Milliards FCFA pour l'exercice 2022**, mais aucune activité genre n'est identifiée.

Enfin, pour le programme 4, les activités genre identifiées sont entre autres :

- 1) faire l'analyse de la prise en compte de la dimension genre et équité dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires ;
- 2) réviser le plan de riposte contre les urgences sanitaires en tenant compte de la dimension genre.

Le montant de ce programme s'élève à **8,995 milliards FCFA pour le compte de l'exercice 2022. Les activités genre identifiées sont évaluées à 34 millions FCFA, soit 0,38%.**

Au total, la prévision budgétaire du ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, **exercice 2022 est de 93,285 milliards de FCFA. Les activités genre prévues dans le document de budgétisation sensible au genre (DBSG), exercice 2022 sont évaluées à 7,732 milliards de FCFA, soit 8,29%.**

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère



L'analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère est présenté dans l'annexe 2.

Au département du ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, l'analyse de l'effectif total du personnel, montre un écart entre le sexe masculin et le sexe féminin.

En effet, les femmes représentent 44% sur la période 2020-2022. Ce

qui révèle la prédominance du sexe masculin sur le sexe féminin dans le système de santé malgré l'existence de corps exclusivement réservés au sexe féminin : sages-femmes, accoucheuses auxiliaires et corps majoritairement dominé par le sexe féminin (personnel hospitalier d'appui).

Par ailleurs, le pourcentage du personnel féminin d'appui et d'exécution sans qualification est de 54 % entre 2020 et 2022.

Pour ce qui est du management de l'institution à tous les niveaux (Ministère, régions...), seulement **17%** des femmes occupent des postes de responsabilité contre **83%** d'hommes entre 2020 et 2022.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BUDGET SENSIBLE AU GENRE 2022
MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABÉTISATION (MASPFA)



Distribution de kits scolaires par Mme Adjovi Lolonyo Apedo, épouse Anakoma, Ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.



VI- LA BSG AU MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION (MASPFA)

Au Togo, la volonté politique des décideurs a permis d'opérer les transformations structurelles nécessaires en matière d'équité et d'égalité de genre. Ces changements ont permis la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes dans la conception, l'élaboration, la budgétisation et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement.



Dans cette dynamique, le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a élaboré la politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) qui a été adopté en conseil de ministres en 2011 et qui a pour vision de faire du Togo un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance. Révisée en 2019, cette politique est assortie d'une stratégie de mise en œuvre.

1- Bilan de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) : acquis et contraintes

Le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA) a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de protection sociale, des personnes vulnérables, d'équité et d'égalité de genre, de promotion de la femme, ainsi que de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Il planifie, programme et coordonne les actions du gouvernement en ce qui concerne l'organisation et l'encadrement des populations en vue de leur participation à l'autopromotion sociale. Il organise l'assistance de l'Etat aux personnes vulnérables ou démunies et coordonne, de concert avec les ministères et organismes concernés, les secours d'urgence en cas de catastrophes naturelles et/ou anthropiques ainsi que la protection et la prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile.

Pour ce faire, le MASPFA a adopté plusieurs politiques liées aux thématiques dont il a la charge. En référence à la PNEEG, le ministère a observé l'équité dans l'occupation des postes de responsabilités. Depuis sa création, outre la période de 1994 à 1996 au cours de laquelle le ministère fut dirigé par un homme, ce département a toujours été placé sous la conduite d'une femme. Par ailleurs, sur soixante-dix-sept (77) postes de responsabilité pourvus en 2020 et 2021, les femmes occupent 20,78%. L'adoption de la stratégie de mise en œuvre de la PNEEG augure des perspectives plus résilientes.

❖ Acquis

D'abord au niveau national, des efforts se sont conjugués pour accorder assez de droits aux femmes. Ainsi, sur les questions relatives à l'inclusion économique et aux droits des femmes en Afrique, et selon une étude de la Banque mondiale « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2020 » les femmes togolaises se voient accorder 84% des droits reconnus aux hommes, au-dessus de la moyenne en Afrique subsaharienne.

Quant aux interventions directes du ministère, sur la période de 2018 à 2020, elles ont permis d'enregistrer des résultats présentés dans le tableau 14 et les graphiques 9a, 9b, 9c et 9d suivants qui mettent l'accent sur le genre.

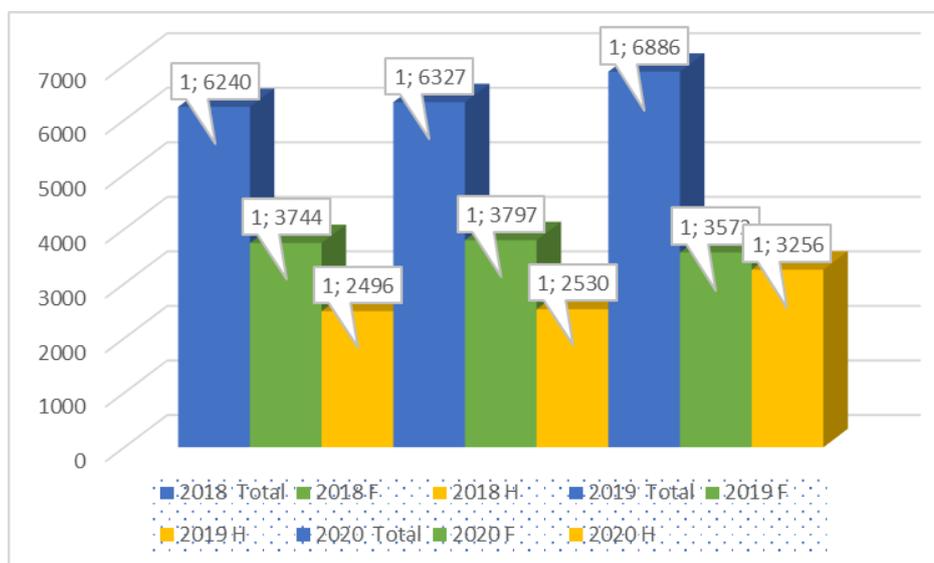
Tableau 14 : Récapitulatif des activités genre du ministère de 2018-2020

Indicateurs Programme/Actions	2018			2019			2020		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Nombre d'élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies assistés en kits scolaires appuyé	6240	3744	2496	6327	3797	2530	6886	3572	3256
Nombre d'enfants déficients intellectuels pris en charge dans les centres ENVOL	495	189	306	500	190	310	500	190	310
Nombre d'orphelins et autres enfants issus des familles démunies et des structures d'accueil assistés en kits festifs	3992	2396	1596	4760	2856	1904	1029	404	625
Nombre d'indigents les plus pauvres assistés	654	425	229	426	335	91	338	220	118
Nombre d'adolescents extra-scolaires ayant leurs capacités renforcées en compétences de vie courante	2865	1853	1012	1373	1097	276	1029	658	371
Nombre d'enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation pris en charge	1544	999	545	1357	862	495	589	386	203
Nombre d'apprenants d'alphabétisation enrôlés dans le cadre du PAAFF	1740	202	1538	1234	127	1107	0	0	0
Nombre de femmes bénéficiaires des marchés publics du ministère	39	21	18	44	18	26	35	16	19

Source : MASPFA 2018 à 2020

Graphique 9: Activités genre du ministère de 2018,2019 et 2020

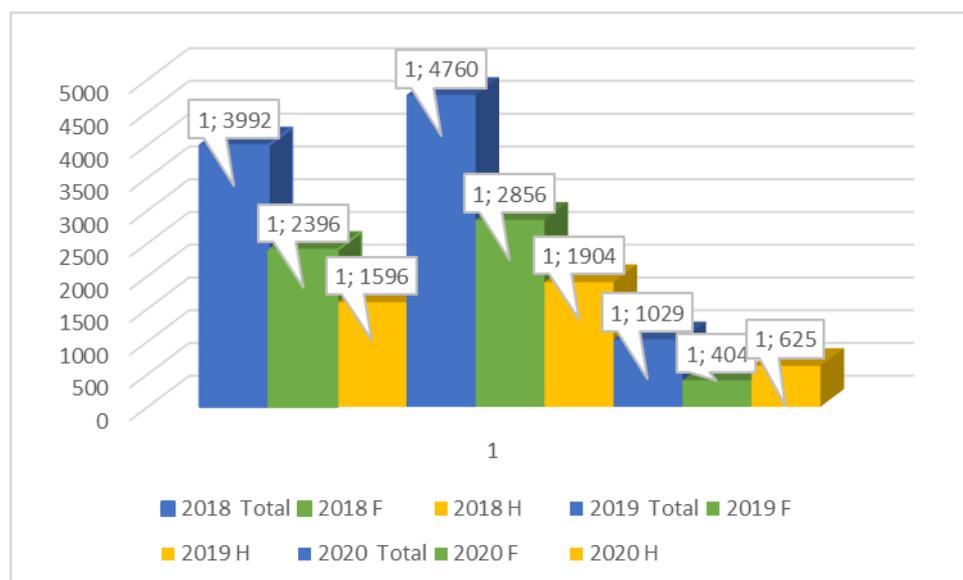
Graphique a : Elèves orphelins et autres enfants bénéficiaire de kits scolaires



Source : MASPFA

L'analyse du graphique a montré que sur les années 2018 à 2020 l'effectif des bénéficiaires filles est toujours supérieur à celui des garçons. En 2018, sur 6240 élèves et enfants bénéficiaires de kits scolaires, 3744 sont des filles et 2496 sont des garçons. De même, en 2019 sur 6327 effectifs des élèves et enfants bénéficiaires 3797 sont des filles et 2530 des garçons. En 2020, sur 6886 bénéficiaires 3572 sont des filles et 3256 des garçons.

Graphique b : Elèves orphelins et autres enfants bénéficiaire de kits festifs

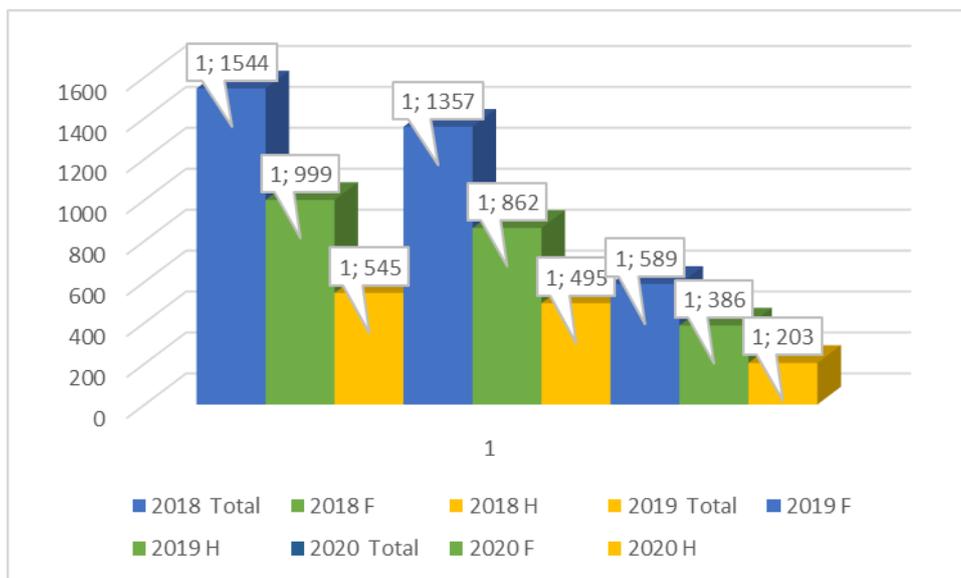


Source : MASPFA

Le graphique b montre une variation des effectifs des bénéficiaires filles et garçons entre 2018 et 2020. En 2018, sur 3992 bénéficiaires de kits festifs, 2396 sont des filles et 1596

sont des garçons. L'effectif de ces bénéficiaires a augmenté en 2019, soit 4760 (2856 filles et 1904 garçons).

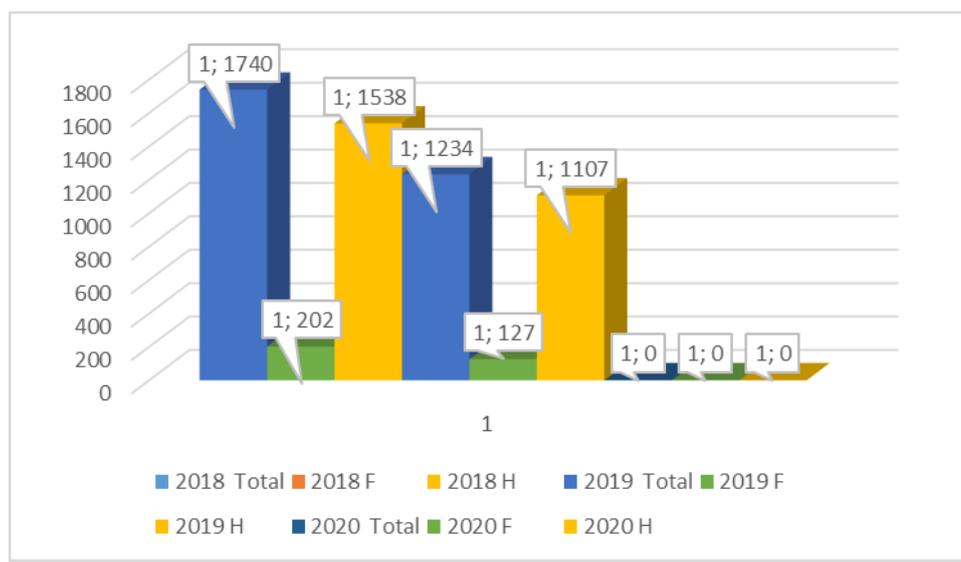
Graphique c : Prise en charge des enfants victimes de violences d'abus et d'exploitation



Source : MASPFA

L'analyse du graphique c montre une diminution progressive des effectifs des enfants filles et garçons victimes de violences, d'abus et d'exploitations pris en charge entre 2018 et 2020. Sur 1544 enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitations pris en charge en 2018, 999 sont des filles et 545 sont des garçons. En 2019, sur 1357 enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitations pris en charge, 862 sont des filles et 495 sont des garçons. En 2020, sur 589 enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitations pris en charge 386 sont des filles et 203 des garçons.

Graphique d : Apprenants d'alphabétisation enrôlés dans le cadre du PAAFF



Source : MASPFA

Le graphique d indique une variation des effectifs des apprenants d’alphabétisation enrôlés (filles et garçons) entre 2018 et 2020. En 2018, sur 1740 apprenants d’alphabétisation enrôlés, 202 sont des filles et 1538 sont des garçons ; L’effectif de ses apprenants a diminué en 2019 respectivement 1234, 127 et 1107 ; par contre en 2020 l’enrôlement est nul à cause de la covid 19.

❖ *Contraintes et défis majeurs*

Malgré les acquis, le secteur reste confronté à certaines difficultés. Il s’agit notamment :

- le déficit d’appropriation et de mise en œuvre du gender mainstreaming dans le contexte de budget programme ;
- la prise en compte insuffisante du genre dans les programmes, projets et activités des autres thématiques du ministère à part celle du genre et de la promotion de la femme;
- le faible financement des projets et activités liées à la prise en compte du genre ;
- le taux élevé de grossesse en milieu scolaire ;
- le taux élevé d’analphabétisme ;
- le faible accompagnement des projets d’autonomisation de la femme et de la fille ;
- la difficulté de collecte d’informations liée au genre et des données désagrégées par sexe au niveau des structures, institutions et organismes rattachés au département ;
- l’absence d’un audit genre pour faire l’état des lieux sur le niveau d’intégration du genre dans les politiques du département ;
- l’insuffisance de formation des acteurs sur la budgétisation et le suivi-évaluation sensibles au genre ;
- l’insuffisance de la définition des priorités qui intègre la transversalité de la question genre.

Pour réussir cette politique d’intégration du genre dans le département, les défis ci-après méritent une attention particulière : (i) l’appropriation parfaite de la dimension genre par le top management du ministère ; (ii) la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité et (iii) la participation de la DGGPF à la conception et l’élaboration des programmes et projets du ministère.

2- Stratégies et perspectives

La stratégie de mise en œuvre de la BSG au sein du ministère se fera à travers un état des lieux de la DBSG dans le cycle budgétaire selon un processus participatif. Cet état des lieux permettra d’identifier les problèmes du secteur, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur et d’analyser les besoins différenciés selon le sexe. Ainsi, toutes les parties prenantes identifiées à savoir le ministère, les bénéficiaires (femmes/hommes), les partenaires et autres acteurs travailleront à la prise en compte des questions de genre dans les projets/actions du ministère tout en définissant des indicateurs sensibles au genre sur des objectifs.

En termes de mesures adoptées, le MASPFA a accompagné les autres départements dans la formation et la mise en place des cellules focales genre.

En perspective, il compte faire (i) l'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère ; (ii) élaborer un plan d'actions "genre" du ministère ; (iii) sensibiliser les directeurs centraux, régionaux et les cadres sur le genre au sein du ministère ; (iv) organiser un séminaire à l'égard des cellules focales et des personnes ressources genre pour la prise d'un décret instituant un quota pour les femmes lors des recrutements du personnel dans la fonction publique (distinguer les postes ouverts aux recrutements, nominations des postes électifs) ; (v) élaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG) ; (vi) élaborer les rapports d'exécution trimestriels du budget intégrant le genre (vii) ; coordonner l'élaboration des PAP, du DPPD et des RAP du ministère intégrant la dimension genre ; (viii) adapter le système d'information pour intégrer le genre ; (ix) intégrer le genre dans les curricula de formation à l'ENFS.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions et activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 17 prog/actions/projet/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG, 03 prog/actions/projet/activités ont un lien de score 1 avec la PNEEG alors que 11 prog/actions/projets/activités du ministère n'ont aucun lien avec la PNEEG.

En dehors du programme 4 qui est entièrement consacré à l'équité et à l'égalité de genre, les activités de promotion de genre ont été identifiées dans les quatre (04) autres programmes du DPPD du ministère à savoir : (i) pilotage et soutien aux services du MASPFA ; (ii) promotion de l'action sociale ; (iii) protection de l'enfant ; (iv) alphabétisation et éducation non formelle.

En suivant la méthodologie de marquage décrite dans la partie II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Les résultats sont présentés dans les trois tableaux (15, 16 et 17) suivants.

Tableau 15 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MASPFA)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P1 Pilotage et soutien aux services du MASPFA	
A1 Pilotage et coordination des actions Genre et équité du MASPFA	
Faire l'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère	5 000
Sensibiliser les directeurs centraux et régionaux sur le genre au sein du ministère	5 000
A2 Gestion des ressources humaines	-
Organiser un séminaire à l'égard des cellules focales et des personnes ressources genre pour la prise d'un décret instituant un quota pour les femmes lors des recrutements du personnel dans la fonction publique (distinguer les postes ouverts aux recrutements, nominations des postes électifs)	10 000
A3 Gestion des ressources matérielles et financières	-

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
Elaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG)	3 000
Coordonner l'élaboration des PAP, du DPPD et des RAP du ministère intégrant la dimension genre	2 500
A4 Prospective, planification, programmation et suivi-évaluation	-
Identifier et formuler les projets intégrant le genre	25 000
A5 Gestion et suivi évaluation du système Formation et d'information	-
Intégrer le genre dans les curricula de formation à l'ENFS	5 000
Adapter le système d'information pour intégrer le genre	5 000
P4 Genre et promotion de la femme	661 295
Somme	721 795

Tableau 16 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MASPFA)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
A1 Prévention de toutes formes de vulnérabilité des Filles et Garçons	
Appuyer la formation professionnel des adolescents(es) et Jeunes filles et garçons à risque de traite	5000
A2 Prise en charge des Filles et Garçons vulnérables	
Accueillir et réintégrer des filles et garçons victimes de traite	11000
Prendre en charge des filles et garçons victimes de violence, d'abus et d'exploitation	50000
Somme	66 000

Tableau 17 : Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 »)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
P2 Promotion de l'action sociale	
A1 Insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées	
Appuyer la prise en charge des enfants déficients intellectuels de l'IMPP L'ENVOL	75000
A2 Protection des personnes âgées en situation de précarité	
Renforcer les capacités des membres de comité de développement à la base sur la protection et la prise en charge des personnes âgées	8000
A3 Assistance sociale aux indigents et aux personnes victimes des catastrophes naturelles et ou anthropiques	
Appuyer les élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies et des structures d'accueil en kits scolaires	16000
Assister en nature/numéraire les personnes vulnérables	18000
A4 Assistance aux réfugiés	
Faciliter l'acquisition des cartes de séjour pour les réfugiés	15000

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 en milliers de francs
Déterminer le statut de réfugiés aux demandeurs d'asiles	7000
Faciliter le processus d'obtention de la nationalité togolaise par l'application du droit de sol	17000
P5 Alphabétisation et éducation non formelle	182 367
Somme	338 367

En ce qui concerne le programme « pilotage et soutien aux services du MASPFA », les activités/projets sensibles au genre identifiés sont en lien avec les actions contenues dans ce programme. Il s'agit des activités genre mentionnées dans le tableau 15 des programmes **avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 »)**.

Pour réaliser toutes les activités de tous les programmes, le ministère a prévu un montant de trois milliards deux cent cinquante-trois millions cent six mille francs (3 253 106 000) FCFA pour l'année 2022 contre trois milliards cent trente-cinq millions sept cent soixante-treize mille francs (3 135 773 000) FCFA en 2021, soit une augmentation de 3,61%.

Par contre en 2022 s'agissant des programmes, le ministère a prévu pour le programme 1 Pilotage et soutien aux services du ministère un montant d'un milliard quatre cent douze millions cent trente-trois mille francs (1 412 133 000) FCFA ; pour le programme 2 Promotion de l'action sociale un montant de cinq cent quatre-vingt-neuf millions cent dix-neuf mille francs (589 119 000) FCFA ; pour le programme 3 Protection de l'enfant un montant de quatre cent huit millions cent quatre-vingt-douze mille (408 192 000) FCFA ; pour le programme 4 Genre et promotion de la femme un montant de six cent soixante un millions deux cent quatre-vingt-quinze mille francs (661 295 000) FCFA et pour le programme 5 Alphabétisation et éducation non formelle un montant de cent quatre-vingt-deux millions trois cent soixante-sept mille francs (182 367 000) FCFA.

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère

L'analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère sont présentés dans l'annexe 2.

Depuis la création du ministère des affaires sociales et de la condition féminine qui a évolué au regard des mutations sociales pour devenir de nos jours ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, ce département a été toujours dirigé par les femmes. Toutefois il faut noter la période transitoire de 1994 à 1996 où il a été jumelé au ministère de l'emploi, du travail et de la fonction publique et dirigé par un homme.

De 2020 à 2021, il y a une égalité au niveau des directeurs centraux dans l'occupation des postes de responsabilité douze (12) directeurs dont six (06) femmes. Par contre, sur un total de trois cent vingt-cinq (325) postes de responsabilité pourvus dans la même période, cent vingt-trois (123) sont occupés par des femmes, soit 37,87%.

En 2022, le ministère ambitionne d'augmenter le nombre de femmes aux postes de décision.

L'analyse des effectifs sexo-désagrégés du personnel du ministère montre une légère tendance à la hausse du pourcentage des femmes de l'effectif total responsabilisé et de l'effectif total général entre 2020 et 2022. Pour ce qui concerne l'effectif responsabilisé, il passe de 325 personnes dont 123 femmes en 2020, à 324 personnes dont 122 femmes en 2021 pour s'établir à 324 personnes dont 139 femmes en 2022. Ainsi, le pourcentage de femmes responsabilisées par rapport au total responsabilisé progresse respectivement de 37% en 2020, 38% en 2021 et 43% en 2022.

Pour l'effectif total général (total responsabilisé et personnel d'appui et d'exécution sans qualification), la tendance est à la baisse en 2022 par rapport à l'année 2021 et 2020 respectivement 585 personnes et 570 personnes ; par contre dans les mêmes périodes l'effectif des femmes a diminué 2021 (228) ; et augmenté en 2022 (245). Ainsi, quand aux pourcentages de femmes par rapport à l'effectif total général du ministère, il a évolué de 40% en 2020 à 43% en 2022.

La mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre « SNEEG », le plaidoyer et la sensibilisation des premiers responsables sur le genre permettront d'atteindre l'égalité hommes et femmes au niveau des postes de responsabilité au sein du ministère à l'horizon 2032.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BUDGET SENSIBLE AU GENRE 2022
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR)



En marche, la transformation agricole pour la transformation structurelle de l'économie togolaise, grâce à la promotion des pôles de compétitivité, au développement des filières porteuses, des agropoles et avec l'apport des femmes et des hommes.



VII- LA BSG AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR)



La mission du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural est de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de développement de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural et d'en assurer le suivi en collaboration avec d'autres ministères et institutions concernés.

La vision de la politique agricole (2016 - 2030) est de bâtir une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030. Cette vision s'est traduite par la formulation du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la période 2017-2026 dont les actions concourent à la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route du gouvernement 2020 - 2025 qui a révisé les ambitions du Plan national de développement (PND 2018-2022) en riposte à la pandémie de la COVID-19 qui a fortement impacté plusieurs économies dont celle du Togo.

L'un des principes directeurs de mise en œuvre de la politique agricole est consacré à « *l'équité sociale, le genre et la réduction des disparités régionales* ». À ce titre il est prévu la création des conditions permettant un traitement juste et équitable pour toutes et tous selon le principe de l'égalité de droits, mais également en accordant des droits et avantages spécifiques aux groupes sociaux vivant des situations désavantageuses.

Pour ce faire, la politique agricole du Togo prévoit un personnel de travail composé de 30% de femmes au minimum. Par ailleurs, les projets d'investissement devraient impacter au moins 40% de femmes.

Le présent document qui s'inscrit dans la démarche d'élaboration du budget programme (BP) du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, présente les différentes activités programmées en faveur du genre pour le compte de la gestion budgétaire 2022. Il est structuré en quatre parties : (i) Politique du ministère, (ii) Programmation pluriannuelle des crédits du ministère, (iii) Conditions de réussite, (iv) Mécanisme de suivi-évaluation.

1- Bilan de la Budgétisation Sensible au Genre : Acquis et Contraintes

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) a pour mission la mise en œuvre de la politique du pays en matière d'agriculture, d'élevage et du développement rural. Le ministère a longtemps initié plusieurs actions qui prennent en compte le genre. Les différentes interventions ont permis d'enregistrer les résultats au niveau institutionnel et technique.

1.1. Au niveau institutionnel, organisationnel et juridique

Le MAEDR dans sa mission assez transversale est composé de structures centrales. En 2022 les postes de décisions au sein du MAEDR (SG, DG, Directeur central, Directeur régional, directeur préfectoral) sont occupés par les femmes à hauteur de 14%. (0,05 % de femmes DG, 0,3 % de femmes Directrices).

En 2013, une nouvelle direction, la Direction de la formation, de la diffusion des techniques et organisations professionnelles agricoles a été créée et l'une de ses missions est de promouvoir l'intégration des jeunes ruraux et des femmes dans la mise en œuvre de programmes agricoles et au sein des organisations professionnelles des producteurs.

Pour veiller à la prise en compte des aspects genres dans les interventions du département, une cellule « genre » a été mise en place par décret 2008-094/PMRT du 13 juin 2008. Dans l'optique de l'équité, l'ouverture du concours de l'Institut national de formation agricole du Togo (INFA) de Tové aux jeunes, femmes comme hommes a été faite.

L'institutionnalisation du forum national du paysan togolais, cadre d'échanges regroupant plusieurs acteurs et actrices du monde rural, dont les paysannes et les paysans se retrouvent pour échanger avec les premiers responsables du pays sur des thématiques portant sur le développement agropastoral.

Dans le domaine du genre, le Togo dispose de l'arsenal juridique nécessaire et favorable pour la promotion du secteur agricole. Le PNIASA (2011-2015) a été élaboré à l'issue duquel découle les projets financés par les partenaires techniques et financiers notamment par la Banque mondiale. La mise en œuvre de ce Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) a permis de noter des avancées considérables comme l'élaboration des données désagrégées par sexe dans le cadre du recensement national agricole (RNA 2012), l'élaboration d'une nouvelle politique agricole prenant en compte le genre, la prise en compte du genre dans le mécanisme de suivi-évaluation du PNIASA, de différentes recherches dans le domaine du genre au niveau du secteur agricole, le partenariat entre les différents acteurs et actrices du secteur en vue d'une prise en compte du genre, l'implication des femmes de toutes les catégories en tant que bénéficiaires dans diverses activités avec des incidences positives sur leur niveau de vie.

La prise en compte systématique du genre dans la mise en œuvre des actions de développement a été formellement traduite dans le PNIASA et ceci en cohérence avec la politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre. Ainsi, l'un des objectifs majeurs et l'élément de performance clair de la stratégie, est la définition des cibles à atteindre au titre des bénéficiaires des actions menées à tous les niveaux comme suit : 50% de femmes et 50% d'hommes au niveau PADAT et PNPER, 40% de bénéficiaires doivent être des femmes au niveau du PPAAO et PASA.

Après cinq ans de mise en œuvre de ces principaux projets du PNIASA, les bénéficiaires touchés au niveau du PADAT sont de 136 033 dont 65 296 femmes, soit 48%. Au niveau du PASA, 103 621 bénéficiaires dont 22 796 femmes (22%) ont été touchées alors qu'au niveau du PPAAO, 238 861 bénéficiaires dont 88 583 femmes, (37%) ont été enregistrées. Dans la mise en œuvre du PNIASA, des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) et des bas-fonds ont été aménagés et ont permis d'appuyer les sociétés coopératives féminines ou mixtes. C'est ainsi qu'un nombre important de femmes a pu bénéficier des crédits, obtenir de meilleurs rendements et augmenter leur chiffre d'affaires avec une amélioration de leur condition de vie. L'autonomisation des femmes est ainsi en marche depuis des années dans le département.

Sur le plan politique, le Togo a élaboré et mis en œuvre le Plan national de développement PND (2018-2022). Pour prendre en compte les chocs occasionnés par la pandémie due à la COVID 19 sur les économies au niveau mondial, le gouvernement a révisé les cibles et les objectifs du PND dans sa nouvelle feuille de route pour la période 2020-2025. Ces deux documents stratégiques prennent en compte les questions d'inclusion sociales notamment au niveau de l'axe 3 du PND (2018-2022) « *Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion* » la promotion de l'inclusion sociale, l'équité et l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et leur participation effective à la prise de décision à tous les niveaux du processus de développement.

Pour le secteur agricole, le ministère en charge de l'agriculture a élaboré en 2016, un document de Politique Agricole pour la période 2016-2030 qui a intégré de manière claire les questions d'inclusion. En effet, le deuxième principe directeur de mise en œuvre de la politique agricole « *équité sociale, le genre et la réduction des disparités régionales* ». Cette politique prévoit la création des conditions permettant un traitement juste et équitable, mais également accorde des droits et avantages spécifiques aux groupes sociaux vivant des situations désavantageuses. La politique agricole du Togo adoptée par décret n° 2016-186/PR de décembre 2016 portant approbation du document de la politique agricole nationale du Togo pour la période 2016-2030 prévoit qu'une attention particulière sera accordée aux inégalités et disparités entre les femmes et les hommes avec un personnel de travail qui sera composé de 30% de femmes au minimum.

Pour l'opérationnalisation de la politique agricole, le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), consacre son axe « Amélioration de la résilience, l'alimentation, la nutrition des populations rurales et l'inclusion sociale » à la prise en compte du genre dans la définition et la mise en œuvre des projets d'investissement publics. Au moins 40% des bénéficiaires ciblés par les projets et autres investissements doivent être des femmes. Pour ce faire, le cadre de résultats du PNIASAN est assez sensible au genre (confère la définition des indicateurs). On peut trouver entre autres indicateurs dans le PNIASAN ; (i) Nombre d' Entreprises agricoles familiales (EAF) et Entreprises agricoles agroalimentaire (EAA) (avec au moins 40 % de femmes) bénéficiaires de garantie dans les différentes filières prioritaires , (ii) Nombre d'EAA et EAF (avec au moins 40 % de femmes) bénéficiaires de ligne de crédit ; (iii) Superficies aménagées/réhabilitées (périmètre irrigué) (dont 40% allouées aux femmes) ; (iv) Nombre de producteurs installés (avec 40 % de femmes) dans les zones aménagées/ réhabilitées ; (v) Part des femmes ayant accès aux nouvelles technologies de production et de transformation ; (vi) Nombre d'EAF (avec au moins 50% de femmes) bénéficiaires d'infrastructures de stockage et de conservation ; (vii) Nombre de personnes bénéficiaires des filets sociaux de sécurité (avec au moins 50 % de femmes) ; (viii) Part des femmes ayant accès au foncier sécurisé ; (iv) Part des femmes au service de mécanisation agricole.

Par ailleurs, dans le budget programme du ministère de l'agriculture, il est consacré dans le programme 1 « pilotage et soutien aux services du ministère » une action pour le renforcement de la prise en compte du genre avec pour indicateur objectivement vérifiable, « le nombre de femmes aux postes de décision au sein du ministère ».

1.2. Dans le domaine du foncier

Pour pallier le problème foncier, le gouvernement assure la promotion des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) en vue de l'installation des producteurs et productrices individuellement ou en groupes. Une priorité est donnée aux organisations de femmes ou mixtes. Dans cette situation, au moins 30 % des exploitants doivent être des femmes. L'objectif actuel du gouvernement est d'avoir une ZAAP par canton.

Il ressort une assez bonne appropriation du top management du ministère aux questions genre et à leur programmation et budgétisation.

Cependant, plusieurs pesanteurs socioculturelles, économiques et les difficultés liées à l'exécution des projets ne permettent pas d'atteindre une réelle autonomisation des femmes et des hommes en vue d'un développement durable.

Contraintes et défis majeurs de la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre

Au nombre des défis pour la prise en compte du genre dans les actions de développement et le budget du secteur agricole, il y a lieu de mentionner l'accès au financement adapté et le développement de la formation technique professionnelle initiale et continue ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes actrices le long des chaînes de valeurs et leur accès à la terre et aux équipements adaptés. Il convient de s'assurer dans les programmes et projets à venir d'une bonne prise en compte du genre en vue de l'autonomisation des femmes et leur participation effective au leadership de la communauté.

Aussi, faut-il ajouter l'absence de capitalisation des actions sensibles au genre au niveau de chaque structure ; le manque de formation des acteurs sur le genre, la planification, la budgétisation et le suivi-évaluation sensibles au genre ; l'insuffisance de ressources pour la mise en œuvre du plan d'actions genre du ministère ; l'irrégularité dans l'actualisation des statistiques agricoles ; l'insuffisance de formation des membres de la Cellule Genre et le manque de budget pour le financement des actions relatives au genre.

Pour réussir cette politique d'intégration du genre dans le département, les défis ci-après méritent d'être relevés (i) le renforcement de l'appropriation du genre par le top management du ministère ; (ii) plus des femmes au niveau des postes de responsabilité, (iii) plus d'implication et la participation de la cellule genre dans les travaux de conception des projets et programmes du ministère, (iv) le renforcement de capacités des responsables de toutes les structures sur le genre, (v) la mise en place d'un mécanisme de suivi des actions genre au sein du département et (vi) l'actualisation des statistiques et données désagrégées par sexe.

2- Stratégies et perspectives

La stratégie de mise en œuvre de la BSG au sein du ministère se fera à travers un état des lieux sensible au genre selon un processus participatif. Cet état des lieux permettra d'identifier les problèmes du secteur, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur et d'analyser les besoins différenciés selon le sexe. Ainsi, toutes les parties prenantes identifiées à savoir le ministère, les bénéficiaires (femmes/hommes), les partenaires et autres acteurs travailleront à la prise en compte des questions du genre dans les projets/actions du ministère tout en définissant des indicateurs cibles sensibles au genre sur les objectifs.

Étant donné que de nombreux projets sont déjà liés à l'égalité de genre et que tous ont des objectifs pour les bénéficiaires, il est nécessaire d'analyser plus en détail les domaines dans lesquels des mesures spécifiques peuvent être prises afin de promouvoir l'égalité de genre, d'atteindre un degré élevé de transformation et un impact élevé sur l'égalité et l'équité de genre.

Les projets doivent formuler leurs propres objectifs en matière d'égalité de genre et les étayer par des indicateurs cibles. L'égalité des sexes doit être ciblée de manière encore plus cohérente

et les grands projets et programmes doivent être dotés d'objectifs significatifs en matière d'égalité des sexes. Des mesures spécifiques de promotion et de traitement préférentiel destinées aux femmes devraient contribuer à la réalisation des objectifs.

En perspectives, le ministère envisage : (i) faire l'audit institutionnel et organisationnel «genre» du ministère ; (ii) actualiser le plan d'actions « genre » du ministère ; (iii) désigner en plus du niveau central, des « points focaux genre » dans les antennes régionales et dans les structures rattachées du département ; (iv) renforcer la cellule genre en ressources humaines, matérielles et financières ; (v) sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère et (vii) élaborer le document budgétaire sensible au genre du ministère.

L'exercice de priorisation a montré que le Programme 3 : Amélioration de la productivité et valorisation des produits contribue le plus à la prise en compte des femmes dans les activités du ministère. Il occupe 52% du budget du ministère et contribue à mettre en œuvre les actions ciblant un nombre important de femmes dans le secteur. Ensuite viennent par ordre d'importance le Programme 2 : Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques ; le Programme 4 : Sécurité alimentaire et résilience des populations puis le Programme 1 : Pilotage et soutien aux services du ministère.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions et activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 03 prog/actions/projet/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG alors que 21 prog/actions/projet/activités du MAEDR n'ont aucun lien avec la PNEEG.

Les activités de promotion du genre ont été identifiées dans les quatre (04) programmes du Document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) du ministère à savoir : (i) Pilotage et soutien aux services du MAEDR ; (ii) Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques (iii) Amélioration de la productivité et valorisation des produits et (iv) Sécurité alimentaire et résilience des populations. Pour le secteur agricole, le genre (les femmes) est pris en comptes dans tous les programmes. L'évaluation faite est sensible au genre du moment où un effort est fait pour désagréger les cibles par sexe.

En suivant la méthodologie décrite dans la partie II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Les résultats sont présentés dans les deux tableaux 18 et 20 suivants. Actuellement, il n'y a pas de dépenses marquées du score 1 (« objectif significatif ») comme le montre le Tableau 18.

Tableau 18 : Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MAEDR)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 En milliers de FCFA
P1 Pilotage et soutien aux services du ministère	
A6 Genre et équité	3 000
P4 Sécurité alimentaire et résilience des populations	
A4 Développement de production d'aliments riches en nutriments	
Sécurité Alimentaire et renforcement de la résilience (ProSecAl)	629 720
Somme	632 720

Source : MAEDR

Tableau 19: Dépenses du Budget 2022 avec un objectif significatif d'égalité et d'équité de genre (« score 1 ») (MAEDR)

Aucun

Tableau 20: Dépenses avec un lien explicite à l'égalité de genre, mais sans objectif principale ou significatif (« scores 0 ») (MAEDR)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 En milliers de FCFA
P2 Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	
A1 Accélération de la mise en place de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé	
A1 Projet de transformation agroalimentaire du Togo (agropole de Kara)	7 996 125
A2 Accélération du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA)	
A1 Projet de financement des PME/PMI agricoles (Kalifa Founds)	1 000 000
A4 Cartographie des terres agricoles	
A1 Projet d'appui à la cartographie des terres agricoles du Togo	70 000
P3 Amélioration de la productivité et valorisation des produits	
A1 Amélioration des connaissances et des compétences des acteurs	
A1 Structuration, amélioration de la formation agricole rurale et insertion (SAFARI)	1 253 844
A4 Développement des infrastructures de production agricoles, animales et halieutiques	
A1 Programme d'aménagement et de mise en valeur des terres agricoles de la plaine de l'Oti	3 316 246
A2 Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)	3 756 905
A3 Opérationnalisation des zones d'aménagement agricole planifié	3 011 536
A7 Programme de mise en place de retenues d'eau à des fins de maraîchage et de réhabilitation/entretien de périmètres aménagés	470 000
A8 Construction du pont et du canal d'amenée de Mission TOVE	220 000
Somme	21 094 656

Source : MAEDR

Spécifiquement pour le programme 1 « **Pilotage et soutien aux services du MAEDR** », il est prévu une action ‘‘équité genre’’ sensible au genre pour un montant de 3 000 000 FCFA au titre de l’année 2021 qui sera reconduit en 2022. Il s’agit d’une action qui vise à favoriser la représentativité des femmes dans les actions du ministère. Il est prévu également pour le compte du programme 1, une activité d’actualisation du manuel de suivi-évaluation du PNISA, pour prendre en compte un certain nombre d’innovations introduites par le budget programme dont les « aspects genres »

Dans le cadre du programme 2 « **Organisation de l’espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques** », il est prévu au titre du budget 2022, le Projet de financement des PME/PMI agricoles (Khalifa Founds) avec 40% de bénéficiaires femmes pour un montant d’un milliard de francs CFA (**1 000 000 000 FCFA**).

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère

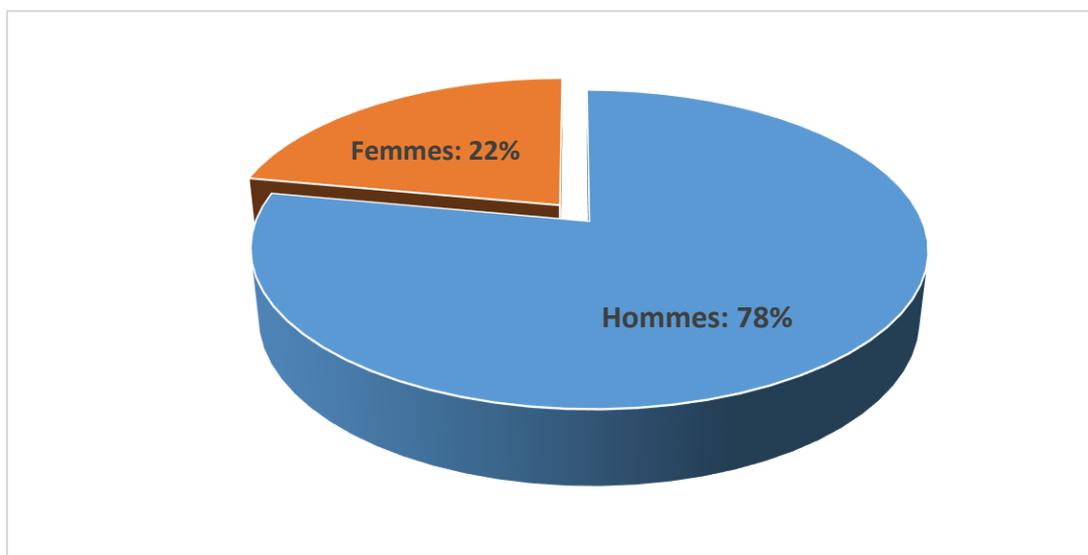
L’analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère sont présentés dans l’annexe 2.

Un audit stratégique et organisationnel du ministère a été réalisé en janvier 2011 dans le cadre global de la réforme de l’Administration publique. Dans son diagnostic, cet audit a relevé une insuffisance numérique des femmes. En ce qui concerne la prise de décisions, on observe la promotion de certaines femmes à des postes de responsabilité au sein du département comme indiqué dans les annexes.

L’analyse des effectifs sexo-désagrégés du personnel montre qu’en 2022, le ministère de l’agriculture, de l’élevage et du développement rural compterait au total 2 023 agents toutes catégories confondues dont 453 femmes soit 22% de l’effectif. Le Graphique 10 ci-dessous illustre la proportion de femmes dans l’effectif du MAEDR.

Suivant la même analyse, il ressort que les postes de responsabilités sont occupés à 19% par les femmes (cf annexe 2).

Graphique 10: Répartition par sexe de l’effectif du MAEDR



Source : MAEDR

La prise en compte du genre et sa budgétisation sont une réalité de longue date qu'il convient de renforcer.

Sur le plan institutionnel, on observe la promotion de certaines femmes aux postes de décisions. En outre, les femmes participent à la plupart des activités (réunions, missions, réflexions stratégiques...) au même titre que les hommes.

L'état des lieux dénote une infériorité numérique des femmes par rapport aux hommes. L'actualisation, la mise en œuvre du PNIASAN, la mise en œuvre d'un plan d'action « genre » et la sensibilisation du top management sur le genre permettraient d'atteindre l'égalité hommes et femmes au niveau des postes de responsabilité au sein du ministère à l'horizon 2030.

La détermination et l'engagement du chef de département augure de lendemains encore meilleurs pour la BSG dans le MAEDR.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**BUDGET SENSIBLE AU GENRE 2022
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (MTP)**



Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé et Mme Zouréhatou Tcha-Kondo, épouse Kassah Traoré, Ministre des travaux publics en visite sur des chantiers d'infrastructures routières.



VIII- LA BSG AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (MTP)



Le ministère des travaux publics (MTP) a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière d'infrastructures routières et bâtiments.

A ce titre, il est chargé de définir et coordonner les interventions de l'Etat et des différents acteurs dans les constructions d'ouvrages publics, de veiller à la bonne exécution des tâches de contrôle, d'entretien, de réhabilitation et de promotion des infrastructures routières et de développer la conception et l'emploi de nouveaux matériaux ou de nouvelles structures favorisant la mise en œuvre des principes du développement durable. Le ministère des travaux publics (MTP) est responsable des activités d'ingénierie et d'architecture publiques confiées à ses services ou à des prestataires ainsi que de l'exécution des travaux de construction et d'aménagement d'ouvrages publics.

Au ministère des travaux publics l'analyse sexo-désagrégée montre que les femmes font 17,72% de l'effectifs et 12% seulement se retrouve à des postes de responsabilités. Pour corriger ces inégalités le DBSG doit mettre l'accent sur la formation des jeunes filles aux métiers des BTP, le renforcement de capacités du personnel du ministère et la sensibilisation du top management sur l'égalité de genre.

1- Bilan de la Budgétisation Sensible au Genre : Acquis et Contraintes

❖ Acquis

Faire progresser l'égalité du genre s'inscrit au cœur des préoccupations des premiers responsables du MTP. Ainsi en 2019, une cellule focale genre comprenant trois membres a été créée. Dans le but de rendre plus opérationnel cette cellule après la formation du nouveau gouvernement qui confie les missions d'infrastructures et des transports à un autre ministère, un nouvel arrêté portant composition de la cellule a été signé le 15 juin 2021.

En vue de relancer plus efficacement les activités de ladite cellule, un diagnostic a été fait afin de permettre à la cellule de connaître la situation du genre au sein du ministère. Il est ressorti de ce diagnostic une faible représentativité des femmes dans l'effectif total du ministère (42 femmes sur un effectif total de 237) et aux postes de responsabilité (10 femmes sur 78), un nombre inférieur de femmes cadres, soit seulement 10 sur les 42 (02 en A1 et 08

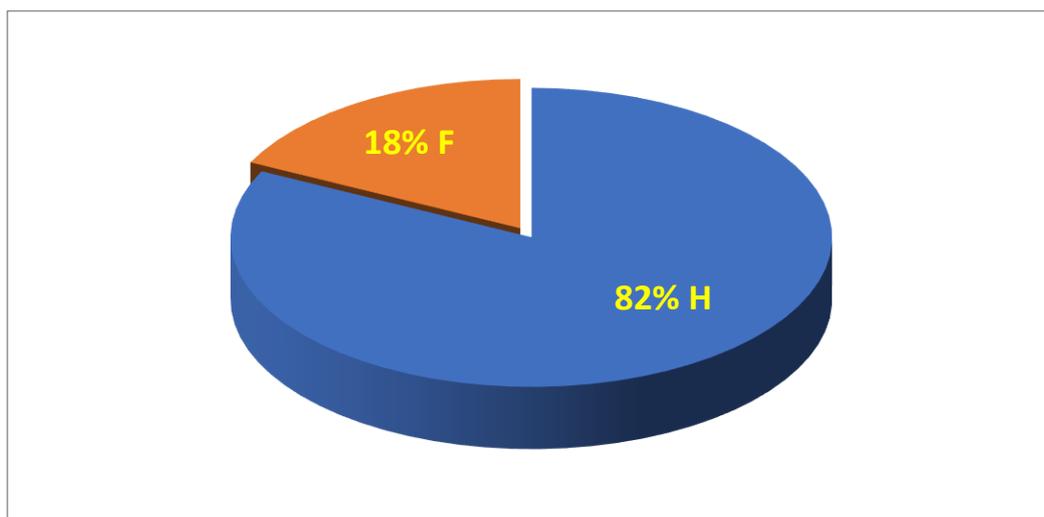
en A2), un nombre très limité de femmes ayant un diplôme d'ingénieur génie civil (seule 02 femmes disposent de ce diplôme contre 30 hommes).

Tableau 21 : Effectif du ministère des TP

N°	EFFECTIF GLOBAL DU MTP		POURCENTAGE
0	Effectif total du personnel du MTP	237	100,00%
1	Effectif des hommes	195	82,28%
2	Effectif des femmes	42	17,72%

Source : MTP

Graphique 11: Effectif du personnel du MTP



Source : MTP

La cellule a donc proposé au ministère un plan visant la possibilité de recruter des femmes exerçant dans le génie civil lors du prochain recrutement du personnel permettant d'avoir des femmes dans les domaines de compétences afin de prendre en compte l'aspect genre au sein du ministère.

Le ministère a aussi mis en œuvre la réforme du chef de l'Etat concernant la réservation des marchés publics à hauteur de 25% du budget aux jeunes et femmes entrepreneurs. Le ministère répertorie donc les constructions de dalots, caniveaux et petits travaux et les mets en différents lots pour appel à concurrence adressés aux jeunes et femmes entrepreneurs. Aussi le crédit de trois millions (3 000 000) FCFA octroyé au ministère des travaux publics est utilisé pour les activités de la cellule genre notamment l'élaboration du document diagnostic genre du ministère pour une meilleure prise en compte de l'équité et de l'égalité genre non seulement au sein ministère mais aussi dans les métiers de BTP au Togo.

Le ministère a fait construire sur un projet financé par la BAD des maisons sociales d'écoute des femmes dans les cinq régions du pays.

❖ **Contraintes**

Des contraintes militent à une persistance de la non prise en compte du genre dans le processus de développement. Il s'agit notamment de :

- 3) l'absence d'un audit genre pour faire l'état des lieux sur le niveau d'intégration du genre dans les politiques du département ;
- 4) le manque de formation des acteurs sur la budgétisation et le suivi-évaluation sensibles au genre ;
- 5) l'insuffisance des ressources humaines et financières pour une meilleure budgétisation ;
- 6) le manque de formation des membres de la cellule genre et de la cellule d'implantation du budget programme sur la BSG.

Pour réussir cette politique d'intégration du genre dans le département, les défis ci-après méritent une attention particulière : (i) l'appropriation parfaite de la dimension genre par le top management du ministère ; (ii) la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité ; (iii) la formation des membres de la cellule genre sur le processus d'élaboration du projet d'investissement public (PIP) et (iv) l'implication et la participation de la cellule genre dans les travaux de conception des projets et programmes du ministère.

2- Stratégies et perspectives

La stratégie de mise en œuvre de la BSG au sein du ministère se fera à travers un état des lieux sensibles au genre selon un processus participatif. Cet état des lieux permettra d'identifier les problèmes du secteur, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur et d'analyser les besoins différenciés selon le sexe. Ainsi, toutes les parties prenantes identifiées à savoir le ministère, les bénéficiaires (femmes/hommes), les partenaires et autres acteurs travailleront à la prise en compte des questions du genre dans les projets/actions du ministère tout en définissant des indicateurs sensibles au genre sur des objectifs.

En perspectives, le ministère devra : (i) faire l'audit institutionnel et organisationnel « genre » du ministère ; (ii) élaborer un plan d'actions « genre » du ministère ; (iii) désigner en plus du niveau central, des « points focaux genre » au niveau régional et dans les structures rattachées ; (iv) renforcer la cellule genre en ressources humaines, matérielles et financières ; (v) sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère et (vi) élaborer le document budgétaire sensible au genre du ministère.

3- Planification et budgétisation des activités et projets sensibles au genre

L'analyse du lien entre les programmes/actions/ activités genre du budget du ministère et la PNEEG est référencée en annexe 1.

Il en ressort que 22 prog/actions/projets/activités ont un lien fort de score 2 avec la PNEEG alors qu'aucun prog/actions/projets/activités du ministère n'est en lien avec la PNEEG.

Les activités de promotion du genre ont été identifiées dans les trois (03) programmes du DPPD du ministère à savoir : (i) Pilotage et soutien aux services du MTP ; (ii) Réseau de routes nationales et (iii) Développement de bâtiments publics.

En suivant la méthodologie de marquage décrite dans la partie II, les dépenses du ministère dans le budget 2022 ont été analysées et marquées avec les scores correspondants. Actuellement, il n'y a pas de dépenses marquées du score 1 et du score 2 (« objectif significatif »). Toutefois, des actions seront nouvellement mise en œuvre pour commencer à rendre sensible les dépenses au genre ; elles ont le score 2 (cf. Tableau 22).

Tableau 22: Dépenses du Budget 2022 avec un objectif principal d'égalité et d'équité de genre (« score 2 ») (MTP)

Programme/action/ Activité/projet	Budget 2022 En milliers de Francs
P1 Pilotage et soutien aux services du Ministère des Travaux Publics	
A6 Equité et égalité du genre	67 000
P2 : Réseaux de routes nationales	
A3 Equité genre dans la construction routière	22 000
P3 : Développement des bâtiments publics	
A2 : Equité genre dans les bâtiments publics	3 000
Somme	92 000

Source : MTP

En ce qui concerne le programme « Pilotage et soutien aux services du MTP », les activités/projets sensibles au genre identifié sont en étroite lien avec les actions contenues dans ce programme. Il s'agit principalement de :

1. Faire une étude diagnostique du genre et analyse du secteur de construction des routes ;
2. Elaborer un plan d'actions "genre" du ministère ;
3. Sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère ;
4. Désigner les "points focaux genre" au niveau régional, et dans les structures rattachées ;
5. Actualiser l'arrêté désignant les membres de la cellule genre locale ;
6. Sensibiliser les responsables des écoles de formation de génie civil à encourager les candidatures féminines ;
7. Inciter les femmes au choix des métiers du BTP par des entretiens et débats dès le collège ;
8. Sensibiliser les promoteurs du BTP à l'employabilité d'un nombre conséquent de femmes sur les projets ;
9. Former les femmes entrepreneurs au montage des dossiers d'appels d'offres ;
10. Former les femmes entrepreneurs à la gestion d'entreprises ;
11. Instaurer un prix d'excellence pour les femmes excellentes dans le domaine du BTP et parrainage de filles excellentes dans les écoles de BTP.

Dans les projets de construction de routes urbaines

- Aménager des toilettes publiques à chaque 05 km le long des voies ou à proximité des intersections les plus fréquentées afin de permettre aux femmes de satisfaire des besoins naturels. Ces sanitaires seront gérés par les municipalités ;
- Prévoir des passages piétons et ralentisseurs de types dos – d’âne systématiquement devant les pôles générateurs de trafics (centres de santé, bâtiments et complexes scolaires, lieux de loisirs et sites touristiques, ...) ;
- Associer aux passages piétons des signalisations dynamiques à feu couplées à l’aménagement de zones refuges au niveau du terre-plein central pour faciliter la traversée des grands boulevards ;
- Abaissement du trottoir pour faciliter la traversée des poussettes et des personnes à mobilité réduite (PMR) ;

Dans les projets de construction de routes nationales et autoroutes

- Prévoir des aires de repos et de stationnement à chaque 200 km pour permettre aux usagers de la route de se ressourcer, et se dégourdir les jambes. Les aires de repos comprendront des toilettes, des superettes, des cafés, des restaurants, etc... ;
- Prévoir des passerelles pour piétons.

Quant au programme « Développement des bâtiments publics », les activités en lien avec la budgétisation sensible au genre sont :

- Faciliter l’accès des PMR aux différents niveaux des bâtiments publics (rampes et ascenseurs) ;
- Séparer les toilettes H/F et espaces de rafraîchissement au sein des bâtiments publics ;
- Insérer la construction d’espace de garderie et cuisine dans les plans de construction des immeubles publics.

Pour la réalisation de ces activités au titre de l’année 2022, le ministère prévoit allouer un montant de **treize millions soixante mille (13.060.000) de FCFA** pour l’année 2022.

Au total, pour réussir la mise en œuvre de ces activités, le département a prévu un montant de **quatre-vingt-douze millions (92.000.000) de FCFA** pour l’année 2022.

4- Analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère

L’analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère est présentée dans l’annexe 2.



L'analyse des effectifs sexo-désagrégés du personnel du ministère montre que l'effectif total des femmes du ministère est de 42, soit 17,72% et que le pourcentage de femmes au poste de responsabilité est infime. Pour ce qui concerne l'effectif responsabilisé, il est de 78 dont 10 femmes mais la majorité est chargée d'études. Sont responsabilisées deux (02) femmes directrices sur treize (13) postes de directeurs, et

une femme chef division sur vingt (20) postes disponibles et treize occupés.

Quant à l'effectif total général (total responsabilisé et personnel d'appui et d'exécution sans qualification), il est de 237 dont 42 femmes y compris madame le ministre.

La réalisation d'une étude diagnostique genre du secteur des BTP est primordiale pour la réussite de la budgétisation sensible au genre dans ce secteur.

A cet effet, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action « genre » et la sensibilisation du top management sur le genre permettraient d'enclencher et d'aller vers l'égalité hommes et femmes au niveau des postes de responsabilité au sein du ministère à l'horizon 2025.

CONCLUSION

Adoptée en 2011, la politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre (PNEEG) constitue un cadre de référence en matière de promotion de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour réduire ces disparités sociales, économiques, juridiques et politiques, surtout en défaveur des femmes, il était nécessaire de concrétiser la mise en œuvre du PNEEG à travers la budgétisation sensible au genre.

Le conseil des ministres en sa session de novembre 2020 a renforcé la budgétisation sensible au genre en introduisant l'élaboration du premier document de budgétisation sensible au genre qui accompagnera tout le processus de la loi de finances.

De l'analyse du DBSG 2022, il ressort que les effectifs cumulés des 6 ministères représentent environ 70% des effectifs de la fonction publique et le total de leur budget représente environ le tiers du budget global de l'Etat.

Sous l'angle du genre, les femmes qui constituent 51,4% de la population du Togo, représentent 48 % des effectifs des 6 ministères pilotes. En termes de responsabilisation, 18% des femmes sont responsabilisées. A l'échiquier du gouvernement, 33% de femmes sont membres du gouvernement et plusieurs d'entre elles sont à des postes stratégiques. L'assemblée nationale a une femme comme Présidente

Un tiers des dépenses du budget sont sensibles au genre, et l'analyse détaillée du budget montrent par ailleurs des références de genre prometteuses à renforcer à l'avenir.

Pour les années à venir, le gouvernement s'engage dans une approche progressive à intégrer toutes les entités étatiques dans le processus de BSG, à adopter le cadre légal et réglementaire en vue de son institutionnalisation. Il s'engage en outre, à donner un encadrement à la production des DBSG, et à actualiser à court ou moyen terme la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) 2014 pour intégrer explicitement la dimension genre.

Au-delà de la budgétisation, des actions seront entamées dès la phase élaboration des politiques et dans les montages des projets de développement, afin de les rendre plus sensibles au genre.

Des efforts seront fournis afin que chaque franc prévu pour le genre soit exécuté grâce au suivi, au reporting budgétaire et comptable de l'exécution.

Pour le budget 2023, l'élaboration du DBSG intégrera une 2^e vague de ministères et institutions.

En tout état de cause, ces défis restent à relever dans la mise en œuvre de la BSG en vue d'atteindre les objectifs du PND 2018-2022, de la feuille de route gouvernement, Togo 2025 en matière de lutte contre les inégalités de toutes sortes.

Consolider les acquis du DBSG 2022 et les renforcer en 2023 passent par la mobilisation de tous les acteurs (Etat, PTF, société civile, acteurs décentralisés) pour assurer le bien-être de la population togolaise en général et de la femme togolaise en particulier.

**Marquage des
dépenses sensibles
au genre de 6
ministères pilotes**



ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
(240) Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes						18 199 214		
Programme 1: Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ		Améliorer la qualité des services publics du MDBJEJ	Taux d'exécution physique des programmes opérationnels du ministère	96%	96%	239 409	742 344	0
Action 1.6: Genre et équité	Les femmes sont de plus en plus promues aux postes de responsabilité	Assurer la promotion de l'équité genre dans les nominations aux postes de responsabilité	Proportion de femmes occupant des postes de responsabilité au sein du ministère	42%	42%	1 300	3 900	2
Sensibilisation ³ sur la budgétisation sensible au genre	Les cadres du ministère sont sensibilisés sur le genre au sein	Renforcer la capacité de sensibilité genre des cadres du ministère	Nombre de cadres sensibilisés	44	44	500		2
Formation des cadres du ministère sur la prise en compte du genre	Les cadres du ministère sont formés sur la prise en compte du genre	Renforcer la capacité de sensibilité genre des cadres du ministère	Nombre de cadres formés	44	44	800		2
Elaborer un plan d'actions "genre" du ministère	Le plan d'action genre du ministère est disponible	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MDBJEJ	Nombre de plan d'actions "genre" du ministère élaborés	0	1	0		2
Faire l'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère	Le rapport de l'audit institutionnel et organisationnel axé sur le genre est disponible,	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MDBJEJ	Nombre d'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère réalisé	0	1	0		2
Sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère	Le top management est sensibilisé sur le genre	Renforcer la capacité de sensibilité genre des responsables du ministère	Nombre de premiers responsables sensibilisés sur le genre au sein du ministère	6	6	0		2
Elaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG)	Le document budgétaire sensible au genre est élaboré	Assurer la prise en charge progressive du genre dans le budget du ministère	Nombre de DBSG élaboré	1	1	0		2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Programme 2: Développement à la base		Contribuer à la réduction de la pauvreté des communautés et des organisations à la base en tenant compte du genre	Nombre d'organisations de développement à la base accompagnées	2 100	2 100	9 681 928	15 766 790	0
Action 2.4: Promotion des filets sociaux		Agir sur les vecteurs qui handicapent les couches les plus vulnérables	Nombre de bénéficiaires directs des filets sociaux (cantine scolaire et transfert monétaire)	155 000	270 000	8 510 338	12 909 648	0
Projet de filets sociaux et services de base (FSSB)		Le projet proposé a pour objectif d'assurer aux ménages et communautés pauvres un meilleur accès aux infrastructures socioéconomiques de base et aux filets sociaux.	Nombre de bénéficiaires directs des filets sociaux (cantine scolaire et transfert monétaire) dont 50% de femmes	155 000	270 000	8 510 338	12 909 648	1
Programme 3: Jeunesse		Bâtir un type de jeune autonome sur les plans économique et social et, imbu de valeurs républicaines	Proportion de jeunes filles et garçons de 15-35 ans participant aux actions citoyennes	3,8	6,0	8 277 877	18 407 574	0
			Nombre d'emplois créés	17 400	12 300			
Action 3.4:Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes		Promouvoir l'auto-emploi et la création d'entreprises par les jeunes filles et garçons y compris avec un handicap	Nombre de TPME créées / renforcées par les jeunes filles et garçons y compris les jeunes vulnérables (enfants de rues, enfants portefaix, enfants toxicomanes, enfants professionnels de sexe, ...) et les jeunes en situation de handicap	9 260	6 230	3 999 993	5 636 993	0

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
			Volumes de financement mobilisés au profit des TPME y compris les jeunes vulnérables (enfants de rues, enfants portefaix, enfants toxicomanes, enfants professionnels de sexe, ...) et les jeunes en situation de handicap	7 774 093 000	5 201 400 000			
Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)		Contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entreprenariat dans les secteurs porteurs.	Incidence de la pauvreté dont chez les ménages dirigés par les femmes		49% pour 2025 dont 45% pour les femmes	2 742 088	2 742 088	1
Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ)		Contribuer à une inclusion des jeunes défavorisés dans le tissu économique et social du Togo.	* Nombres d'initiatives entrepreneuriales développées par les jeunes (Cible 2022 : 620 dont 30% de femmes) * Nombres d'emplois indirects créés par les entreprises de jeunes par le PAIAJ (Cible 2022 : 5000 dont 30% pour les femmes)	0 0	* 620 pour 2022 dont 30% de femmes * 5000 pour 2022 dont 30% pour les femmes	557 905	794 905	1
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES						11 811 631	16 446 641	

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
(510) Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat						156 189 707		
Programme 1: Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat		Améliorer la qualité des services publics du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	Taux d'exécution physiques des programmes opérationnels du ministère	100	100	16 786 136		
Action 1.1: Pilotage et coordination des actions		Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	Nombre de cadres de concertation réglementaire tenu par le ministre	12	12	13 476 779		
Activité 1 : Actualiser le plan d'actions de la cellule genre du ministère déjà élaboré	Le plan d'actions de la cellule genre du ministère est actualisé	Actualisation du plan d'actions de la cellule genre du ministère déjà élaboré	le plan d'actions de la cellule genre du ministère révisé est disponible	1	1	2 000	2 000	2
Activité 2 : Sensibiliser le top management sur le genre au sein du ministère	Le top management est sensibilisé	Sensibilisation du top management sur le genre au sein du ministère	Rapport de sensibilisation	1	1	200	200	2
Action 1.2 : Gestion des ressources humaines		Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	Ratio élèves/enseignants de l'Etat au primaire public	56,5	53,6	169 001		
			Niveau moyen d'aléa dans l'affectation des enseignants de l'Etat du secondaire public (y.c l'enseignement technique)	38,9	34,2			
Activité 1: Sensibiliser les élèves des régions golfe /Lomé sur le genre; l'importance de l'éducation de la jeune fille et sur les conséquences des grossesses précoces	les élèves des régions golfe /Lomé sont Sensibilisés sur le genre; l'importance de l'éducation de la jeune fille et sur les conséquences des grossesses précoces	Sensibilisation des élèves des régions golfe /Lomé sur le genre; l'importance de l'éducation de la jeune fille et sur les conséquences des grossesses précoces	Nombre de filles sensibilisées			0	3 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité 2: Former les points focaux genres désignés sur le concept genre et développement femmes aux postes de décision	Les points focaux genres désignés sont formés sur le concept genre et développement femmes aux postes de décision	Formation les points focaux genres désignés sur le concept genre et développement femmes aux postes de décision	Nbre de point focaux formés sur le concept genre et développement			0	5 000	2
Activité 3: Prendre des mesures incitatives à l'endroit des femmes enseignantes affectées dans les milieux reculés.	Les mesures incitatives sont prises à l'endroit des femmes enseignantes affectées dans les milieux reculés.	Prendre des mesures incitatives à l'endroit des femmes enseignantes affectées dans les milieux reculés.	Les Mesures sont prises	40	40	0	1 500	2
Action 1.5: Genre et équité	Promouvoir le genre dans le ministère	Favoriser la représentativité des femmes dans les actions du ministère	Proportion des femmes au poste de décision	10,4	15,3	3000		
Activité 1: Organiser les activités marquants la journée Internationale de la femme	Les activités marquants la journée Internationale de la femme sont organisées	Les activités marquants la journée Internationale de la femme sont organisées	Rapport d'activité	3	3	0	2 000	2
Activité 2 : Sensibiliser les élèves filles de la région des plateaux (Est et Ouest) sur leur orientation vers les filières scientifiques ; industrielles et agricoles	Les élèves de la région des plateaux sont sensibilisées sur leur orientation vers les filières scientifiques ; industrielles et agricoles	Sensibilisation des élèves filles de la région des plateaux (Est et Ouest) sur leur orientation vers les filières scientifiques ; industrielles et agricoles	Rapport d'activité	1	1	0	1 000	2
Programme :2 Enseignements Préscolaire et Primaire		Promouvoir la scolarisation préscolaire et primaire universelle	Taux de couverture au préscolaire (4-5 ans)	44,3	44,9	85 202 474		
			Part des élèves maîtrisant les bases fondamentales de lecture en fin de primaire	26	32			
Action 2.2: Amélioration de la qualité de l'enseignement au préscolaire et primaire		Promouvoir la scolarisation préscolaire et primaire universelle	Pourcentage d'élèves ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 en français et en mathématiques au CEPD	63,3	70	85 115 405		

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
			Pourcentage d'enseignants du préscolaire et primaire publics ayant reçu au moins une visite d'un personnel d'encadrement	12,3	25			
Activité 1 : Organiser un concours d'éloquence de fin d'année à l'endroit des écoliers sur le genre	Un concours d'éloquence de fin d'année à l'endroit des écoliers sur le genre est organisé	Organisation d'un concours d'éloquence de fin d'année à l'endroit des écoliers sur le genre	Nombre de concours organisé	6	6	0	3 000	2
Activité 2 : élaborer un plan de communication à travers les radios communautaires visant à sensibiliser les acteurs à tous les niveaux sur l'importance de l'éducation parentale et en particulier de l'éducation préscolaire de la petite fille	Un plan de communication est élaboré et les radios communautaires sont sensibilisés sur l'importance de l'éducation parentale et en particulier de l'éducation préscolaire de la petite fille	un plan de communication à l'endroit des communautés et aussi à travers les radios communautaires visant à sensibiliser les acteurs à tous les niveaux sur l'importance de l'éducation parentale et en particulier de l'éducation préscolaire de la petite fille est élaboré	Le plan de communication est disponible			0	7 000	2
Appuie à la gratuité			Nombre d'école ayant bénéficié de la gratuité	7543	7543	2 074 690	2 074 690	
Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEEB)		Amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base au préscolaire et primaire				10 309 047	10 309 047	
Programme 3:Enseignement secondaire général		Accroître l'accès et la rétention dans l'enseignement secondaire général	Taux de rétention au collège	44,3	44,9	44 436 157		
			Taux d'accès en seconde	26	32			
Action 3.1: Coordination et suivi des actions du secondaire général	Les actions du secondaire général sont coordonnées et suivi	Assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des actions du secondaire général	Coefficient d'efficience au secondaire général	1	1	78 988		

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité 1 : Organiser des séries de communication à l'endroit des enseignants et des élèves des régions des savanes et de kara sur l'importance de l'éducation de la jeune fille et son maintien à l'école	Promotion de la scolarisation de la jeune fille et son maintien à l'école	Les enseignants et des élèves des régions savanes et kara sont sensibilisés sur l'importance de l'éducation de la jeune fille et son maintien à l'école	Nombre d'enseignants et d'élèves sensibilisés			0	3 000	2
Activité 2 : Actualiser le module de formation sur la prévention des VGMS ; la protection et l'abandon de la jeune fille (PAREC 2)	le module de formation sur la prévention des VGMS ; la protection et l'abandon de la jeune est actualisé	le module de formation sur la prévention des VGMS ; la protection et l'abandon de la jeune est disponible	Nombre de module disponibles			0	2 852	2
Action 3.2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement au secondaire général		Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général et garantir la maîtrise des fondamentaux en lecture et en mathématiques	Pourcentage d'élèves disposant des manuels de français, anglais, mathématiques et sciences expérimentales	50,8	58,7	44 357 169	44 357 169	0
			Pourcentage d'enseignants du secondaire publics ayant reçu au moins une visite d'un personnel d'encadrement	23,2	39,9			
Projet d'appui à la réforme des collèges (PAREC II)						3 162 153	3 162 153	0

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Programme 4: Enseignement technique et Formation professionnelle		Accroître l'accès à l'enseignement technique, à la formation professionnelle et assurer l'adéquation emploi-formation	Pourcentage des nouveaux inscrits en seconde ET par rapport à l'ensemble des admis au BEPC	16,7	20	9 053 523		
			apprenants/étudiants sortant de formation technique et professionnelle contribuent à la création d'emplois stables et de la richesse nationale	26,7	40			
Action 4.3: Amélioration de la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle		Améliorer la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	Proportion d'enseignants inspectés	48	50	407 077		
			Proportion de curricula élaborés ou révisés	69	70			
Activité 1 : Assurer la sensibilisation et la communication à l'accès à la filière industrielle et technique des jeunes filles	La sensibilisation et la communication à l'accès à la filière industrielle et technique des jeunes filles sont assurées	Promouvoir la sensibilisation et la communication à l'accès à la filière industrielle et technique des jeunes filles	Nombre de sensibilisation et de campagne de communication organisé	-	6	0	3000	2
Activité 2 : Octroyer des bourses d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières	Les bourses d'excellences sont octroyées d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières	Encourager l'octroi des bourses d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières	Nombre de bourses octroyés	-	50	0	2 000	2
Action 4.5 : Promotion de l'employabilité des jeunes/adultes dans les métiers de l'industrie	L'employabilité des jeunes/adultes dans les métiers de l'industrie est Renforcée	Renforcer l'employabilité des jeunes/adultes dans les métiers de l'industrie	Nombre de jeunes formés aux métiers de l'industrie	340	340	882 645	882 645	0
			Nombre d'agents du monde du travail formés dans les métiers de l'industrie	100	200			

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité 3 : Formation technique et professionnelle et emploi des jeunes (PAFPE-Phase 2)	Promotion de l'insertion professionnelle en adéquation avec les besoins socio-économiques du pays	Renforcer l'employabilité des jeunes	Pourcentage de jeunes sortants accompagnés dans le parcours d'insertion			486 807	486 807	0
Programme 5: Artisanat		Rendre le secteur de l'artisanat plus viable, compétitif, créateur de richesse et d'emplois	Nombre de nouvelles entreprises artisanales créées	1200	1200	711 417		
			Nombre d'emplois créés dans le secteur	2500	3000			
Action 5.2: Promotion du secteur de l'artisanat		Rendre compétitifs les produits et services artisanaux sur les marchés et mettre en place des conditions favorables à la création et au développement des entreprises artisanales	Nombre d'artisans bénéficiant de formations managériales, entrepreneuriales et en perfectionnement	3000	3000	650 000		
			Proportion des centres de ressources pour l'artisanat renforcée en équipement	25.5	17.9			
Activité : 1 Organiser périodiquement des foires et expositions des produits artisanaux	les foires et expositions des produits artisanaux sont organisés périodiquement	Organiser alternées des foires et expositions des produits artisanaux	Nombre de foires et exposition organisés	0		0	5 000	2
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT						3 651 160	3 689 512	
(610) Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins						93 285 000	85 490 603	
Programme 1 : Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé		Coordonner les actions du ministère	Taux d'exécution physique du budget des programmes opérationnels du ministère	95	90	8 997 935	7 144 560	0
Action "genre et équité dans l'administration générale"		Renforcer la capacité institutionnelle et organisationnelle en équité genre du ministère.	Taux de réalisation des activités programmées dans l'action genre et équité du ministère pour renforcer la capacité institutionnelle et organisationnelle des services	ND	3	45 000	45 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité genre 1 : Organiser une journée de plaidoyer pour le positionnement des femmes aux postes de décision	Journée de plaidoyer pour le positionnement des femmes aux postes de décision est organisée	Sensibiliser le TOP management sur le positionnement des femmes aux postes de décision	Nombre de plaidoyer réalisé	ND	ND	6 000	6 000	2
Activité genre 2 : Analyser la dimension genre et équité des interventions des programmes de santé	Document d'analyse genre et équité disponible	Prendre en compte la dimension genre dans les stratégies d'interventions des programmes de santé	Nombre de stratégie analysé	ND	ND	8 000	8 000	2
Activité genre 3 : Elaborer un document de politique d'intégration du genre du MSHPAUS	Existence d'un document de politique d'intégration du genre du MSHPAUS	Rendre disponible le document de politique d'intégration du genre du MSHPAUS	Nombre de documents élaborés	ND	ND	5 000	5 000	2
Activité genre 4 : Renforcer les capacités des points focaux genre à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sur le concept genre	Capacités des points focaux à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sur le concept genre sont renforcées	Former 100% des points focaux sur le concept genre	Nombre de points focaux renforcés en capacités (dans toutes les régions)	ND	35	8 000	8 000	2
Activité genre 5 : Veiller à la réalisation et le suivi de l'analyse sexe désagrégée du personnel	Analyse sexe désagrégée du personnel est réalisée et suivi	Augmenter de 44% à 49% la disponibilité du personnel de santé qualifié avec parité hommes femme	Nombre de mises à jour des effectifs sexe désagrégé effectués	ND	1	3 000	3 000	2
Activité genre 6 : Elaborer le rapport annuel de performance sensibles au genre	RAP sensible au genre est élaboré	Rendre disponible les RAP sensibles au genre	Nombre de RAP sensibles au genre élaboré	ND	ND	3 000	3000	2
Activité genre 7 : Rendre opérationnel le cadre d'échange et de concertation sur le genre au MSHPAUS	Cadre d'échange et de concertation sur le genre au MSHPAUS est opérationnel	Organiser des réunions trimestrielles de cadre de concertation et d'échange sur le genre au MSHPAUS	Nombre de réunion organisé sur le cadre de concertation et d'échange sur le genre au MSHPAUS	ND	ND	5 000	5 000	2
Activité genre 8 : Elaborer et vulgariser les supports de communication (dépliant, prospectus, ...) sur les différents groupes cibles portant sur le genre et santé	Supports de communication (dépliant, prospectus, ...) sur les différents groupes cibles portant sur le genre et l'équité sont élaborés	Elaborer les supports de communication (dépliant, prospectus, ...) sur les différents groupes cibles portant sur le genre et l'équité	Nombre de supports de communication sur le genre et équité élaborés et vulgarisés	ND	ND	4 000	4 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité genre 9 : Evaluer la mise en œuvre des actions genre retenues dans le DBSG	Document d'évaluation disponible	Rendre compte des résultats des actions genre retenues	Nombre d'actions genre évalué	ND	ND	3 000	3 000	2
Programme 2 : Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie		Améliorer l'accès aux service de santé de qualité, la prévention et la lutte contre les maladies	Nombre de décès maternels pour 100 mille naissances vivantes	2019	2021	56 026 090	56 026 090	0
Action "genre et équité dans l'offre de service de santé" : Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et jeunes et des personnes âgées		Améliorer la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et jeunes et des personnes âgées	Pourcentage d'enfants de 0-11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin Pentavalent (DTC-HepB-Hib3)		2021	7 653 485	7 653 485	2
Activité genre 1 : Programme santé de Reproduction: renforcer les FS offrant les soins obstétricaux et néonataux d'urgence	Décès par cause obstétricale directe sont réduits	Réduire la mortalité maternelle et néonatale par cause obstétricale directe	Létalité obstétricale directe	0,0174	ND	30 000	30 000	2
Activité genre 2 : Initiative FP 2020: Renforcement de l'intégration des services de la planification familiale dans les autres services sanitaires (VIH/Sida, Paludisme, vaccination, nutrition santé jeunes et adolescents) et à l'endroit des population clés	Services de PF sont accessibles aux femmes, aux hommes, aux adolescents et jeunes et aux populations clés. D'ici 2022 la prévalence contraceptive moderne est de 35,5%	Accroître le taux de prévalence de contraceptif moderne de 24,4% en 2017 à 35,5% en 2022	Prévalence contraceptive	21%	24,7% (estimation 2020)	100 000	100 000	2
Activité genre 3 : Achat et gestion des kits de césarienne (subvention pour la césarienne)	Nombre de femme bénéficiant de la césarienne subventionné est augmenté	Accroître l'accès des mères et des nouveau-nés aux soins et services de qualité	Pourcentage de femmes bénéficiant de la subvention de la césarienne	99%	ND	1 058 000	1 058 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité genre 4: Mise en œuvre du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né (PNAFE) - Programme WEZOU	Baisse du taux de mortalité maternelle et néonatale, passé de 355 à 320 en 2022 et mortalité néonatale de 1349 à 1217	Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale	Nombre de décès maternels enregistrés	216704	227926	2 000 000	2 000 000	2
Activité genre 5: Mise en œuvre du Programme de Renforcement du Système Sanitaire Santé Reproductive (KFW)	_Système d'assurance de la qualité de soins et de formation continue _Contrôle de la Pandémie au COVID 19 est amélioré dans la région de Kara _FS sont réhabilitées, équipées et entretenues; _Système d'assurance de la qualité de soins et de formation continue mis en place , _Demandes de services de soins maternels et de planification familiale est stimulée	Améliorer l'utilisation et la qualité des services SRDS dans la région de la Kara.	Taux d'accouchement assisté dans la région de la Kara /Pourcentage des complications obstétricales et néonatales prises en charge correctement	74%/12%	75%/80%	4 465 485	2 000 000	2
Programme 3: Couverture Universelle		Améliorer la disponibilité et l'accès des services essentiels de base	Proportion de la population couverte par la couverture maladie universelle	0,45	0,47	19 265 044	19 265 044	0
Programme 4: Réponse aux urgences sanitaires						8 985 284	3 054 108	0
Action "genre et équité dans la Réponse aux urgences sanitaires"		Intégrer la dimension genre et équité dans la réponse aux urgences sanitaires	Nombre de stratégies développées	ND	ND	34 000	34 000	0

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Activité genre 1 :Faire l'analyse de la prise en compte de la dimension genre et équité dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires	Document sur la prise en compte de la dimension genre et équité dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires est disponible	Evaluer la prise en compte de la dimension genre et équité dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires	Nombre de document d'analyse disponible	ND	ND	25 000	25 000	2
Activité genre 2 : Reviser le plan de riposte contre les urgences sanitaires en tenant compte de la dimension genre	Plan de riposte contre les urgences sanitaires prenant en compte le genre est révisé	Renforcer les stratégies de prévention et de préparation aux urgences sanitaires et crises sanitaires en tenant compte la dimension genre	Plan de riposte contre les urgences sanitaires sensible au genre est révisé, disponible et vulgarisé	ND	ND	9 000	9 000	2
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS							3 267 000	
(740) Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation						3 253 106		
Programme 1: Pilotage et soutien aux services du MASPFA		Assurer le pilotage et la coordination des services du ministère	Taux d'exécution physique des programmes du ministère	83%	84%	1379621	1412133	
Action 1.1 : Pilotage et coordination des actions Genre et équité du MASPFA		Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des actions genre et équité du ministère	Nombre de cadres de concertation règlementaires en genre tenus	4	4	1 050 020	1 076 461	
Faire l'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère	Le rapport de l'audit institutionnel et organisationnel axé sur le genre est disponible,	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MASPFA	Nombre d'audit institutionnel et organisationnel "genre" du ministère réalisées	1	1	0	5 000	2
Sensibiliser les directeurs centraux et régionaux sur le genre au sein du ministère	Les directeurs centraux et régionaux sur le genre au sein du ministère sensibilisé	Renforcer la capacité de sensibilité du genre aux responsables et cadres du ministère	Nombre de directeurs centraux et régionaux sur le genre au sein du ministère sensibilisés	88	95	0	5 000	2
Action 1.2: Gestion des ressources humaines		Assurer la gestion optimale des ressources humaines	Proportion du personnel du ministère ayant bénéficiée d'au moins une formation	0	25	25 600	25 600	

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Organiser un séminaire à l'égard des cellules focales et des personnes ressource genre pour la prise d'un décret instituant un quota pour les femmes lors des recrutements du personnel dans la fonction publique	Le quota pour les femmes lors des recrutements du personnel du MASPFA est fixé	Favoriser les femmes lors des recrutements du personnel du MASPFA	Nombre de séminaire à l'égard des cellules focales et des personnes ressources genre pour la prise d'un décret instituant un quota pour les femmes lors des recrutements du personnel dans la fonction publique organisé	0	1	0	10 000	2
Action 1.3: Gestion des ressources matérielles et financières		Assurer la gestion optimale des ressources humaines Assurer la gestion optimale des ressources matérielles et financières	Taux d'exécution du budget	99	99	61 852	65 478	
Elaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG)	Le document de Budgets sensibles sensible au genre est régulièrement élaboré	Prendre en compte le genre dans tous les budgets	Nombre de document de Budgets sensibles sensible au genre est régulièrement élaboré	1	1	0	3 000	2
Coordonner l'élaboration des PAP, du DPPD et des RAP du ministère intégrant la dimension genre	L'élaboration des PAP, du DPPD et des RAP du ministère intégrant la dimension genre coordonné	Vérifier l'intégration du genre l'élaboration des PAP, du DPPD et des RAP du ministère	Nombre de document PAP, DPPD et des RAP du ministère intégrant la dimension genre élaboré coordonné	1	1	5 000	2 500	2
Action 1.4: Prospective, planification, programmation et suivi-évaluation		Améliorer le processus de planification, de suivi et évaluation des programmes et projets de développement	Proportion de rapports de suivi-évaluation disponibles	25	50	37 179	38 119	
Identifier et formuler les projets intégrant le genre	Les projets intégrant le genre identifié et formulé	Créer d'emplois et rechercher de ressources pour le ministère	Nombre de projets intégrant le genre Identifier et formule	2	2	20 000	25 000	2
Action 1.5: Gestion et suivi évaluation du système de formation et d'information		Améliorer l'adaptation de la formation à l'ENFS au marché d'emploi	Proportion des élèves ayant réussi aux examens	97	98	75918	76423	
Intégrer le genre dans les curricula de formation à l'ENFS	Le genre dans les curricula de formation à l'ENFS intégré	Permettre aux étudiant (e)s de comprendre le concept genre	Nombre de modules de genre dans les curricula de formation à l'ENFS intégré	0	2	0	0	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Adapter le système d'information pour intégrer le genre	le système d'information pour intégrer le genre adapté	Prendre en compte le genre dans les systèmes d'informations	Nombre de système d'information pour intégrer le genre adapté	1	1	0	5 000	2
Programme 2: Promotion de l'action sociale		Contribuer à réduire la vulnérabilité des populations	Proportion des ménages ayant subi un choc	70,40%	67,40%	583 762	589 119	
Action 2.1: Insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées		Réduire la vulnérabilité des personnes handicapées	Nombre de personnes handicapées installées	30	35	166 336	168 260	
Appuyer la prise en charge des enfants déficients intellectuels de l'IMPP L'ENVOL	Les enfants déficients intellectuels prise en charge	Améliorer les conditions des enfants déficients intellectuels de l'IMPP L'ENVOL	Nombre d'enfants déficients intellectuels pris en charge dans les centres ENVOL	376	376	70 000	75 000	0
Action 2.2: Protection des personnes âgées en situation de précarité		Réduire la vulnérabilité des personnes âgées	Proportion des personnes âgées identifiées ayant bénéficié d'au moins une prise en charge sociale	0	67%	20 889	21 425	0
Renforcer les capacités des membres de comité de développement à la base sur la protection et la prise en charge des personnes âgées	Les membres de comité de développement à la base sur la protection et la prise en charge des personnes âgées ont leurs capacités renforcées	Permettre des membres de comité de développement à la base sur la protection et la prise en charge des personnes âgées d'être compétitives	Nombre de membres de comité de développement à la base sur la protection et la prise en charge des personnes âgées ont leurs capacités renforcées	50	50	5 000	8 000	0
Action 2.3: Assistance sociale aux indigents et aux personnes victimes des catastrophes naturelles et ou anthropiques		Assurer l'assistance aux indigents et le relèvement des populations victimes des catastrophes naturelles et ou anthropiques	Proportion des personnes victimes de catastrophe naturelles et ou anthropiques ayant bénéficiées d'au moins une assistance	80%	85%	362 991	364 956	0
Appuyer les élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies et des structures d'accueil en kits scolaires	Les élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies assistés en kits scolaires appuyé	Faciliter la scolarisation des élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies et des structures d'accueil	Nombre d'élèves orphelins et autres enfants issus des familles démunies assistés en kits scolaires appuyé	6000	6000	15 000	16 000	0

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Assister en nature/numéraire les personnes vulnérables	Les indigents les plus pauvres et les plus vulnérables assistés	Prendre en charge des personnes vulnérables	Nombre d' indigents les plus pauvres et les plus vulnérables assistés	338	338	16 000	18 000	0
Action 2.4: Assistance aux réfugiés		Rendre autonome les réfugiés	Proportion des indigents identifiés ayant bénéficiés d'au moins une assistance	80%	80%	33 546	34 471	0
			Proportion des réfugiés assistés	70%	70%			
Faciliter l'acquisition des cartes de séjour pour les réfugiés	Les réfugiés bénéficiaires d'une carte de séjour	Faciliter les réfugiés de vivre librement dans leurs pays d'accueil	Nombre de réfugiés bénéficiaires d'une carte de séjour	20	20	12 220	15 000	0
Déterminer le statut de réfugiés aux demandeurs d'asiles	Les demandeurs d'asile dont le statut est déterminé	Connaitre les statuts des réfugiés	Nombre de demandeurs d'asile dont le statut est déterminé	300	300	5 000	7 000	0
Faciliter le processus d'obtention de la nationalité togolaise par l'application du droit de sol	Les réfugiés bénéficiaires de la nationalité togolaise	Faciliter les réfugiés d'avoir des droits de sol	Nombre de réfugiés bénéficiaires de la nationalité togolaise	200	200	16 000	17 000	0
Programme 3: Protection de l'enfant		Assurer le bien-être de tous les enfants	Taux de prise en charge des enfants vulnérables	24,76%	27,68%	401 859	408 192	
Action 3.1: Prévention de toutes formes de vulnérabilité des enfants		Réduire la vulnérabilité des enfants	Nombre d'enfants vulnérables détectés	15000	14500	58 556	60 080	
Appuyer la formation professionnel des adolescents(es) à risque de traite	Les adolescents et Jeunes à risque de traite appuyé en formation professionnel	Permettre aux adolescents et Jeunes à risque de traite se formé professionnellement	Nombre d' adolescents à risque de traite appuyé en formation professionnel	40	40	5 000	5 000	1
Action 3.2: Prise en charge des enfants vulnérables		Assurer la réinsertion sociale des enfants vulnérables	Nombre d'enfants vulnérables pris en charge	3715	4015	343 303	348 112	
Accueillir et réintégrer les enfants victimes de traite	Les enfants victimes de traite réintégrés	Améliorer les conditions des enfants victimes de traite	Nombre d'enfants victimes de traite réintégrés	150	150	11 000	11 000	1

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Prendre en charge les enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation	Les enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation pris en charge	Améliorer les conditions des enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation	Nombre d'enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation pris en charge	1000	1000	50 000	50 000	1
Programme 4: Genre et promotion de la femme		Instaurer un environnement favorable à l'équité et à l'égalité de genre au Togo	Indice de la condition de la femme (ICF)	53%	54%	590 262	661 295	2
Action 4.1: Renforcement des capacités nationales sur les questions d'équité et d'égalité de genre		Améliorer la participation des femmes aux instances de prise de décisions	Proportion de femmes occupant des poste de direction dans l'administration publique	11,50%	12%	455 334	456 751	2
Former et installer les membres des Clubs des paires éducatrices en leadership politique des femmes, paix et développement dans les différents cantons du pays	Les femmes des clubs formés; Les clubs installés	Faciliter le leadership politique des femmes, paix et développement dans les différents cantons du pays	Nombre de femmes des clubs formés;	60	60	13 000	15 000	2
Action 4.2: Renforcement des capacités entrepreneuriales inclusives des femmes		Assurer aux femmes l'autonomisation économique	Nombre de femmes propriétaires de leur entreprise	210	220	103 820	172 601	2
Projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo (PAFeRT)	Les groupements /coopératives formés équipés et appuyés	Contribuer à la sécurité alimentaire, à la croissance économique nationale et à l'épanouissement des Togolais	Proportion de ménages des membres des 78 coopératives et groupements bénéficiaires du projet ayant accès aux produits alimentaires toute l'année	75	85	39 000	72 000	2
Former les femmes commerçantes sur la migration du secteur informel vers le secteur formel	Les femmes commerçantes formées sur la migration du secteur informel vers le secteur formel	Améliorer les capacités et les chiffres d'affaires des femmes commerçantes	Nombre de femmes commerçantes formées sur la migration du secteur informel vers le secteur formel	150	180	20 000	25 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Action 4.3: Renforcement du dispositif national de lutte contre les violences basées sur le genre		Protéger les hommes et les femmes contre toutes les formes de violence	Nombre des victimes de violences basées sur le genre prises en charge	2020	2030	31 103	31 943	2
Promouvoir l'excellence académique et le leadership des filles togolaises	Les jeunes filles excellentes au BAC II primées; Les jeunes filles excellentes au BEPC primées	Encourager des filles togolaises excellentes	Nombre de jeunes filles excellentes au BAC II primées; Nombre de jeunes filles excellentes au BEPC primées	60 et 30	60 et 30	35 000	35 000	2
Former et élaborer les plan d'action communautaire de lutte contre les grossesses et les mariages précoces	Les plans d'actions communautaires de lutte contre les grossesses et mariages précoces élaborés	Réduire les grossesses et les mariages précoces	Nombre de personnes touchées par la formation Nombre de plans d'actions communautaires de lutte contre les grossesses et mariages précoces élaborés	00 et 20	60 et 20	12 000	15 000	2
Programme 5: Alphabétisation et éducation non formelle		Promouvoir l'alphabétisation des hommes et des femmes	Taux d'alphabétisation	66%	68%	180 269	182 367	1
Action 5.1: Développement des programmes d'alphabétisation des jeunes et adultes			Pourcentage des analphabètes ayant accès aux programmes d'alphabétisation et d'éducation continue	50%	60%	154 329	155 730	
			Taux de réussite des apprenants	89%	90%			
Appuyer les opérateurs pour l'ouverture des centres d'ENF	Les apprenants 9-14 ans enrôlés	Faciliter l'éducation non formelle des apprenants 9-14 ans enrôlés	Nombre d'apprenants 9-14 ans enrôlés	150	150	17 038	18 500	0
Action 5.2: Développement des programmes d'éducation non formelle en faveur des enfants déscolarisés précoces et non scolarisés		Offrir une éducation de qualité aux enfants hors du système éducatif	Pourcentage d'enfants hors-école ayant bénéficié des formules alternatives d'éducation	15%	18%	25 940	26 637	

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Appuyer les opérateurs pour l'ouverture des centres d'alphabétisation dans le cadre du PAAFF	Les apprenants d'alphabétisation enrôlés dans le cadre du PAAFF	Faciliter l'alphabétisation	Nombre d'apprenants d'alphabétisation enrôlés dans le cadre du PAAFF	720	720	29 586	29 586	0
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION						395 844	487 586	
(810) Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural						36 949 942		
Programme 1: Pilotage et soutien aux services du MAEDR		Rendre l'environnement politique, économique et sociale du secteur agricole plus favorable au investisseurs	Part du secteur agricole dans le PIB (%)	28,7	28,5	2 961 888 000		
			Taux de croissance du PIB agricole (%)	6,7	7,2			
Action 1.1: Equité genre		Favoriser la représentativité des femmes dans les actions du ministère	Proportion de femmes aux postes de décision (%)	20	25	3 000 000	6 000 000	2
Activité1: Sensibiliser les acteurs pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes du département	Les responsables du département sont sensibilisés sur la prise en compte du genre dans les politiques et programmes	Favoriser la représentativité des femmes dans les actions du ministère	Nombre de responsables sensibilisé	10	15	3 000 000	6 000 000	2
Action 1.2: Prospective, planification, programmation et suivi-évaluation		Améliorer le processus de planification, de suivi et d'évaluation des programmes et projets	Pourcentage de rapport de suivi-évaluation disponible (%)	100	100	182 152 000		1
			Proportion de projets mûrs inscrits au PIP (%)	100	100			
Activité 2: Actualisation du manuel de suivi-évaluation du PNIASAN	Le genre est pris en compte dans le nouveau manuel de suivi-évaluation du PNIASAN	prise en compte du volet genre dans le manuel de suivi-évaluation	Proportion de la prise en compte genre (%)	35	35			1

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Programme 2 : Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques		Développer les chaînes de valeur agricoles dans les territoires à fort potentiel	Taux de croissance des revenus agricoles dans les agropoles et organisations similaires par aux autres zones rurales (%)	7,9	7,9	9 795 596 000		
Action 2.2 Accélération du mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA)	Atteindre un pourcentage élevé d'entreprises de femmes financées	Faciliter l'accès au financement à 1 000 000 d'agriculteurs à l'horizon 2025	Nombre d'acteurs appuyés (Nombre)	260 000,00	445 000,00	1 000 000 000		
			Taux d'accès au crédits bancaire(%)	1	1,5			
Activité : Projet de développement des PME/PMI	Les entreprises féminines sont promues en PME/PMI	Promouvoir les entreprises féminines en PME/PMI	Permettre à 40% de femmes l'accès au financement			400 000 000		1
Programme 3 : Amélioration de la productivité et valorisation des produits		Accroître durablement les rendements, et diversifier la production vers des filières végétales, animales et halieutiques et leur transformation et valorisation (y compris leur mise en marché)	Taux d'accroissement annuel des rendements pour les principaux produits prioritaires (%)	8	8	18 390 455 000		
			Taux de couverture des besoins nationaux par la production nationale en viande (%)	70	75			
Action 3.6 Amélioration des capacités de transformation des produits agricoles		Promouvoir les entreprises de transformation agricoles et agroalimentaires	Taux de produits agricoles transformés (%)	25	28	1 629 463 000		
Programme 4 : Sécurité alimentaire et résilience des populations		Renforcer la capacité des communautés rurales à anticiper, résister et s'adapter aux chocs internes et exogènes et améliorer leurs régimes alimentaires	Prévalence de l'insécurité alimentaire (dont insécurité sévère) (%)	0,3	0,3	3 993 973 000		
Action 4.1 Amélioration de la gestion des risques et des crises alimentaires		Renforcer les systèmes nationaux de gestion des crises alimentaires et des réponses aux désastres naturels	Proportion de personnes en situation de crise (phase 3) (%)	0	0	1 121 815 000		
			Stock de sécurité alimentaire constitué (T)	15000	15000			

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL						403 000 000	6 000 000	
(830) Ministère des Travaux Publics						166 584 173		
P1 Pilotage et soutien aux services du Ministère des Travaux Publics		Améliorer le pilotage et coordination des services du MTP	Taux d'exécution physique des programmes opérationnels du ministère			67 000 000	81 000 000	1
Action 1.6: Equité et égalité du genre		Promouvoir l'équité et l'égalité du genre dans les métiers du BTP	Nombres de femmes exerçant dans les métiers de BTP	12	15	67 000 000	81 000 000	2
Fonctionnement de la cellule genre	bon fonctionnement de la cellule genre					3 000 000	3 000 000	
Faire une étude diagnostic du genre et analyse du secteur de construction des routes	Le rapport de l'étude diagnostic est disponible,	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MTP	Nombre d'étude diagnostic	1	1	50 000 000	50 000 000	2
Elaborer un plan d'actions "genre" du ministère	Le plan d'action genre du ministère est disponible		Nombre de plan d'actions "genre" du ministère élaboré	1	1	1 000 000	2 000 000	2
Sensibiliser le top management et les cadres sur le genre au sein du ministère	Le top management et les cadres au sein du ministère est sensibilisé sur le genre	Renforcer la sensibilité des responsables et cadres du ministère sur la question du genre	Nombre de premiers responsables et cadres sensibilisés sur le genre au sein du ministère	50	50	1 500 000	3 000 000	2
Désigner les "points focaux genre" au niveau régional, des structures rattachées et renforcer la cellule genre du ministère en effectif	Les "points focaux genre" au niveau régional, et des structures rattachées sont désignés et la cellule genre du ministère est renforcée en effectif	Responsabiliser les "points focaux genre" au niveau régional, et des structures rattachées	Nombre de points focaux genre" au niveau régional, et des structures rattachées désignés	10	10		0	2
Former "les points focaux genre" au niveau central, régional, et des structures rattachées	les "points focaux genre" au niveau central, régional, et des structures rattachées sont formés	Permettre aux points focaux genre" au niveau central, régional, et des structures rattachées de comprendre le concept genre.	Nombre de points focaux genre" au niveau central, régional, et des structures rattachées sont formés	12	12	3 000 000	6 000 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Faire et suivre l'analyse sexo-désagrégée des effectifs du ministère	L'analyse sexo-désagrégée du personnel est disponible et bien suivi	Avoir les effectifs désagrégé par sexes du ministère	Nombre d'analyse sexo-désagrégée du personnel disponible et de suivi effectué	1	1	0	0	1
Organiser une journée de plaidoyer à l'endroit des premières autorités pour le positionnement des femmes aux postes de décision	Le plaidoyer à l'endroit des premières autorités pour le positionnement des femmes aux postes de décision couronné de succès	Favoriser le positionnement des femmes aux postes de décision	Nombre de plaidoyer à l'endroit des premières autorités pour le positionnement des femmes aux postes de décision couronné de succès	1	1	2 000 000	4 000 000	1
Elaborer le document budgétaire sensible au genre (DBSG)	Le document de Budgets sensibles sensible au genre est régulièrement élaboré	Prendre en compte le genre dans tous les budgets	Nombre de document de Budgets sensible au genre régulièrement élaboré	1	1	1 800 000	3 600 000	1
Elaborer les rapports d'exécution trimestriels du budget intégrant le genre	Les rapports d'exécution trimestriels du budget intégrant le genre sont élaborés	Prendre en compte le genre dans l'élaborations des rapports d'exécution trimestriels du budget	Nombre de rapports d'exécution trimestriels du budget intégrant le genre élaborés	1	1	0	0	1
Identifier et formuler les projets intégrant le genre	Les projets intégrant le genre identifiés et formulés	Créer d'emplois et rechercher de ressources pour le ministère	Nombre de projets intégrant le genre Identifier et formule	2	2	0	0	1
Elaborer les rapports annuels de performance des politiques ou stratégies du ministère comportant les activités du genre	Les rapports annuels de performance des politiques ou stratégies du ministère sous le prisme du genre sont élaborés	Avoir des basses de données des rapports annuels de performance des politiques ou stratégies du ministère sous le prisme du genre	Nombre de rapports annuels de performance des politiques ou stratégies du ministère comportant sous le prisme du genre élaborés	1	1	500 000	1 000 000	1
Sensibiliser les responsables des écoles de formation de génie civil à encourager les candidatures féminines	Les jeunes filles sont admises dans les écoles de formations	Avoir un nombre élevé de jeunes filles dans les écoles de formations	Nombres de jeunes filles en formation de génie civil	5	15	1 200 000	2 400 000	2
Incitation des femmes au choix des métiers de BTP	Des femmes exercent les métiers du BTP	Avoir un nombre élevé de femmes exerçant dans le BTP	Nombres de femmes exerçant dans le BTP	10	20	1 500 000	3 000 000	2
Sensibiliser les promoteurs de BTP à l'employabilité conséquent de femme sur les projets	Des femmes exercent dans les entreprises de BTP	Avoir un nombre considérable de femmes dans les entreprises de BTP	Nombres de femmes employées dans les entreprises de BTP			1 500 000	3 000 000	2

ANNEXE I : MARQUAGE DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE DE 6 MINISTERES PILOTES

Programmes/actions/activités genre	Résultats genre attendus	Objectifs des Programmes/actions/activités	Indicateurs de performance des Programmes/actions/sous indicateurs activités	CIBLE (projetée)		Budget N+1 (2022)	Cout Global Pluriannuel de l'activité RI/RE	Catégorisation dépenses 0-1-2
				Année en cours N (2021)	Année de programmation N+1 (2022)			
Programme 2 : Réseaux de routes nationales		Renforcer la capacité des routes nationales	Pourcentage de routes nationales en bon état			22 000 000	22 000 000	1
Action 2.2: Entretien du réseau de routes nationales		Relever le niveau de service du réseau de routes nationales	Linéaire de routes nationales entretenues par an			22 000 000	22 000 000	1
Former les femmes entrepreneurs au montage des dossiers d'appels d'offres	Les femmes sont outillées au montage des dossiers d'appel d'offre	Augmenter la proportion de marchés publics attribuée aux femmes entrepreneurs	Nombres de marchés attribués aux femmes entrepreneurs	0	1	8 000 000	8 000 000	2
Former les femmes entrepreneurs à la gestion d'entreprises	Les femmes sont outillées à la gestion des entreprises	Améliorer la gestion des entreprises de femmes	Nombres d'entreprises de femmes formés	0	1	8 000 000	8 000 000	2
Instaurer un prix d'excellence pour les femmes excellentes et leaders dans le domaine du BTP	Des femmes leaders du BTP sont récompensées annuellement au cours d'une cérémonie solennelle	Récompenser les femmes leaders du BTP	Nombre de remise de cérémonie de remise prix d'organisée Nombre de femmes récompensées annuellement	0	1	6 000 000	6 000 000	2
Programme 3 :Développement des bâtiments publics		Accroître les capacités d'accueil des services publics	Nombre de bâtiments publics construits ou entretenus			3 000 000	3 000 000	1
Action 3.1 : Construction, suivi et entretien des bâtiments publics		Augmenter les capacités d'accueil des usagers et offrir de meilleures conditions de travail aux usagers	Nombre de bâtiments publics construits par an			3 000 000	3 000 000	1
Faciliter l'accès des PMR aux différents niveaux des bâtiments publics (rampes et ascenseurs)	les PMR ont un accès facile aux bâtiments publics	les PMR accèdent à tous les niveaux des bâtiments publics	Nombre de bâtiment publics dotés de rampes et ascenseurs	3	4	500 000	500 000	1
Séparer les toilettes H/F et espaces de rafraichissement au sein des bâtiments publics	la séparation des toilettes et espaces de rafraichissement H/F est effective	Préserver l'intimité des usagers des bâtiments publics	Nombre de bâtiment publics dotés de toilettes et lieux de rafraichissement séparés	3	4	1 000 000	1 000 000	2
Insérer la construction d'espace crèche ou garderie et cuisine dans les plans de construction des immeubles publics	les espaces de garderies et cuisine sont disponibles dans les bâtiments publics	Faciliter l'intégration des femmes allaitantes après leurs congés de maternités	Nombre de bâtiments publics dotés de garderie et cuisines		2	1 500 000	1 500 000	2
TOTAL DES ACTIVITES GENRE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						92 000 000	106 000 000	

**Effectifs sexo
désagrégés des
personnels de 6
ministères
pilotes**



ANNEXE 2 : EFFECTIFS SEXO DESAGREGES DES PERSONNELS DE 6 MINISTERES PILOTES

Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total
(240) Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes												
Ministre/Secrétaire d'Etat	1	0	1	100%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Président d'institution	0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Directeur de Cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Secrétaire Générale (SG)/SG Adjoint	0	0	0		1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeur National/Directeur Général (DG)/DG Adjoint	3	1	2	67%	3	1	2	67%	3	1	2	67%
Conseiller/Attaché de cabinet	1	1	0	0%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Chargé de mission	0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Directeurs Centraux/Directeur Régionaux/Directeur Préfectoraux	8	6	2	25%	8	6	2	25%	8	6	2	25%
Secrétaire Permanent (SP)	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Coordonnateurs	7	6	1	14%	7	6	1	14%	7	6	1	14%
Chef de division	4	3	1	25%	4	3	1	25%	4	3	1	25%
Chef de section	11	9	2	18%	12	9	3	25%	12	9	3	25%
Chargé d'études (Personnel d'exécution qualifié mais non responsabilisé)	7	4	3	43%	6	4	2	33%	6	4	2	33%
Total effectif responsabilisé	44	32	12	27%	45	32	13	29%	44	31	13	30%
Personnel d'appui et d'exécution sans qualification	30	27	3	10%	35	29	6	17%	35	29	6	17%
Total général	74	59	15	20%	80	61	19	24%	79	60	19	24%

Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total
(510) Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat												
Ministre(s)/ Secrétaire d'Etat	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Président d'institution												
Directeur de Cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Secrétaire Générale (SG)/SG adjoint	1	0	1	100%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Directeur National/ Directeur Générale (DG)/DG adjoint/												
Conseiller/ Attaché de cabinet	1	1	0	0%	3	3	0	0%	3	3	0	0%
Chargé de mission	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeurs Centraux/ Directeurs Régionaux/directeur préfectoraux	17	17	0	0%	17	15	2	12%	17	15	2	12%
Chef de division	76	55	21	28%	73	54	19	26%	73	54	19	26%
Chef de section	110	71	39	35%	105	68	37	35%	105	68	37	35%
Chargé d'études (Personnel d'exécution qualifié mais non responsabilisé)	69	52	17	25%	67	50	17	25%	67	50	17	25%
Chefs d'établissement	4812	4250	562	12%	4877	4160	717	15%	4918	4186	732	15%
Total effectif responsabilisé	5089	4449	640	13%	5146	4353	793	15%	5187	4379	808	16%
Adjoints dans les établissements	24309	13326	10983	45%	25966	14044	11922	46%	28159	14886	13273	47%
Personnel d'appui et d'exécution	14	10	4	29%	12	8	4	33%	12	8	4	33%
Total général	29412	17785	11627	40%	31124	18405	12719	41%	33358	19273	14085	42%
(610) Ministère de la santé, de l'hygiène et de l'accès universel aux soins												
Ministres, Secrétaires d'Etat	2	1	1	50%	2	1	1	50%	2	1	1	50%
Directeur de cabinet	1		1	100%	1		1	100%	1		1	100%
Secrétaires généraux , Secrétaires généraux Adjoints	1	1		0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeurs nationaux, Directeurs généraux/DG Adjoints	5	4	1	20%	5	4	1	20%	5	4	1	20%

Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total
Conseillers / Attachés de cabinet	2	2		0%	2	2		0%	2	2		0%
Chargés de missions	1	1		0%	1	1		0%	1	1		0%
Directeurs centraux/ Régionaux/préfectoraux, des écoles, des hôpitaux, directeurs Adjoints des CHU	102	91	11	11%	102	92	10	10%	102	92	10	10%
Chefs division, Médecins chef des Communes, Coordonnateurs des programmes de santé	50	36	14	28%	50	36	14	28%	50	36	14	28%
Chefs sections, Chef des services administratifs et unités de soins	190	158	32	17%	194	160	34	18%	194	160	34	18%
Total effectif responsabilisé	354	294	60	17%	358	297	61	17%	358	297	61	17%
Chargés d'études (cadres (A1, A2, A3) non responsabilisé)	4571	3130	1441	32%	4578	3135	1443	32%	4578	3135	1443	32%
Personnel d'appui et d'exécution sans qualification	7453	3452	4001	54%	7440	3449	3991	54%	7440	3449	3991	54%
Total général	11555	6540	5015	43%	12378	6876	5502	44%	12376	6881	5495	44%
(740) Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation												
Ministre(s)	1	0	1	100%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Responsables d'institutions/organisme rattaché	9	5	4	44%	9	5	4	44%	9	5	4	44%
Directeur de Cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Secrétaire Générale (SG)/	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeurs Généraux (DG)	4	3	1	25%	4	3	1	25%	4	2	2	50%
Conseiller/	2	2	0	0%	2	2	0	0%	2	1	1	50%
Attaché de cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	0	1	100%
Chargé de mission	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeurs Centraux	12	6	6	50%	12	6	6	50%	12	6	6	50%
Directeurs Régionaux	6	4	2	33%	6	4	2	33%	6	3	3	50%

Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total
Directeur préfectoraux	39	37	2	5%	39	37	2	5%	39	24	15	38%
Chef de division	45	30	15	33%	45	30	15	33%	45	30	15	33%
Chef de section	57	27	30	53%	57	27	30	53%	57	27	30	53%
Chargé d'études (<i>Personnel d'exécution qualifié mais non responsabilisé</i>)	146	84	62	42%	145	84	61	42%	145	84	61	42%
Total effectif responsabilisé	325	202	123	38%	324	202	122	38%	324	185	139	43%
Personnel d'appui et d'exécution	260	148	112	43%	246	140	106	43%	246	140	106	43%
Total général	585	350	235	40%	559	334	225	40%	570	325	245	43%
(810) Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural												
Ministre(s)/ Secrétaire d'Etat	1	1		0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Président d'institution	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Directeur de Cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Secrétaire Générale (SG)/SG adjoint	1	0	1	100%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Directeur National/ Directeur Générale (DG)/DG adjoint/	5	4	1	20%	5	4	1	20%	5	4	1	20%
Conseiller/ Attaché de cabinet	2	2	0	0%	2	2	0	0%	2	2	0	0%
Chargé de mission	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Directeurs Centraux/ Directeur Régionaux/directeur préfectoraux	56	54	2	4%	56	54	2	4%	56	54	2	4%
Chef de division	48	45	3	6%	48	45	3	6%	48	45	3	6%
Chef de section	89	78	11	12%	89	78	11	12%	89	78	11	12%
Chargé d'études (Personnel d'exécution qualifié mais non responsabilisé)	469	390	79	17%	1369	1112	257	19%	1339	1066	273	20%
Total effectif responsabilisé	673	576	97	14%	1573	1298	275	17%	1543	1252	291	19%
Personnel d'appui et d'exécution sans qualification	289	259	30	10%	489	318	171	35%	480	318	162	34%

Fonction	Année 2020				Année 2021				Année 2022			
	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% Femmes sur le total
Total général	962	835	127	13%	2062	1616	446	22%	2023	1570	453	22%
(830) Ministère des Travaux Publics												
Ministre(s)/ Secrétaire d'Etat	1	0	1	100%	1	0	1	100%	1	0	1	100%
Président d'institution												
Directeur de Cabinet	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Secrétaire Générale (SG)/SG adjoint												
Directeur National/ Directeur Générale (DG)/DG adjoint/	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Conseiller/ Attaché de cabinet	2	2	0	0%	2	2	0	0%	2	2	0	0%
Chargé de mission												
Directeurs Centraux/ Directeurs Régionaux/directeur préfectoraux	13	11	2	15%	13	11	2	15%	13	11	2	15%
Chef de division	13	12	1	8%	13	12	1	8%	13	12	1	8%
Chef de section	1	1	0	0%	1	1	0	0%	1	1	0	0%
Chargé d'études (Personnel d'exécution qualifié mais non responsabilisé)	46	40	6	13%	46	40	6	13%	46	40	6	13%
Total effectif responsabilisé	78	68	10	13%	78	68	10	13%	78	68	10	13%
Personnel d'appui et d'exécution	159	127	32	20%	159	127	32	20%	159	127	32	20%
Total général	237	195	42	18%	237	195	42	18%	237	195	42	18%
TOTAL GENERAL RESPONSABILISES DES 6 MINISTERES PILOTES	6563	5621	942	14%	7524	6250	1274	17%	7534	6212	1322	18%
TOTAL GENERAL EFFECTIF DES 6 MINISTERES PILOTES	42825	25764	17061	40%	46440	27487	18953	41%	48643	28304	20339	42%

EQUIPE DE REDACTION

PRENOMS ET NOM	FONCTIONS	MINISTERES/ INSTITUTIONS
SUPERVISION GENERALE		
Kofi Agbénoxevi PANIAH	Secrétaire général	MEF
N'Gmébib BILEBA	Secrétaire général	MASPFA
M VAN TILBORG	Chef de coopération	UE
Wolanyo Kodzo AMAWUDA	Directeur général du budget et des finances	MEF/DGBF
ENCADREMENT TECHNIQUE		
Amina BAMBARA/ BILLA	Conseillère FMI auprès de MEF/ Togo, Encadreur principal	MEF/ CABINET
Amé Mawusé HOAFA AKOMEGNI	Point focal genre national	MEF/DGBF
Clemens MUNGENAST	Expert FMI	FMI
REDACTEURS		
Amina BAMBARA / BILLA	Conseillère FMI auprès de MEF/ Togo	MEF/CABINET
Amé Mawusé HOAFA AKOMEGNI	Point focal genre national	MEF/DGBF
Téou ANI	Point focal genre	Cour des comptes
Aicha PÈRE	Coordonnatrice pi de la cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires	Présidence République (PR)
Fausatou A. Alakè MUSTAPHA/ADEDJOUA	Membre cellule focale genre	MEF/DGBF
Mazalo TEBIE épse AMOUSSOU/KOUEETE	Directrice du genre et des droits de la femme	MASPFA
Delphine Talide ADELAYI	Membre cellule genre	MPC
Nana S. TCHASSANTI ALI-TAGBA	Point focal genre	MASPFA
Dogbeda Essi KPELLE	Point focal genre	MSHPAUS
Lidao TALAKI	Directeur des affaires financières	MAEDR
Etonam A. MODJINO	Point focal genre	MTP
Kossi TODZRO	Responsable financier	MDBJEJ
Efanam Komlavi SOGBO	Directeur des études et de la planification	MFPTDS
Abdel Fathah AMADOU	Chef division reforme budgétaires	MEF/DGBF
Mawufé ALGBO	Chargé de mission	Premier Ministère (PM)
Laté LAWSON AVUNSU	Magistrat	Cour des comptes
Fousséna NEGBANE MOUSSA BOUKARI	Contrôleur financier délégué	MEF/DNCF
Nourdine KERIM	Ingénieur adjoint de la statistique	MASPFA
Komi BOUAKA	Chargé d'étude	MEF/DGBF
Akouvi S. KOUHOUE HOTONYO	Chargé d'étude	MEF/DGBF
Abalo MIZA	Responsable de la CEBF	MTP
Piyalou Patou Ani KAO	Directrice des affaires financières	MSHPAUS
Ezunyui Kwuami KOMEDZA	Chef division budget	MSHPAUS
Kafui Akossiwa ALLAH	Chef division cellule d'appui technique	MEF/ DGTC
Abravi dzidua AZIGLOSSOU-VOVOR	Directrice des ressources humains et formation professionnelle	OTR
Tessere Sabi TEGBESI PAGNABANA	Chargée d'étude	MPC
CONCEPTION GRAPHIQUE		
Amina BAMBARA / BILLA	Conseillère FMI auprès de MEF/ Togo	MEF/CABINET
Tchaa ABIDJI GNASSINGBE	Informaticien	MEF/ DGTC
Komi-Kpandja N. KONDI	Informaticien	MEF/ DGTC



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

